



DÉCEMBRE 2023

EN TRANSITION

Rapport climat et alignement

**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

AVANT- PROPOS DE SLAWOMIR KRUPA



SLAWOMIR KRUPA
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans un monde aux prises avec le changement climatique et les défis environnementaux, une banque comme Société Générale a un rôle crucial à jouer. La transition vers un monde durable n'est pas une démarche isolée, mais nécessite une action collective et coordonnée, ainsi qu'un dialogue constant avec nos clients, nos parties prenantes et les décideurs politiques pour promouvoir un cadre propice à des pratiques durables.

Chez Société Générale, notre ambition se résume en un mot : la durabilité.

Nos objectifs en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), validés et supervisés par notre Conseil d'administration, sont au cœur de notre nouveau plan stratégique. Nous avons intégré les risques environnementaux à notre cadre de gestion des risques et nous prenons des décisions guidées par un profond sens des responsabilités, non seulement envers nos actionnaires, mais aussi envers la société, dans le cadre des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

C'est pourquoi nous poursuivons sans cesse la décarbonation au sein de notre portefeuille d'activités diversifié. Nous avons récemment fixé de nouveaux objectifs ambitieux dans nos secteurs les plus émetteurs de carbone et cherchons à aligner nos portefeuilles de crédit sur les objectifs de l'Accord de Paris. Au sein de notre portefeuille pétrolier et gazier, par exemple, nous nous sommes engagés dans une démarche de réduction de notre exposition aux activités de production de 80 % avant 2030.

Nous avons également annoncé un fonds de transition de 1 milliard d'euros destiné à investir dans les technologies vertes et à soutenir les solutions fondées sur la nature.

Ces engagements ne sont pas des gestes anodins, mais des étapes cruciales pour que nous puissions apporter une contribution significative à un avenir plus propre et plus vert. Cependant, la transition écologique ne se fera pas en un claquement de doigts qui nous ferait passer comme par enchantement du passé au futur. Il s'agit d'un processus complexe et progressif, qui nécessite des efforts assidus, de l'expertise et une attention aux besoins de nos clients et de la société.

Nous sommes conscients que notre leadership concernant les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) nous confère un rôle important et que nous nous devons d'apporter notre contribution. La transition doit être juste et inclusive.

Nous comprenons l'importance de veiller à ce que l'énergie reste abordable tout en garantissant un approvisionnement sûr. Il est essentiel de parvenir à cet équilibre pour prévenir les effets néfastes sur les communautés vulnérables et faire en sorte que tout le monde jouisse des bienfaits du développement durable.

Être une banque de premier plan en matière d'ESG ne consiste pas seulement à financer des actifs traditionnels d'énergies renouvelables, bien que nous le fassions évidemment. Un véritable leadership consiste à envisager des solutions pour financer les aspects difficiles de la transition : autonomiser de nouveaux acteurs, adopter des technologies de pointe et collaborer au sein de coalitions et de partenariats pour établir des normes pionnières en vue d'un avenir durable.

Nous nous engageons à jouer un rôle de leader en matière d'ESG. Non seulement en soutenant la transition, mais aussi en ouvrant de nouvelles frontières. Fort de notre culture d'innovation, de notre détermination et de notre conviction profonde dans une banque responsable, nous nous engageons sur la voie d'un avenir meilleur et durable.

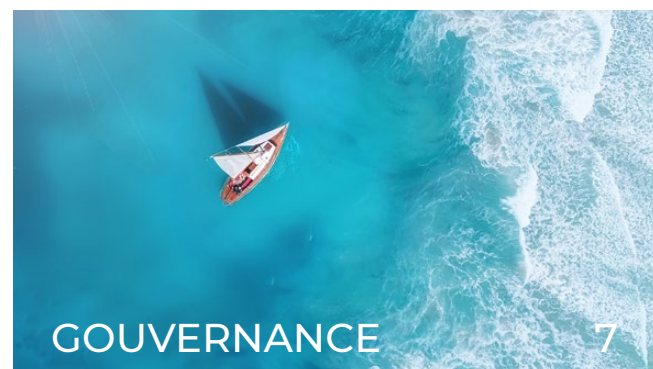
Ce rapport témoigne de notre engagement.

Il illustre les raisons de nos efforts, les sujets que nous abordons et les progrès que nous avons réalisés. Il reflète nos efforts collectifs en faveur d'un avenir durable et équitable ainsi que notre volonté d'avoir un impact positif sur le monde.

SOMMAIRE



Faire face à un nouveau paradigme	5
Relever le défi climatique en tant qu'entreprise	6



Le Conseil d'administration valide la stratégie climat proposée par la Direction Générale et supervise sa mise en œuvre	8
La Direction Générale impulse et met en œuvre l'ambition RSE	9
La Direction du développement durable organise et anime les sujets ESG, y compris le parcours du Groupe vers le Net Zero	10
Les Business Units et les Service Units intègrent les enjeux de la transition dans leurs propres missions	10



AVANT-PROPOS PAR PIERRE PALMIERI	12
AMBITION ET TRANSFORMATION	13
Notre ambition RSE	14
Un plan de transformation du Groupe pour accompagner la mise en œuvre de notre ambition RSE : construire ensemble	15
Campagne d'acculturation ESG : un levier majeur pour rendre la transformation effective	16
Programme d'opérationnalisation « ESG By Design » : intégrer la dimension ESG dans nos processus et outils	17
ENGAGEMENT ET COOPÉRATION AVEC LES PARTIES PRENANTES	18
Favoriser l'engagement auprès des clients et soutenir les stratégies de transition	19
Travailler avec nos pairs et les secteurs pour élaborer des normes communes	20
Travailler avec les décideurs politiques pour accélérer la transition	21
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	22
Faire face aux risques environnementaux et aux impacts climatiques que nous nous efforçons de gérer avec nos parties prenantes	23
ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	24
Accompagner les grandes entreprises dans leur transition environnementale	25

Promouvoir la transition environnementale des entrepreneurs, des PME et des ETI	28
Clients particuliers : développer une gamme de services et de produits durables et socialement responsables	29
Au-delà des offres financières, nous avons l'ambition de devenir le premier acteur mondial de la mobilité durable	30
L'innovation comme levier clé pour accompagner la transition de nos clients	31
GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LE CLIMAT	32
Gérer le potentiel impact de nos opérations sur le climat	33
Gérer le potentiel impact de nos activités en appliquant un cadre E&S solide	34
Maîtriser le potentiel impact de nos activités en prenant des décisions concrètes et en fixant des objectifs	35
GÉRER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT	36



Terminologie des risques environnementaux	39
Intégration des risques climatiques dans le cadre de gestion des risques	40
Processus et outils d'identification et de gestion du risque climatique	42

SOMMAIRE



Aligner notre portefeuille sur des trajectoires fondées sur la science 45

PRINCIPAUX CONCEPTS INTERSECTORIELS 46

Notre économie mondiale dépend de l'énergie et agir en faveur de la transition énergétique est une priorité 47

Une approche systémique est nécessaire pour passer à une économie à zéro émission nette 48

Tous les secteurs s'entrecroisent, tout comme leurs trajectoires de transition 49

Pour s'engager sur les voies de la décarbonation, les entreprises peuvent agir sur six leviers de transition 50

Les solutions transversales bas carbone contribueront à accélérer la transition climatique 51

Intégrer les nouveaux enjeux de la transition énergétique 52

MÉTHODOLOGIE D'ALIGNEMENT 53

Approche d'alignement visant à adapter progressivement nos portefeuilles de crédits à des trajectoires compatibles avec un scénario à 1,5 °C 54

Méthodologies et scénarios soutenant la détermination des objectifs de Société Générale 55

Tableau de bord d'alignement climatique : vue d'ensemble des objectifs fixés 56

NOTRE APPROCHE SECTEUR PAR SECTEUR 58

CHARBON 59

PÉTROLE ET GAZ 61

ÉNERGIE 66

CIMENT 71

ACIER 74

AUTOMOBILE 77

TRANSPORT MARITIME 81

IMMOBILIER COMMERCIAL 84



Repères 89

Tableau de références croisées – GFANZ 90

Tableau de références croisées - TCFD 92

Les trois scopes du bilan carbone définis par le GHG Protocol 94

Initiatives publiques ou privées dans lesquelles le Groupe est engagé 95

Avertissement 96

INTRODUCTION

Faire face à un nouveau paradigme	5
Relever le défi climatique en tant qu'entreprise	6

FAIRE FACE À UN NOUVEAU PARADIGME

Les défis environnementaux et sociaux, exacerbés par les crises sanitaires et géopolitiques, sont le plus grand défi collectif de notre époque. Nous devons réinventer nos modes de production et de consommation mondiaux ainsi que notre rapport à la nature.



HACINA PY
DIRECTRICE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU
GROUPE

La lutte contre les changements climatiques nécessitera un véritable changement de paradigme. Lorsque l'on s'intéresse au développement de l'économie au cours des 50 dernières années, on constate que le monde s'est construit sur les principes de la production et de la consommation intensives, aux antipodes de toute notion de durabilité.

L'impact sur le climat et la biodiversité est visible partout. Décarboner l'économie nécessite de repenser à la fois les modèles de production et nos habitudes de consommation.

Gouvernements, secteurs, citoyens - nous devons tous en être conscients et nous adapter à ce véritable changement de paradigme.

Une transition progressive vers des énergies plus vertes et une réduction massive de la consommation d'énergie seront essentielles.

La décarbonation des économies est un défi très complexe et multiforme, car elle mêle des enjeux stratégiques, technologiques, économiques, sécuritaires et sociaux. Il est donc important de développer une approche holistique et une évaluation claire des pratiques sociales et sociétales.

Dans ce contexte, les différentes parties prenantes peuvent créer de la valeur en générant une activité à long terme, en réduisant leur dépendance aux chaînes d'approvisionnement étrangères et, bien sûr, en créant des emplois durables, à condition de faire les bons choix.

Toutes les entreprises devront transformer leurs modèles économiques pour qu'ils deviennent durables. Pour les banques, cela implique de comprendre les enjeux des différents secteurs et les nouvelles attentes de nos parties prenantes, tout en ajustant nos activités.

Nous pensons que les banques ont un rôle clé à jouer pour accompagner la transformation de l'économie mondiale et accompagner leurs clients dans leur transition.

Cette conviction est au cœur même de notre raison d'être : **« Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable grâce à des solutions financières responsables et innovantes. »**

RELEVER LE DÉFI CLIMATIQUE EN TANT QU'ENTREPRISE

Les banques ont un rôle important à jouer pour favoriser un avenir plus durable en finançant la transition écologique et en répondant aux enjeux du réchauffement climatique, de la préservation de la biodiversité et, plus généralement, en accompagnant l'évolution des modèles de production et de consommation.

En tant que banque, nous relevons le défi climatique en intégrant pleinement les questions liées au climat dans notre stratégie, dans notre gouvernance et dans la gestion de nos risques et de nos impacts.

Conformément aux recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat (TCFD), ce rapport présente des informations qualitatives relatives à la stratégie, à la gouvernance et à la gestion des risques liés au climat.

La Banque s'appuie sur une gouvernance spécifique qui implique le Conseil d'administration, la Direction générale et l'ensemble des métiers et fonctions. Ainsi, la RSE est intégrée à tous les niveaux de la gouvernance du Groupe, ce qui assure une certaine cohérence dans la mise en œuvre de l'ambition RSE du Groupe et l'alignement correspondant de nos actions.

Notre stratégie climatique repose sur trois axes : accompagner nos clients dans leur transition environnementale, gérer les impacts potentiels de nos activités sur le climat et gérer les risques liés au climat. Elle s'accompagne de la mise au point de nouvelles solutions pour financer les besoins croissants en dépenses d'investissement en faveur de la transition. En travaillant avec nos experts, avec les industriels et les ingénieurs, il est devenu évident que la transition nécessitait une transformation majeure, qui implique de décroisser les secteurs. Pour nous adapter à ce nouveau paradigme, nous avons lancé début 2021 un grand programme de transition baptisé « The Shift », dont nous donnons quelques détails dans ce rapport.

Il s'agit d'un grand pas pour la banque, qui nous permet de concevoir des solutions de décarbonation ou bas carbone pertinentes dans les différentes chaînes de valeur. Les premières réalisations concrètes sont prometteuses et nous en partageons certaines dans ce rapport. Notre ambition est de développer cette capacité d'innovation au service de la transition et d'accompagner nos clients en tant que partenaire clé de leur transition. En outre, nous sommes convaincus qu'une partie des solutions proviendra de nouveaux acteurs qui conçoivent de nouvelles technologies, et avons décidé d'investir 1 milliard d'euros dans les futurs leaders de la transition, mais aussi dans des solutions fondées sur la nature et des projets basés sur l'impact.

L'ensemble de la Banque est embarquée dans l'aventure de la décarbonation, des Business Units aux Service Units. Nous consacrons beaucoup de temps et d'efforts à la formation de notre personnel, à travers différents canaux, et nous développons des outils au service de l'innovation. Nous avons collectivement beaucoup appris et nous continuons à progresser, avec l'ambition de contribuer très concrètement à la transition environnementale.

Cet apprentissage nous amène à adapter notre cadre de gestion des risques, en ce qui concerne les questions liées au climat. L'intégration des risques liés au climat s'appuie sur la gouvernance et les processus existants et suit une approche classique (identification, quantification, détermination de l'appétit pour le risque, contrôle et atténuation) qui est assortie d'un processus d'amélioration continue. Par conséquent, les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques du Groupe.

Avec ce rapport, nous souhaitons partager certaines de nos connaissances avec nos parties prenantes, et nous sommes ouverts à l'échange de points de vue et d'idées !

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration valide la stratégie climat proposée par la Direction Générale et supervise sa mise en œuvre

8

La Direction Générale impulse et met en œuvre l'ambition RSE

9

La Direction du développement durable organise et anime les sujets ESG, y compris le parcours du Groupe vers le Net Zero

10

Les Business Units et les Service Units intègrent les enjeux de la transition dans leurs propres missions

10



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA STRATÉGIE CLIMAT PROPOSÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE ET SUPERVISE SA MISE EN ŒUVRE

Le Conseil d'administration approuve les orientations de l'ambition RSE du Groupe sur la base des recommandations de la Direction générale. Il supervise leur mise en œuvre et les révisé au moins une fois par an.

Tout au long de l'année, le Conseil d'administration s'appuie sur **quatre sous-comités** qui examinent l'ensemble des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) relevant de leur compétence :

- le Comité des risques ;
- le Comité des rémunérations ;
- le Comité d'audit et de contrôle interne ;
- le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

Chaque sujet couvert par les comités fait l'objet d'une discussion ultérieure au sein du Conseil d'administration.

Les compétences du Conseil d'administration sont revues au moins une fois par an au regard de leurs connaissances en matière d'ESG. Chaque année, les administrateurs reçoivent une **formation spécifique** afin qu'ils aient une vision complète et actualisée des enjeux ESG actuels et à venir.

Par ailleurs, depuis 2022, le Conseil d'administration est assisté d'un censeur qui dispose d'une solide expertise notamment en matière de transition énergétique et qui examine de façon critique les propositions de la Direction générale sur les sujets ESG.

Par ailleurs, la stratégie climat a été présentée aux actionnaires comme **un point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle** en 2022 et 2023.

Le Président entretient un dialogue ouvert avec les investisseurs du Groupe, au-delà de l'Assemblée générale annuelle, en organisant des réunions destinées aux investisseurs sur la stratégie ESG du Groupe.

CRITÈRES DE PERFORMANCE ET RÉMUNÉRATION REFLÉTANT LA TRANSFORMATION ESG DU GROUPE ET LES OBJECTIFS

Le Conseil d'administration définit chaque année les critères d'évaluation qui serviront de base au calcul de la rémunération variable annuelle et de l'intéressement à long terme des dirigeants mandataires sociaux.

En 2023 :

- 20 % de la rémunération variable annuelle des Dirigeants mandataires sociaux est liée à des critères de performance ESG incluant, sans s'y limiter, l'intégration des considérations RSE dans la stratégie de l'ensemble des métiers du Groupe et les progrès accomplis au regard des objectifs ESG du Groupe.
- 33,3 % des conditions de performance pour l'acquisition des intéressements à long terme sont liées à la mise en œuvre des engagements du Groupe pour aligner ses portefeuilles de crédits aux entreprises sur des trajectoires compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Ce dispositif d'intéressement ne concerne pas uniquement les Dirigeants mandataires sociaux. Afin de s'assurer que les dirigeants adhèrent pleinement à sa stratégie climat, Société Générale a fixé des critères similaires pour les membres du Comité exécutif et du Comité de direction du Groupe.

Par ailleurs, depuis 2023, le Groupe a fixé des objectifs ESG annuels à un large périmètre des managés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS			
Approuve la stratégie RSE (y compris la stratégie climat) sur la base des recommandations de la Direction Générale			
COMITÉ DES RISQUES	COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	COMITÉ DES NOMINATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	COMITÉ D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE
Évalue les questions liées aux risques ESG et examine tous les résultats des tests de résistance climatique.	Soumet des recommandations au Conseil d'administration sur l'intégration des critères ESG dans la rémunération des mandataires sociaux.	Prépare les délibérations du Conseil d'administration sur son organisation optimale pour traiter les questions ESG. Examine les compétences du Conseil d'administration et la manière dont elles couvrent les sujets liés à l'ESG.	Examine toutes les communications réglementaires relatives à l'ESG.

LA DIRECTION GÉNÉRALE IMPULSE ET MET EN ŒUVRE L'AMBITION RSE

Au sein de la Direction générale, l'un des deux Directeurs généraux délégués est directement responsable de la supervision de l'ensemble des politiques ESG et de leur intégration effective dans les trajectoires stratégiques des Business Units et fonctions du Groupe.

Pour mettre en œuvre la stratégie climat, la Direction générale s'appuie sur les comités de supervision du Groupe :

■ **le Comité des engagements responsables (CORESP)** est présidé par le Directeur général délégué en charge des sujets ESG. Le CORESP décide des nouveaux engagements environnementaux et sociaux du Groupe, modifie les normes environnementales et sociales du Groupe (y compris les politiques sectorielles), examine les sujets présentant des risques ESG, éthiques ou de réputation élevés.

■ **le Comité des risques du Groupe (CORISQ)** est présidé par le Directeur général.

■ **Les objectifs du CORISQ** sont de valider les principaux systèmes de gestion des risques (taxonomie, identification des risques, tests de résistance et Risk Appetite Framework), et pour les risques de crédit, de contrepartie, de marché, opérationnels, de modèle et environnementaux :

- valider l'appétit pour le risque du Groupe avant de faire des propositions au Conseil d'administration pour approbation ;

- définir les grandes orientations de la politique de risques du Groupe en tenant compte de l'appétit pour le risque préalablement validé par le Conseil d'administration ;
- contrôler la conformité à l'appétit pour le risque du Groupe ainsi défini et déployé.

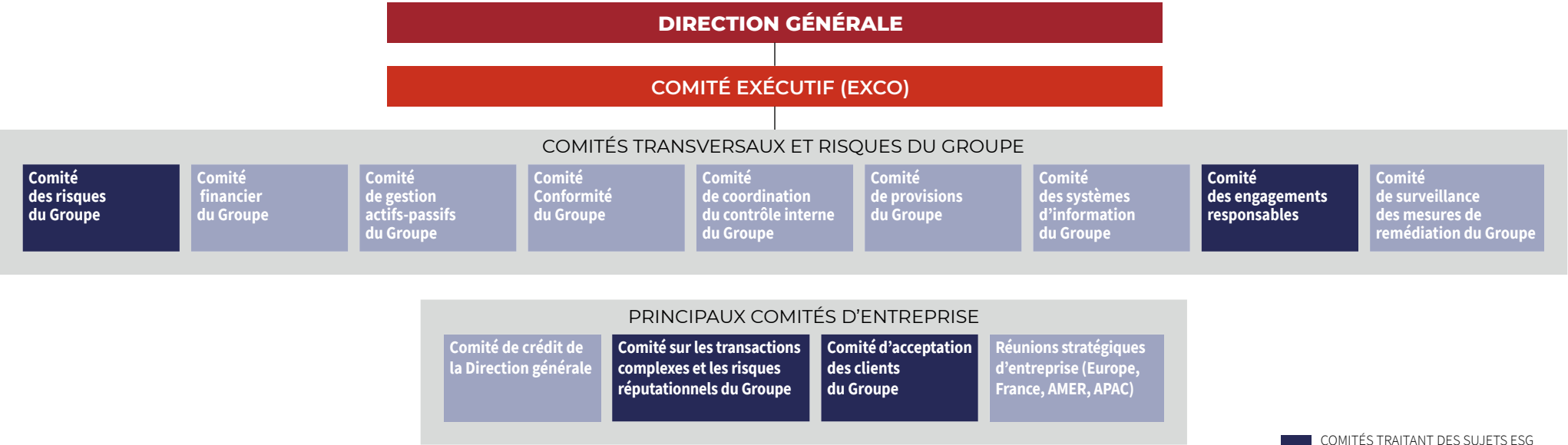
Deux comités de supervision de l'activité présidés par le Directeur général délégué ont été mis en place en 2023.

Leur rôle est d'examiner l'acceptation des clients et les transactions complexes, y compris en cas de problématique ESG :

■ **le Comité d'acceptation des clients du Groupe (CAC)** dont l'objet est d'approuver ou de refuser l'intégration de nouveaux clients ou de confirmer la poursuite/rupture des relations avec les clients présentant le plus de risques et les plus sensibles du Groupe.

■ **le Comité sur les transactions complexes et les risques réputationnels du Groupe (CTRC)** dont l'objectif est d'examiner, d'évaluer et, le cas échéant, d'approuver/rejeter les risques accrus d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, de conformité, comptable, de conduite et/ou de réputation qui peuvent découler (a) de l'implication de toute entité ou de tout collaborateur du Groupe dans toute transaction structurée complexe ou (b) de tout produit, transaction, service ou activité nouveaux ou existants avec tout client ou contrepartie.

SOCIETE GENERALE GOVERNANCE BODIES



LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ORGANISE ET ANIME LES SUJETS ESG, Y COMPRIS LE PARCOURS DU GROUPE VERS LE NET ZERO

La Direction du Développement durable a été réorganisée avec un reporting à la Direction générale à compter du 1^{er} janvier 2022, ce qui atteste clairement de l'importance stratégique que Société Générale attache à la durabilité. Elle a pour mission d'accélérer l'intégration de la durabilité au cœur des métiers du Groupe et de renforcer l'impact positif du Groupe. Le Directeur de la division est membre du Comité de direction du Groupe. La Direction du Développement durable du Groupe assiste le Directeur général délégué en charge de l'ensemble des politiques ESG et de leur traduction effective dans les trajectoires des métiers et des fonctions support.

Elle accompagne la transformation ESG du Groupe.

Ses principales missions sont les suivantes :

- conseiller la Direction générale dans la définition et le pilotage stratégique de l'ambition RSE du Groupe ;
- apporter son expertise et coordonner la définition des normes et méthodologies environnementales et sociales ;
- soutenir la transformation RSE des Business Units et des Service Units ;
- contribuer à promouvoir les actions RSE du Groupe et animer la communauté RSE en interne.

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE POUR ALIGNER NOTRE PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SUR LES TRAJECTOIRES COMPATIBLES AVEC L'ACCORD DE PARIS INTÉGRÉES DANS LA GOUVERNANCE DU GROUPE

Depuis 2019, nous développons des méthodologies, identifions les scénarios pertinents et définissons des indicateurs et des objectifs en vue d'orienter nos activités de crédit conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

Une équipe spécialisée au sein de la Direction du Développement durable est en charge des travaux de R&D et anime un réseau d'acteurs internes pour définir collectivement des objectifs secteur par secteur. Les comités de pilotage présidés par le Directeur du Développement durable réunissent les principales parties prenantes, ce qui favorise le dialogue et une vision commune des objectifs et de l'ambition définis.

Cette organisation s'intègre dans la gouvernance existante du Groupe et les méthodologies et les objectifs sont ensuite validés par le Comité des engagements responsables.

LES BUSINESS UNITS ET LES SERVICE UNITS INTÈGRENT LES ENJEUX DE LA TRANSITION DANS LEURS PROPRES MISSIONS

Les objectifs et processus RSE, y compris liés au climat, sont déclinés dans les feuilles de route de l'ensemble des Business Units et Service Units, qui sont responsables de la mise en œuvre de la politique ESG du Groupe et de l'alignement correspondant de leurs actions.

En outre, au sein de Société Générale, chaque Business Unit est invitée à repenser son métier afin de mieux servir ses clients et de leur apporter les produits et les services les plus adaptés pour assurer leur transition. Nos activités Wholesale se sont engagées dans l'initiative « the Shift » en envisageant de nouvelles manières d'accompagner nos clients, de nouveaux risques à évaluer, de nouveaux clients à intégrer, de nouveaux modèles économiques à financer, dans de nouvelles chaînes de valeur intersectorielles.

Par ailleurs, notre activité de Banque de détail adapte son offre aux nouveaux besoins des clients, voire facilite l'adoption de nouveaux usages grâce à ses produits et services.

Nos Service Units s'adaptent également, en veillant à ce que les processus qui relèvent de leurs compétences soient conçus de sorte à accompagner cette évolution.

Ainsi, notre Direction financière a développé des indicateurs de pilotage des performances, notre Direction des risques revoit actuellement notre appétit pour le risque en ce qui concerne les nouvelles activités, notre Direction des ressources humaines développe des expertises internes, etc.

En matière de risques, en tant que première ligne de défense (LdD1), les Business Units et les Service Units sont, dans le cadre de leurs propres activités, les premières responsables de l'évaluation, de la gestion et du suivi de leurs différentes catégories de risques, y compris les risques liés au climat.

Une deuxième ligne de défense (LdD2) est composée des directions Risques et Conformité et est totalement distincte des activités opérationnelles.

GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

1^{re} LIGNE DE DÉFENSE : BUSINESS UNITS / SERVICES UNITS

Évaluation des contreparties et des transactions.
Définition d'une gouvernance propre pour examiner les cas complexes.

2^e LIGNE DE DÉFENSE : LES DIRECTIONS RISQUES ET CONFORMITÉ

Responsable de l'approbation de la première ligne de défense sur les risques environnementaux et sociaux et de la révision des cas de non-alignement.

3^e LIGNE DE DÉFENSE : INSPECTION GÉNÉRALE ET AUDIT INTERNE

En charge de la réalisation d'audits internes indépendants.

DEUXIÈME NIVEAU : LE CONTRÔLE PERMANENT

PREMIER NIVEAU : LE CONTRÔLE PERMANENT

LE CONTRÔLE PERMANENT

Par ailleurs, notre direction de l'Inspection générale et de l'Audit interne est responsable de la troisième ligne de défense (LdD3) et réalise des audits internes indépendants.



STRATÉGIE

AVANT-PROPOS PAR PIERRE PALMIERI	12
AMBITION ET TRANSFORMATION	13
ENGAGEMENT ET COOPÉRATION AVEC LES PARTIES PRENANTES	18
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	22

AVANT-PROPOS PAR PIERRE PALMIERI



PIERRE PALMIERI
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Le développement durable est au cœur de la stratégie du Groupe. En alignant nos activités sur les défis sociétaux et environnementaux plus larges, nous souhaitons impulser un changement positif.

Nous aspirons à être une banque qui, non seulement, s'adapte au changement, mais qui l'incarne également. Une banque qui investit dans les compétences et les connaissances de son personnel pour gérer les défis et les opportunités de demain. Une banque qui s'est engagée à adapter son modèle économique aux besoins de ses clients tandis qu'ils entreprennent leur propre parcours de transformation ESG.

Face à un défi collectif, nous sommes convaincus que la collaboration entre toutes les parties prenantes est essentielle. C'est pourquoi nous travaillons avec nos pairs et de nombreux autres secteurs pour élaborer des normes communes. Nous adoptons une approche de co-construction, en travaillant avec des clients et des tiers afin d'élaborer des solutions. Par ailleurs, nous participons activement à des initiatives du secteur telles que le Conseil de l'hydrogène, l'Alliance européenne pour les batteries, les Principes de Poséidon relatifs au transport maritime, le Groupe de travail sur le financement aligné sur le climat de l'aviation et les Principes pour un acier durable concernant la production d'acier afin d'aider à façonner les politiques de décarbonation. Cette approche va de pair avec la contribution de nos experts aux cadres politiques auprès des gouvernements d'Europe, d'Asie et des États-Unis.

La transition passe par l'acceptation de nouveaux types de risques visant à financer les technologies de demain. Cela implique d'intégrer de nouveaux acteurs susceptibles de devenir les leaders de la transition. La transition exige également un effort de collaboration, permettant de mutualiser l'intelligence collective de financiers, d'ingénieurs et de scientifiques issus de divers secteurs.

En tant que catalyseurs du changement, nous adaptons notre stratégie de manière proactive depuis un certain temps. Nous nous concentrons sur les principales chaînes de valeur intersectorielles que sont le transport routier et ferroviaire, le transport aérien, l'agriculture, l'immobilier et le transport maritime, par exemple. Notre engagement en faveur du développement durable se reflète dans notre engagement à financer l'atténuation du changement climatique ainsi que dans nos franchises fortes et nos rôles de premier plan dans les énergies renouvelables. Il se retrouve également dans notre soutien à l'innovation, car nous accompagnons les leaders émergents qui développent des technologies de pointe et de nouveaux modèles économiques, et qui se concentrent sur les opportunités liées à la transition et à l'impact. Nous renforcerons également notre expertise et investirons dans des solutions fondées sur la nature pour la séquestration du CO₂ et la biodiversité.

L'évolution de Société Générale vers la décarbonation illustre les transformations que connaissent nos clients.

En tant que banque responsable, nous sommes déterminés à être l'un des principaux acteurs d'un avenir durable dans ce moment charnière.



AMBITION ET TRANSFORMATION

Notre ambition RSE	14
Un plan de transformation du Groupe pour accompagner la mise en œuvre de notre ambition RSE : construire ensemble	15
Campagne d'acculturation ESG : un levier majeur pour rendre la transformation effective	16
Programme d'opérationnalisation « ESG By Design » : intégrer la dimension ESG dans nos processus et outils	17

NOTRE AMBITION RSE

Nous plaçons la durabilité au cœur de la stratégie du Groupe. Notre ambition RSE est totalement alignée sur notre raison d'être consistant à construire, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes.

L'ambition RSE de Société Générale repose sur 4 piliers stratégiques : 2 piliers correspondant aux transformations positives liées aux activités du Groupe - transition environnementale et impact local positif, et 2 piliers représentant le socle d'une banque responsable - employeur responsable et culture de responsabilité (gouvernance, culture et conduite).

1. Accompagner nos clients dans leur **transition environnementale** : contribuer par nos activités à la transition énergétique, à la préservation de la biodiversité et au développement d'une économie circulaire, tout en alignant nos portefeuilles sur des trajectoires de neutralité carbone.
2. Être un catalyseur d'**impact local positif** : financer les infrastructures locales et accompagner les acteurs, les organisations, les PME et les entrepreneurs locaux, être à l'avant-garde de la transition vers une mobilité durable et développer notre offre sociale et inclusive.
3. Être un **employeur responsable** : permettre à nos collaborateurs de réaliser leur plein potentiel, leur offrir un environnement de travail épanouissant, adapté et efficace et valoriser leur engagement et leur puissance d'impact.
4. Favoriser une **culture de la responsabilité** : veiller à la conduite éthique et responsable des activités du Groupe et à ce que la gouvernance intègre la durabilité au plus haut niveau.

NOTRE AMBITION RSE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 PILIERS STRATÉGIQUES :



Accompagner tous nos clients dans leur transition avec des solutions innovantes pour répondre à l'évolution de leurs besoins



Accompagner les transformations positives économiques et sociétales au niveau local



Offrir un environnement de travail attrayant, inclusif et motivant



Maintenir les normes les plus strictes de gouvernance, une gestion solide de nos impacts environnementaux et sociaux et veiller au respect de nos engagements

Pour favoriser ces transformations, Société Générale s'est fixé un objectif spécifique :

300 Mds €
de contribution
à la finance durable
SUR LA PÉRIODE 2022-2025

Le Groupe est en bonne voie pour atteindre cet objectif.

Cet objectif est composé de :

- **Obligations durables**
- **Financements :**
 - Opérations SPIF dédiées à des projets spécifiques :
 - Projets environnementaux (énergies renouvelables, mobilité durable, bâtiments durables, solutions bas carbone, etc.) ;
 - Projets sociaux (financement d'établissements de santé, d'hôpitaux, d'infrastructures de télécommunications, de collectivités et de PME locales ou de logements sociaux).
 - Mandats de conseil sur les opérations de finance durable et à impact positif (SPIF) ;

— Prêts liés au développement durable, qui sont des prêts aux entreprises avec des KPI environnementaux ou sociaux, dont le taux d'intérêt varie en fonction de la réalisation de ces objectifs ;

— Véhicules électriques : financement et leasing,

Tous les métiers du Groupe s'engagent à contribuer à cet objectif de finance durable.

UN PLAN DE TRANSFORMATION DU GROUPE POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE AMBITION RSE : CONSTRUIRE ENSEMBLE

Pour faire face à ce nouveau paradigme, le Groupe doit opérer une véritable transformation. Il s'agit d'un projet à long terme, qui nécessite d'intégrer les sujets ESG dans tous les métiers et processus de la banque. La dimension ESG n'est plus un sujet réservé aux spécialistes, mais est un élément clé de notre développement commercial, de notre analyse des risques, de nos décisions d'investissement et de notre propre transformation.

Cette transformation nécessite d'investir massivement pour repenser nos missions, adapter nos modèles économiques, ajuster nos activités et développer de nouvelles compétences. Pour accompagner la mise en œuvre de notre ambition RSE, nous avons lancé un plan de transformation du Groupe, « BuildingTogether » (Construire ensemble), visant à accélérer notre parcours de transition.

Aligner les objectifs :

Des **objectifs ESG** ont été fixés pour un cercle élargi des managers lors de la campagne 2023

Intéressement :

Des **incitations commerciales** ont été définies pour faciliter et orienter l'origination des crédits vers des actifs durables ou à impact positif

Assurer la cohérence :

Nous avons déployé des outils, tels que la **grille de maturité ESG**, à travers l'ensemble de nos Business Units (BU) et Service Units (SU) pour leur permettre d'impulser leur transformation ESG à travers six axes d'analyse principaux (stratégie, offre commerciale, intégration ESG, gouvernance, investissement dans les personnes et écosystème), en veillant à la cohérence avec l'ambition ESG du Groupe. Cet outil permet aux BU/SU de fixer des ambitions pour 2023 et 2025 et de définir leur feuille de route ESG, d'améliorer leurs outils de gouvernance et de gestion, et de mettre à profit les bonnes pratiques entre les différentes entités grâce aux ateliers mis en place.

Acculturer et former :

- Un **plan de formation ESG** ambitieux est en cours de déploiement auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

- Le Groupe a lancé en 2022 un **programme de formation ESG** en partenariat avec l'école CentraleSupélec pour les collaborateurs changeant de poste et ayant besoin de compétences ESG.
- Nous avons mené une vaste **campagne d'acculturation** avec une série de conférences organisées sur des sujets clés de la transition comme l'économie circulaire ou les questions de l'eau présentées par l'OCDE (voir page suivante).

Adapter :

- Nous **repensons nos métiers** afin de développer des solutions innovantes pour accompagner nos clients dans leur transition vers des modèles plus durables. Dans le cadre de notre activité Wholesale, nous avons lancé un **programme baptisé « the Shift »** pour mettre en mouvement les expertises intersectorielles et proposer une approche holistique à nos clients.
- Nous avons lancé et exécuté un **programme d'opérationnalisation, « ESG by Design »**, visant à intégrer l'ESG dans nos processus et nos outils, à travers nos cadres de gestion des risques, de conformité et de planification financière.

UN PLAN DE FORMATION AMBITIEUX : DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE ET DES EXPERTISES SPÉCIFIQUES ADAPTÉES AUX BESOINS DES COLLABORATEURS

Nous nous efforçons d'accélérer le renforcement des compétences de l'ensemble des collaborateurs du Groupe afin que chacun.e puisse jouer un rôle majeur dans la transformation ESG de la Banque et accompagner nos clients dans leur transition. Dans le cadre de cette ambition, deux objectifs stratégiques ont été fixés :

- Développer une culture RSE transversale avec des connaissances communes partagées ;
- Accompagner nos Business Units/Service Units dans leurs besoins en matière d'expertise technique.

Le Groupe a élaboré un plan de formation ESG s'appuyant sur :

- Une **offre de formation importante** avec plus de 150 modules sous différents formats (e-learning, MOOC, ateliers, master class ou podcasts) ;
- Un dispositif interne de **recueil d'expériences à 5 niveaux** allant du niveau fondamental au niveau expert pour développer des connaissances communes sur la RSE, la finance durable, les risques, le climat, la biodiversité ou l'économie circulaire ainsi que des compétences pour les spécialistes travaillant sur les questions ESG. Nous nous sommes fixé un objectif ambitieux avec l'**atteinte du niveau « fondamental » pour tous les collaborateurs** ;



- Des **formations sur mesure** ont également été conçues un public cible spécifique.

CAMPAGNE D'ACCULTURATION ESG : UN LEVIER MAJEUR POUR RENDRE LA TRANSFORMATION EFFECTIVE

Dans le cadre de notre plan BuildingTogether, nous avons lancé un vaste programme d'acculturation pour sensibiliser et former les collaborateurs et les clients à la dimension ESG, en particulier aux enjeux environnementaux et sociaux et à la manière dont ils peuvent devenir des acteurs efficaces de cette transformation.

Nous utilisons une **variété d'outils**, pour créer une dynamique et favoriser une bonne compréhension et une bonne assimilation du sujet, notamment des conférences, des tables rondes, des événements, des défis et récompenses internes, des newsletters, des réseaux sociaux internes, ainsi que l'accès à des experts et à des ressources de qualité externes sur le climat :

- Pour aller plus loin dans la sensibilisation, nous avons pour objectif de **déployer la Fresque du climat auprès de 30 % de nos collaborateurs d'ici fin 2024**. À fin octobre 2023, ce sont plus de 23 000 collaborateurs du Groupe qui ont participé aux ateliers « Fresque du climat ». Ces ateliers ont suscité l'enthousiasme de nos collaborateurs, parmi lesquels 500 ont souhaité devenir des animateurs référents pour contribuer à leur déploiement dans le Groupe ;
- Au niveau du Groupe, **une série de conférences** a été organisée sur des sujets clés de la transition comme l'économie circulaire, les enjeux liés à l'eau et la décarbonation ;
- Nous avons créé un **Club Climat-Énergie** rassemblant plus de 700 membres au sein duquel sont partagées des analyses de l'impact économique des enjeux climatiques et environnementaux sur les secteurs et les pays par le biais de notes et de conférences.
- Nous sponsorisons des événements clés sur le climat et la transition dans les régions où nous sommes présents :
 - en tant que partenaire fondateur du **Sommet sur les changements climatiques** à Bucarest, initié et soutenu par BRD, notre banque de détail en Roumanie. Le sommet vise à devenir le plus grand événement en Europe centrale et orientale dédié aux solutions visant à faire face au changement climatique et à préserver l'avenir de la planète. Après une première édition réussie en 2022, elle a été renouvelée en 2023.
 - Komerční banka (KB) est partenaire du **Sommet sur le Pacte vert**, un événement d'une journée organisé en **République tchèque** qui réunit environ 350 chefs d'entreprise, hommes et femmes politiques, acteurs de premier rang des secteurs de l'énergie et de l'industrie et autres invités.

Le sommet se concentre notamment sur la manière de mettre en œuvre le Pacte vert européen, l'approvisionnement énergétique en Europe, la rénovation énergétique des logements, l'avenir de l'hydrogène et les investissements dans les technologies vertes. L'événement de 2023 a accueilli Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne et le Premier ministre tchèque.

- En France, notre Banque de détail - SG a organisé la **Conférence Nationale Photovoltaïque en partenariat avec la BPI** depuis deux ans consécutifs, un événement dédié aux PME et aux collectivités locales qui souhaitent intégrer le photovoltaïque dans leur stratégie d'approvisionnement énergétique.
- Nous voulons également embarquer nos autres parties prenantes dans cette aventure en leur fournissant des données et des perspectives. Nous organisons des événements tels que la **Semaine de l'Impact positif**, partageons des articles, des opinions d'experts et des articles de recherche, et leur proposons des **podcasts spécialisés** afin d'ouvrir leurs horizons.

UN ÉVÉNEMENT SUR MESURE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION : LA SEMAINE DE L'IMPACT POSITIF

Société Générale organise chaque année la Semaine de l'Impact positif, une conférence mondiale consacrée aux questions ESG, qui réunit des décideurs mondiaux dans les domaines des affaires, de la finance, de l'économie et de la politique.

En 2022, l'événement a apporté des perspectives et des éclairages uniques sur le thème « **Réinventer l'entreprise pour accélérer la transition** » à nos clients Wholesale.

- Plus de 80 intervenants, dont 18 directeurs généraux, sur 48 sessions et 14 sites
- Des thèmes clés, tels que l'hydrogène, les carburants durables, la biodiversité, l'économie circulaire, la finance mixte, la transition équitable, la transformation des secteurs, etc.

Société Générale étend son concept de Semaine de l'Impact positif, réservé depuis sept ans à ses clients Wholesale, à tous ses types de clients.



L'édition 2023 est axée sur le thème « **Explorer la durabilité dans une large perspective** ».

S'OUVRIRE AUX QUESTIONS DE DURABILITÉ EN ÉCOUTANT NOTRE PODCAST 2050 INVESTORS

Société Générale a lancé en 2021 un podcast d'investigation en créant « 2050 Investors », une série de **podcasts sur les mégatendances économiques et de marché de demain**, dans la perspective des objectifs mondiaux de développement durable de 2050. Dans chaque épisode de « 2050 Investors », Kokou Agbo-Bloua, Responsable mondial de la Recherche Économique, Cross-Asset et Quantitative de Société Générale, mène une enquête sur un sujet fondamental comme les villes intelligentes, la mobilité de demain, l'intelligence artificielle ou encore l'inflation.

Il propose des analyses approfondies, sous l'angle des critères ESG, concernant l'actualité et les tendances relatives à l'économie, à la planète, aux marchés et à nous-mêmes.

Avec ce format original, **Société Générale met en lumière ses experts et fait appel à des invités qui sont des personnalités publiques, des acteurs de l'industrie, des auteurs à succès ou encore des prix Nobel.**

Ce podcast, qui compte près de trente épisodes, a reçu beaucoup de commentaires enthousiastes de la part des auditeurs. Il affiche cinq étoiles sur cinq sur Apple Podcast.

PODCAST 2050 INVESTORS



PROGRAMME D'OPÉRATIONNALISATION « ESG BY DESIGN » : INTÉGRER LA DIMENSION ESG DANS NOS PROCESSUS ET OUTILS



**VALÉRIE
VILAFRANCA**
RESPONSABLE
LA TRANSFORMATION
OPÉRATIONNELLE
ESG

« En tirant
parti de
ses forces,
en s’ouvrant à l’ère du
numérique et en travaillant
de manière collective à une
ambition commune, le Groupe
écrit un nouveau chapitre
de l’intégration ESG au cœur
du Groupe. »

Les changements climatiques et environnementaux ont une incidence profonde sur notre environnement commercial et de risque, ainsi que sur la manière dont nous opérons dans l'ensemble des activités et des processus de la banque, que ce soit dans la manière dont nous élaborons la planification, concevons les stratégies et dirigeons la Banque, ou dont nous évaluons nos clients et les transactions, gérons nos risques et rendons compte de nos activités.

Pour répondre au mieux à ce changement, le Groupe s'est engagé en 2022 dans **un programme de transformation ESG pluriannuel** (ESG by Design) dont l'objectif est d'opérationnaliser les changements ESG, en mettant l'accent sur l'opérationnalisation des engagements volontaires du Groupe (par exemple : Net Zero Banking Alliance ou politiques sectorielles) et les exigences réglementaires.

Nous investissons afin d'opérationnaliser les questions ESG dans nos activités quotidiennes de planification et de reporting des opérations, des risques, de la conformité et de la gestion financière.

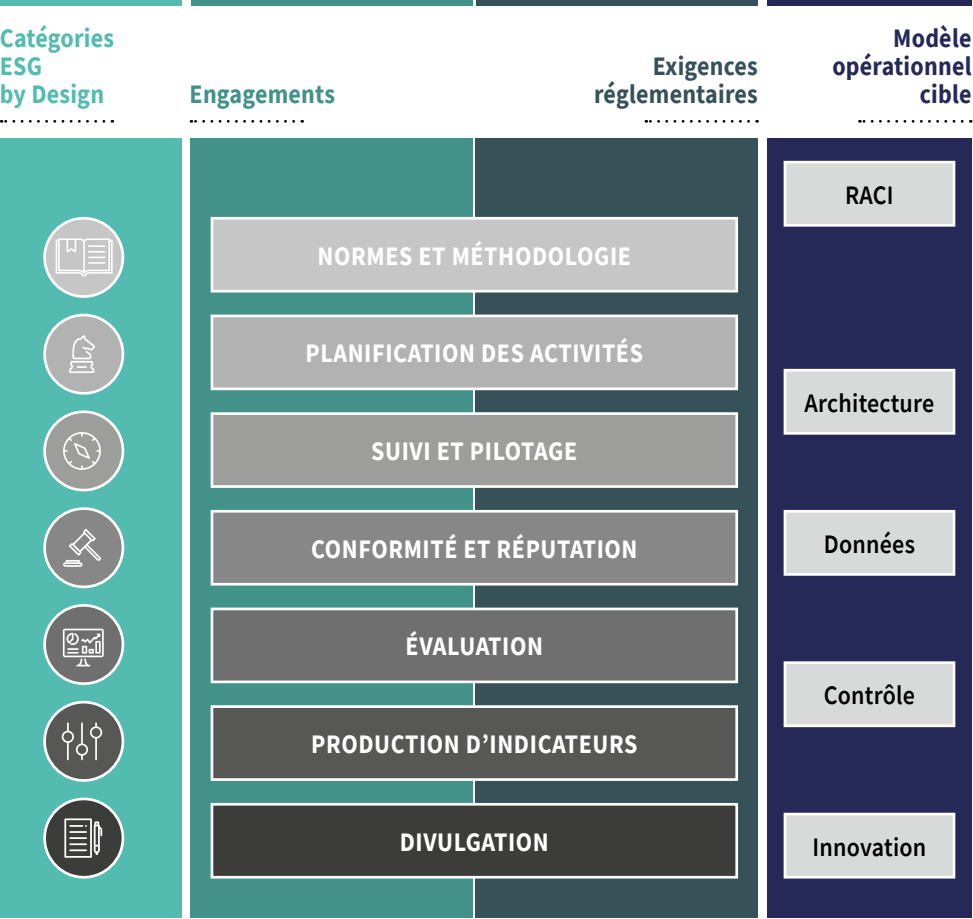
Le programme couvre l'impact des facteurs ESG sur les activités de financement, d'investissement et d'exploitation propre. Le programme ESG by Design est en charge du pilotage de l'opérationnalisation ESG sur l'ensemble des activités du Groupe, de la définition des objectifs, de l'élaboration des méthodologies, processus et outils ESG et de l'accompagnement des métiers dans la mise en œuvre des objectifs du Groupe.

À cette fin, l'un des principes clés qui sous-tendent la manière dont nous menons la transformation ESG pour garantir la cohérence est d'intégrer l'ESG dans les processus existants, afin de réellement :

- Intégrer les facteurs de risque ESG dans le **cadre de gestion des risques en commençant par le cadre des tests de résistance climatique** et le pilotage des indicateurs ESG ;
- Développer/adapter les **processus** et les **outils informatiques pour améliorer et industrialiser l'analyse ESG des clients et des transactions**, tant sur le risque de crédit que sur le risque de réputation, en couvrant le risque physique ainsi que les risques de transition pour le climat et la nature ;
- **Intégrer l'ESG dans le pilotage financier de la banque** et les incitations relatives aux transactions, y compris l'opérationnalisation et le suivi des **objectifs d'alignement du portefeuille** ;
- Améliorer les **infrastructures pour produire des rapports ESG**, y compris de collecte et de stockage des données ESG ;
- Renforcer notre cadre de divulgation pour couvrir la directive **CSRD**.

Le programme s'articule autour de différents axes de travail et d'un modèle opérationnel cible pour s'assurer que tous les éléments s'emboîtent, à l'image des pièces d'un puzzle bien conçu. Cette approche assure une bonne coordination de nos efforts afin qu'ils contribuent tous à notre **réussite collective**.

FINANCEMENT WHOLESALE/FINANCEMENT DE DÉTAIL/INVESTISSEMENT/ OPÉRATIONS PROPRES





ENGAGEMENT ET COOPÉRATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Favoriser l'engagement auprès des clients et soutenir les stratégies de transition	19
Travailler avec nos pairs et les secteurs pour élaborer des normes communes	20
Travailler avec les décideurs politiques pour accélérer la transition	21

FAVORISER L'ENGAGEMENT AUPRÈS DES CLIENTS ET SOUTENIR LES STRATÉGIES DE TRANSITION

Pour nous assurer que les stratégies de transition de nos clients sont cohérentes avec nos propres trajectoires sectorielles, nous dialoguons avec eux.

En dialoguons avec nos clients, nous :

- les comprenons mieux et échangeons avec eux sur leurs stratégies de transition climatique ;
- enrichissons notre évaluation des risques et des impacts liés au climat des clients et comprenons comment les clients les atténuent ;
- structurons et proposons des solutions adéquates et innovantes de financement, de conseil et de partenariat pour les transformations des clients.

L'engagement auprès des clients est encore plus important dans un contexte où les profils de risque et d'activité des entreprises évoluent rapidement.

Nos équipes doivent adopter une approche de co-construction avec les clients, développer une expertise, se former de manière continue et s'impliquer fortement pour identifier les principaux facteurs de risque et opportunités.

Afin de favoriser l'engagement auprès des clients, nous mettons à profit notre expertise interne, mobilisons l'intelligence collective et travaillons en partenariat avec des spécialistes de la transition et de l'impact pour instaurer un dialogue constructif, adapté aux spécificités de chaque client.

Nous devons disposer de compétences et d'outils de pointe pour être les meilleurs partenaires pour nos clients. Différents leviers sont mis à la disposition des banquiers conseils et des chargés de clientèle pour développer leur expertise et comprendre à la fois les enjeux de transformation des secteurs qu'ils couvrent et les risques et opportunités spécifiques pour leurs clients :

■ Dynamiques sectorielles et enjeux :

- **Les packs sectoriels** : supports et présentations en ligne expliquant les principales tendances ESG de chaque secteur et la manière dont le marché peut être influencé par les contraintes ou opportunités ESG. Ils ont été co-construits par des chargés de clientèle et des experts ESG ;
- **Les présentations spécifiques sur les enjeux et les leviers de décarbonation secteur par secteur** ;
- **L'indicateur de vulnérabilité climatique sectorielle (ICVI)**, développé par la Direction des études économiques et sectorielles, outil de notation du risque permettant aux banquiers de comprendre le niveau de risques de transition d'un secteur spécifique ;
- **Les conférences « Business hours » diffusées sur le web** durant lesquelles des experts sectoriels de diverses entreprises confrontent leurs points de vue sur les défis et opportunités de leur secteur en lien avec la transition. Aviation, transport maritime, automobile, etc. : chaque secteur est scruté de près et les spécialistes partagent leurs perspectives avec les collaborateurs ;
- **Le Club Climat-Énergie** : club rassemblant plus de 700 membres au sein duquel sont partagées des analyses de l'impact économique des enjeux climatiques et environnementaux sur les secteurs et les pays par le biais de notes et de conférences (180 participants par réunion en moyenne). Les sujets abordés incluent les besoins financiers de l'UE, la transition vers la neutralité carbone aux États-Unis à l'horizon 2050 et le rapport du GIEC.

■ Profil et stratégie de durabilité des clients :

- **L'indicateur de vulnérabilité climatique entreprises (CCVI)**, développé par le département des études économiques et sectorielles, permet aux banquiers de comprendre le niveau de risque de transition des entreprises clientes ;
- **L'analyse environnementale et sociale des entreprises clientes** permet aux banquiers de comprendre les principaux impacts environnementaux et sociaux des clients et la manière dont ils les atténuent. Cette analyse inclut également le statut d'alignement des clients sur nos politiques sectorielles, ce qui donne lieu à des discussions ciblées avec les clients ;
- **L'outil Transition Opportunities Potential (« TOP ») développé pour évaluer les stratégies de transition climatique des clients.** L'outil est adapté aux spécificités de chaque secteur et repose sur une méthodologie transparente. Il aide les banquiers conseil et les chargés de clientèle à structurer et à approfondir les discussions stratégiques avec les clients et à mieux accompagner leurs stratégies de transition avec des solutions adéquates, innovantes ou liées au développement durable.

Afin de favoriser un dialogue ouvert et le partage d'expériences, nous organisons chaque année un événement international et diffusé : **la Semaine de l'Impact positif** qui réunit des invités de renom et des experts de Société Générale autour d'échanges instructifs sur la transition.



NOTRE ÉVÉNEMENT PHARE : LA SEMAINE DE L'IMPACT POSITIF

Depuis huit ans, Société Générale organise chaque année une conférence lors de la **Semaine de l'Impact positif** qui rassemble une large communauté de professionnels, de leaders du secteur et de décideurs, afin d'étudier en profondeur des idées concrètes pour accélérer la transition.

Cet événement annuel vise à partager des informations précieuses avec des experts renommés et des leaders du secteur qui encouragent un changement positif et promeuvent une transition plus rapide.

L'édition 2023 se déroulera les 27 et 28 novembre, en ligne et en présentiel sur des sites sélectionnés, avec **plus de 80 intervenants**, principalement des dirigeants et des experts internationaux invités, qui échangeront avec les spécialistes et les dirigeants de Société Générale.

Le programme de cette année est axé sur **la transformation profonde des industries, des secteurs, des chaînes de valeur et de l'investissement** en vue, non seulement, de faciliter la transition, mais aussi de l'accélérer.

Il couvre un large spectre de sujets liés à la transition : transformation des entreprises, mobilité électrique, minéraux critiques, économie circulaire, agriculture durable, aviation, leaders émergents, transition juste et bien plus encore.

Près de **650 clients** ont assisté à l'édition 2022 en écoutant plus de **100 intervenants** sur **48 sessions et 14 lieux**.

TRAVAILLER AVEC NOS PAIRS ET LES SECTEURS POUR ÉLABORER DES NORMES COMMUNES



HADJIRA HAMDAOUI
RESPONSABLE DE
L'ÉQUIPE STRATÉGIE
QUANTITATIVE CLIMAT

« Dans la quête
d'un avenir
durable, il est
impératif que

*nous, les banques, unissions nos
forces à celles des entreprises,
en mutualisant nos capacités
d'innovation financière et
industrielle, pour ouvrir la voie à la
décarbonation de notre économie.
Compte tenu de la pressante
nécessité d'agir, la vision partagée
et l'esprit de collaboration seront
déterminants pour réussir à bâtir un
monde plus vert et plus durable. »*

Le pilotage des portefeuilles de crédit au travers de trajectoires compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris nécessite de s'appuyer sur des méthodes et des indicateurs. Nous faisons partie des premières banques ayant uni leurs forces pour travailler collectivement à l'élaboration de ces méthodologies.

Depuis 2018, nous contribuons au développement de la méthodologie PACTA⁽¹⁾ et collaborons avec BBVA, BNP Paribas, ING et Standard Chartered (également connues sous le nom des banques de Katowice) et 2DII pour rendre la méthodologie applicable aux portefeuilles bancaires, en formulant des recommandations visant à l'améliorer.

Nous avons adhéré en tant que membre fondateur à la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) en 2021

Cette alliance rassemble de nombreuses banques autour de l'objectif visant à aligner leurs portefeuilles et leurs activités sur des trajectoires compatibles avec une hausse maximale de la température de 1,5 °C. Nous participons activement à différents groupes de travail organisés par la NZBA et la GFANZ⁽²⁾ aux côtés d'autres banques. En travaillant avec nos pairs, nous visons à adopter des méthodes communes et reconnues.

Nous avons également rejoint plusieurs groupes de travail rassemblant des établissements financiers et des acteurs majeurs des secteurs pour combiner nos expertises et travailler collectivement sur la transition des secteurs.

Nous sommes un membre fondateur du groupe de travail Aviation Climate-Aligned Finance (CAF) et du groupe de travail Aluminium Climate-Aligned Finance. Nous avons rejoint le groupe de travail Steel Climate-Aligned Finance en tant que co-dirigeant, aux côtés de cinq autres prêteurs de premier plan de l'industrie sidérurgique, afin de définir les normes favorisant la décarbonation du secteur.

Le Groupe de travail a publié les Principes pour un acier durable (SSP), le premier accord de financement aligné sur le climat (CAF) destiné aux prêteurs de l'industrie sidérurgique.

Les SSP sont une solution clé en main pour mesurer la conformité des portefeuilles de prêts au secteur de l'acier avec le scénario à 1,5 °C et en rendre compte. Conçus pour soutenir la réalisation concrète d'émissions nettes nulles dans l'industrie sidérurgique, ils fournissent également les outils nécessaires aux activités d'engagement et de plaidoyer auprès des clients.

En étroite collaboration avec les principaux acteurs de ces secteurs, l'objectif est de définir des méthodologies communes pour aider nos clients à décarboner leurs activités et à répondre aux enjeux spécifiques de ces secteurs de manière appropriée.

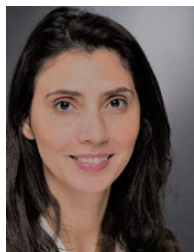
Le Groupe a été la première banque européenne à rejoindre le Conseil de l'hydrogène, qui rassemble plus de 120 membres contribuant au déploiement de l'hydrogène dans le cadre de la transition énergétique. L'ambition de la banque est d'apporter son expertise en matière de financement innovant et de conseil énergétique pour favoriser le développement des solutions hydrogène « bas carbone » de demain.

En tant que signataire fondateur des Principes de Poséidon, aux côtés de dix autres banques, le Groupe accompagne les acteurs du secteur maritime mondial dans leur transition énergétique. Ces principes ont pour objectif de promouvoir un avenir bas carbone pour l'industrie maritime mondiale en intégrant la prise de décisions climatiques dans la gestion de portefeuille et dans les décisions de prêts en matière de financement maritime.

2022		Signataire fondateur des Principes pour un acier durable , le premier accord de financement aligné sur le climat destiné aux prêteurs de l'industrie sidérurgique
		Co-fondateur du groupe de travail Aviation Climate-Aligned et co-fondateur et co-dirigeant du groupe de travail Aluminium Climate-Aligned
		Membre du Science Based Targets Network for Climate and Nature
2021		Membre fondateur de la Net-Zero Banking Alliance de l'UNEP-FI , engagé à aligner ses portefeuilles sur les trajectoires visant la neutralité carbone d'ici 2050
		Co-dirigeant du groupe de travail définissant les normes de décarbonation pour le secteur de l'acier
2020		Première banque à rejoindre le groupe d'investisseurs du Conseil de l'hydrogène , mettant son expertise au profit de financements innovants et de conseils énergétiques
		PACTA poacierur les banques : publication conjointe d'une méthodologie avec les banques de Katowice
		Banque fondatrice des Principes pour une banque responsable des Nations Unies et membre de l' Engagement collectif pour l'action climatique
2019		Signataire de l' Accord de Katowice et engagement à aligner son portefeuille sur l' Accord de Paris
		Signataire fondateur des Principes de Poséidon , visant à décarboner le secteur du transport maritime
		Première banque française à rejoindre le programme de partenariat Climate Bond Initiative
2018		Membre des Principes applicables aux obligations vertes de l'ICMA
2017-2021		Membre fondateur de la Positive Impact Initiative au sein de l' UNEP-FI
		Signataire du CDP , des Principes de l'Équateur et du Soft Commodities Compact

(1) PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) est une méthodologie conçue par la 2^e Investing Initiative (2DII) pour aider les investisseurs à analyser dans quelle mesure les dépenses d'investissement des entreprises et les actifs industriels derrière les instruments financiers et les portefeuilles dans les secteurs à forte intensité d'émissions sont alignés sur différents scénarios climatiques. (2) GFANZ : Glasgow Financial Alliance for Net Zero.

TRAVAILLER AVEC LES DÉCIDEURS POLITIQUES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION



FRIDA MEKOU
DDIRECTRICE
ET CONSEILLÈRE
PRINCIPALE AFFAIRES
PUBLIQUES

« Société
Générale
s'engage

auprès des décideurs politiques dans le but de promouvoir l'établissement d'un cadre politique dans lequel les banques seraient non seulement incitées à réduire progressivement leurs émissions financées, en particulier dans les secteurs émetteurs où des objectifs d'alignement sont nécessaires, mais aussi à financer la réduction des émissions (c'est-à-dire les technologies et infrastructures à zéro émission nette). »

Alors que les changements climatiques et la dégradation de la nature s'accélèrent, il est vital que nous continuions à agir collectivement pour intégrer la durabilité dans chaque aspect de l'économie réelle. Les établissements financiers ont un rôle clé à jouer dans l'orientation des flux de capitaux vers les objectifs de durabilité, et il est essentiel que les conditions soient réunies pour permettre la transition de l'économie réelle, y compris les mesures de soutien des décideurs politiques.

Depuis 2018, Société Générale dialogue activement avec les décideurs politiques pour contribuer à leurs efforts visant à instaurer un environnement politique favorisant la transition de l'économie réelle.

Les défis que doivent relever les banques pour développer la finance durable et aligner leurs portefeuilles sur des trajectoires compatibles avec des scénarios à 1,5 °C sont colossaux dans une économie qui se dirige vers une hausse nettement supérieure à 2 °C. L'annulation des émissions financées par des retraits immédiats d'actifs à fortes émissions ou la rupture de relations avec des entreprises clientes très émettrices serait inefficace pour atteindre la décarbonation indispensable de l'économie réelle à l'échelle mondiale. Par conséquent, Société Générale s'engage auprès des décideurs politiques dans le but de promouvoir l'établissement d'un cadre politique dans lequel les banques seraient non seulement incitées à réduire progressivement leurs émissions financées, en particulier dans les secteurs émetteurs où des objectifs d'alignement sont nécessaires, mais aussi à financer la réduction des émissions (c'est-à-dire les technologies et infrastructures à zéro émission nette).

Les capacités de financement sont importantes, mais nous constatons un nombre insuffisant de projets bas carbone rentables. Cela nécessite dans un premier temps de faire évoluer la demande, de passer à une économie d'usage et de développer l'électrification, ce qui implique de nouvelles infrastructures publiques, ainsi que le renforcement des capacités et des compétences.

Les politiques publiques ont un rôle à jouer pour inciter les entreprises à privilégier les investissements dans des solutions bas carbone plutôt que dans les technologies existantes. Certaines régions ont déjà commencé à appliquer de telles mesures, comme l'Inflation Reduction Act aux États-Unis, qui a fait progresser l'investissement dans tous les secteurs et qui en a atténué les risques afin de faciliter le financement de la décarbonation. Nous saluons également, au sein de l'UE, la loi européenne sur le climat, le paquet de propositions « Fit for 55 » de l'UE et la proposition de règlement pour une industrie à zéro émission nette de la Commission européenne. Dans cette perspective, toute incitation des entreprises qui garantirait un taux de retour sur investissement minimal et prévisible sur la durée de vie économique des projets donnerait aux banques une plus grande visibilité sur la viabilité à long terme des projets, tout en limitant le risque technologique.

Les banques internationales peuvent jouer un rôle dans le financement de la transition de l'économie réelle à la fois au niveau régional et mondial, y compris dans les pays émergents et en développement. Soutenir les pays émergents et en développement dans leur transition nécessite un écosystème de partenaires de financement publics, multilatéraux et catalyseurs pour concevoir des transactions de financement mixte. Il est également important que les décideurs politiques poursuivent leurs efforts pour favoriser l'interopérabilité des normes de durabilité à l'échelle mondiale, afin de garantir des conditions de concurrence équitables pour les banques internationales actives dans les pays émergents et en développement.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Faire face aux risques environnementaux et aux impacts climatiques que nous nous efforçons de gérer avec nos parties prenantes 23

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE 24

Accompagner les grandes entreprises dans leur transition environnementale 25

Promouvoir la transition environnementale des entrepreneurs, des PME et des ETI 28

Clients particuliers : développer une gamme de services et de produits durables et socialement responsables 29

Au-delà des offres financières, nous avons l'ambition de devenir le premier acteur mondial de la mobilité durable 30

L'innovation comme levier clé pour accompagner la transition de nos clients 31

GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LE CLIMAT 32

Gérer le potentiel impact de nos opérations sur le climat 33

Gérer le potentiel impact de nos activités en appliquant un cadre e&s solide 34

Maîtriser le potentiel impact de nos activités en prenant des décisions concrètes et en fixant des objectifs 35

GÉRER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT 36

FAIRE FACE AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET AUX IMPACTS CLIMATIQUES QUE NOUS NOUS EFFORÇONS DE GÉRER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

La transition écologique est un défi de taille, qui comporte des enjeux climatiques, économiques, sociaux et technologiques.

C'est un sujet complexe et nous sommes convaincus qu'il nécessite des approches concertées et collectives avec l'ensemble de nos parties prenantes : pouvoirs publics, concurrents, clients, investisseurs, scientifiques et régulateurs.

Le pilier relatif à la transition environnementale de notre ambition RSE s'appuie sur notre **stratégie climat**.

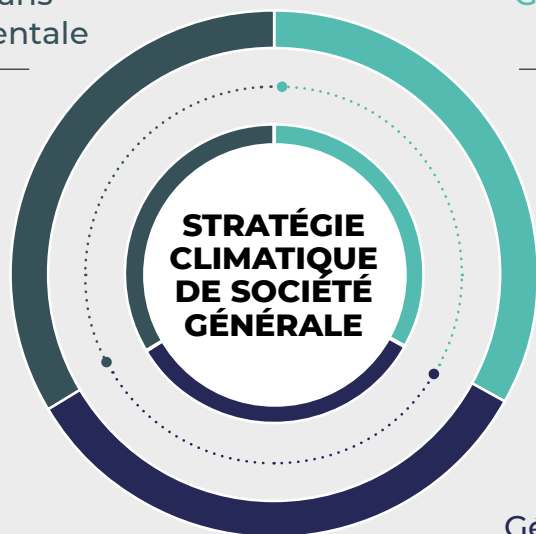
Afin de concilier les enjeux de court terme avec une vision volontariste de long terme, notre stratégie climat s'articule autour de trois axes :

- **Accompagner nos clients dans leur transition environnementale** notamment en concevant des solutions de conseil et de financement adaptées

- **Gérer les impacts potentiels** des activités du Groupe sur le climat directement via son propre fonctionnement ou indirectement via son portefeuille ;

- **Gérer les risques liés au climat.**

Accompagner nos clients dans
leur transition environnementale



Gérer les impacts climatiques
potentiels de nos activités

Gérer les risques liés au climat



ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Les entreprises engagées dans la transition sont confrontées à des besoins d'investissement sans précédent, de l'ordre de plusieurs milliers de milliards d'euros estimés nécessaires chaque année au cours des prochaines décennies. Notre approche est globale et nous accompagnons chaque client de manière différenciée.

Dans ce monde en pleine mutation, nous avons pour ambition d'être le partenaire de confiance de nos 25 millions de clients en mettant notre expertise à leur

service afin de les accompagner dans leur transition écologique.

Nous voulons être un partenaire clé pour nos clients dans leur propre parcours de décarbonation, non seulement en leur fournissant des **solutions traditionnelles de finance verte** ou d'**investissement**, mais aussi en comprenant leurs besoins et en leur proposant des **conseils, une expertise, des innovations**, et en ouvrant leur horizon à de nouveaux partenariats et solutions.

Au-delà de l'accompagnement de nos clients, nous **repensons nos métiers** avec une approche intersectorielle et globale en explorant de nouvelles frontières et en intégrant les champions de l'économie bas carbone et des nouvelles technologies.

Nous estimons que ces transformations offrent aux banques une occasion unique de concevoir des solutions responsables pour financer l'économie en mutation et s'adapter à l'évolution de la société tout en créant de nouvelles opportunités commerciales.

Pour répondre à l'évolution des besoins de ses clients, Société Générale adapte avec soin son offre de services à chaque catégorie de clients.

Dans cette optique, les équipes du Groupe accompagnent les **grandes entreprises** dans leur transition environnementale. Nous avons lancé un programme visant à repenser le contenu de nos activités afin de mieux accompagner les évolutions sectorielles favorisant la décarbonation de l'économie.

Nos banques de détail mettent l'expertise de leurs équipes au service des **entreprises et entrepreneurs de proximité** pour leur offrir un soutien adapté à leur environnement.

Le Groupe a développé une gamme d'offres spécifiques pour les **clients particuliers**, notamment pour les véhicules électriques et la rénovation énergétique.

NOTRE APPROCHE POUR ACCOMPAGNER CHAQUE CLIENT DANS SA TRANSITION :

DÉVELOPPER
DES SOLUTIONS
ET DES PRODUITS
DE FINANCE
DURABLE

METTRE
NOTRE EXPERTISE
AU SERVICE
DE NOS CLIENTS

REPENSER
NOS MÉTIERS

ACCÉLÉRER
L'INNOVATION
POUR ACCOMPAGNER
LA TRANSITION



ACCOMPAGNER LES GRANDES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

INTÉGRATION DES QUESTIONS DE DURABILITÉ

Société Générale finance la transition énergétique depuis longtemps déjà.

Cela fait près de 20 ans que nous sommes à l'avant-garde de l'accompagnement et de la facilitation de l'accès aux énergies renouvelables à travers de nombreux projets à travers le monde. Nous proposons en effet des solutions pionnières dans le financement des nouvelles technologies et structurons des opérations dans les domaines de l'éolien offshore et du solaire flottant.

Aujourd'hui, l'enjeu est d'aller encore plus loin en accompagnant nos clients dans leur adaptation à une économie bas carbone. Nos métiers du monde entier mutualisent leurs expertises en matière d'ingénierie et d'innovation financières pour proposer une gamme complète de solutions de financement, d'investissement et de gestion de trésorerie répondant aux besoins de nos clients.

Solutions de financement

Nous cherchons constamment à utiliser nos capacités d'innovation financière afin de fournir à nos clients les produits financiers dont ils ont besoin pour accroître leur impact positif. Au-delà de la finance classique, Société Générale dispose de solutions responsables pour le financement des biens d'équipement.

- **Les obligations ou prêts verts, sociaux et durables** : dont les produits visent à financer des projets clairement identifiés et générant des bénéfices environnementaux et/ou sociaux.
- **Les prêts et obligations liés au développement durable** : prêts et obligations liant la structure de financement aux réalisations du client en termes d'objectifs de responsabilité sociale d'entreprise (RSE).
- **Le financement de projets** : services de conseil financier et capacités d'arrangement en matière de financement de projets, dans de multiples secteurs à travers le monde, de l'énergie aux infrastructures.
- **Financement durable des exportations** : instruments qui soutiennent, garantissent et/ou financent des opérations de financement des exportations ayant un impact positif manifeste sur les enjeux environnementaux et/ou sociaux.

Diagnostic et conseil

Société Générale intègre les facteurs ESG dans son dialogue commercial et stratégique avec ses clients.

Nous aidons nos clients à adapter leurs approches de la transition énergétique en les conseillant de différentes manières en fonction de leurs besoins :

- **Une expertise intersectorielle** : aider les entreprises clientes à faire face à la complexité de la transition nécessite à la fois une approche sectorielle et intersectorielle, ainsi qu'une expertise technique et une connaissance de la réglementation. Cela nous permet de leur apporter le meilleur conseil, en s'appuyant sur la vaste expérience du Groupe en matière de finance et de conseil dans des secteurs tels que l'énergie, l'agriculture, l'immobilier, les transports et la technologie ;
- **Conseil ESG et accès au marché** : dans le cadre de leur politique d'investissement, les investisseurs considèrent désormais que la performance ESG est un indicateur clé du profil de risque à long terme d'une entreprise, qui peut avoir un impact significatif sur sa liquidité/son attractivité sur le marché. Grâce à notre connaissance approfondie des préoccupations ESG des investisseurs et des parties prenantes (clients, contractants, régulateurs et

agences de notation ESG), nos experts accompagnent et conseillent nos entreprises clientes dans leur processus de publication d'informations et de notation ESG afin d'obtenir le meilleur accès au marché ;

- **La recherche ESG** : dans le but de fournir un cadre pour aider les investisseurs à prendre des décisions éclairées en associant les indicateurs financiers traditionnels à une analyse financièrement pertinente et concrète des enjeux ESG. L'équipe de recherche ESG intègre systématiquement les critères ESG dans son analyse fondamentale des actions, ses valorisations et ses recommandations. Cette intégration ESG s'ajoute aux services de conseil que l'équipe de recherche ESG fournit aux clients en ce qui concerne, par exemple, la pléthore de nouvelles réglementations ESG déployées par les États et les régulateurs

ACCOMPAGNER LES GRANDES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Solutions d'investissement

Le Groupe émet des obligations structurées qui intègrent des critères ESG, elles sont émises dans des formats d'investissement durables et à impact positif détaillés ci-dessous. Les dépôts socialement responsables constituent une autre composante de notre offre d'investissement durable et positive pour les entreprises clientes.

- **Obligations à impact positif** : une gamme de produits permettant aux clients d'investir dans des produits sur mesure et soutenant le financement à impact positif.
- **Repackaging d'obligations vertes ou sociales** : émission d'obligations restructurées dont la source de financement est le rendement d'une obligation verte tierce et dont le coupon est adapté à la demande de l'investisseur.

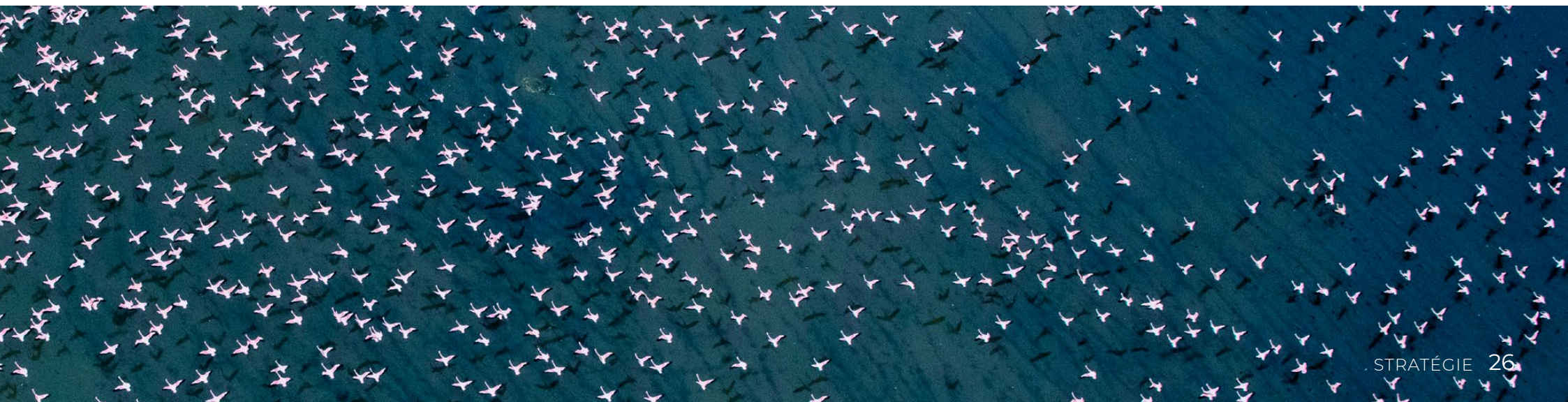
- **Obligations vertes, sociales ou durables émises par un tiers** : l'émetteur affecte l'équivalent des fonds levés pour financer ou refinancer des projets durables ou est un « pure player » reconnu dans ce type de financement.
- **Obligations ayant une contribution positive** : l'investisseur contribue en investissant dans des initiatives à impact positif, telles que l'agroforesterie et la réduction des émissions de CO₂, via le marché volontaire du carbone.
- **Dépôts socialement responsables** : nous associons les fonds collectés à un montant équivalent en prêts à court terme à des entreprises ayant une notation ESG élevée (selon une méthodologie interne), ou pour des opérations de financement de matières premières sélectionnées selon des critères ESG.

Fournisseurs de services financiers

Le Groupe vise également à offrir une gamme complète de solutions durables pour répondre aux besoins de ses clients en matière de services financiers, de gestion de trésorerie et de solutions de paiement. Les offres ESG comprennent le leasing, le financement des exportations, la gestion de trésorerie et les solutions d'affacturage/affacturage inversé intégrant des caractéristiques ESG.

- **Leasing et services financiers** : nous finançons des actifs durables sur cinq segments d'activité : la technologie, les équipements industriels, la santé, l'énergie verte, et les transports. Soutenir le changement de comportement en passant d'un modèle axé sur la propriété des actifs à un modèle basé sur l'utilisation adoptant une approche fondée sur le cycle de vie des actifs et des « solutions complètes » - des solutions de mise à niveau, de remplacement et de rénovation.

- **Financement du commerce vert et durable** : l'offre de financement du Groupe s'articule autour de cinq grands secteurs : les énergies renouvelables, l'hydrogène, les transports propres, la gestion des déchets et l'utilisation durable de l'eau.
- **Solutions de paiements et de gestion de trésorerie** : une gamme de solutions de garantie de performance durables ou liées au développement durable, de prêts durables pour le fonds de roulement et de soutien durable de la liquidité.
- **Affacturage/affacturage inversé** : programmes de financement de créances avec des indicateurs environnementaux et sociaux (E&S) intégrés pour rapprocher les clients de leurs objectifs sociaux et environnementaux, ainsi que des produits d'affacturage inversé avec des critères sociaux pour optimiser le financement de la chaîne d'approvisionnement en préfinançant les dettes fournisseurs.



ACCOMPAGNER LES GRANDES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



**SANDRINE
ENGUEHARD**
RESPONSABLE
DES SOLUTIONS
DE FINANCEMENT
À IMPACT POSITIF
ET DURABLE

« Afin d'accompagner nos clients dans leur transition dans un environnement de plus en plus complexe, nous avons lancé The Shift, un accélérateur de notre propre transformation. Nous encourageons l'intelligence collective sur certains sujets majeurs en vue de développer de nouvelles approches de conseil et de financement et de co-construire des solutions avec nos clients. »

ÉVOLUTION DE NOS MODÈLES ÉCONOMIQUES

L'accompagnement de nos clients dans la transition et l'appui à leur stratégie de transition sont des éléments fondamentaux de notre activité bancaire. Pour nous adapter à l'évolution des besoins de nos clients, **nous repensons nos modèles économiques** et intégrons des solutions innovantes issues de notre écosystème de parties prenantes.

En ce qui concerne notre activité Wholesale, nous avons décidé de **mobiliser l'intelligence collective et l'expertise intersectorielle pour proposer une approche holistique à nos clients au travers d'un programme baptisé « The Shift ».**

Afin de soutenir la transformation de nos clients, plus de **400 collaborateurs** issus de différentes régions et métiers clés travaillent ensemble sur **12 activités stratégiques** articulées autour de trois thématiques pour :

- **Créer des synergies et renforcer les expertises ;**
- **Intégrer et impliquer les collaborateurs dans la démarche ESG.**

1. CHAÎNES DE VALEUR STRATÉGIQUES

À l'aide d'une approche intersectorielle et d'une analyse du cycle de vie, nous adoptons une vision holistique des activités de nos clients

1. Transport aérien
2. Secteur maritime
3. Mobilité ferroviaire et routière
4. Agroalimentaire durable

2. NOUVELLES ACTIVITÉS

Nous accompagnons les leaders émergents et créons de nouvelles offres de produits dédiées au financement d'actifs à petite échelle et aux solutions fondées sur la nature

5. Leaders émergents
6. Financement d'actifs à petite échelle et accès à l'énergie
7. Biodiversité, solutions fondées sur la nature et crédits carbone

3. ENRICHISSEMENT MUTUEL

Nous partageons notre savoir-faire et menons des actions de sensibilisation afin de nous positionner en tant que précurseurs à l'égard de technologies et de marchés moins matures

8. Hydrogène
9. Économie circulaire
10. Solutions de décarbonation
11. Immobilier
12. Santé

Pour soutenir les nouvelles activités, **Société Générale lance un investissement de transition de 1 Md EUR** **Fonds à investir en dette et en actions pour accompagner les acteurs émergents et les nouvelles solutions**, avec une composante sur le financement à impact positif, pour favoriser une transition juste et contribuer au financement des Objectifs de développement durable.

- **1 Md EUR** d'engagement de la part de Société Générale
 - 0,7 Md EUR de capitaux propres
 - 0,3 Md EUR de dette pour la transition énergétique
- En partenariat avec des **gérants d'investissements alternatifs bien établis** et indépendants

0,7 Md EUR d'investissement en capitaux

Leaders émergents de la transition énergétique
(solutions bas carbone, énergies renouvelables, captage et stockage du carbone, hydrogène, etc.)
Investissement dans des sociétés de capital-risque ou de croissance

Solutions fondées sur la nature avec des contributions positives à la protection et à la restauration de la biodiversité

Investissements à impact contribuant aux ODD des Nations Unies

PROMOUVOIR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRENEURS, DES PME ET DES ETI



Jan JUCHELKA
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE KOMERCNÍ BANKA
ET RESPONSABLE PAYS
POUR LA RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE ET
LA SLOVAQUIE

« Consciente
du défi auquel

sont confrontés les PME et les entrepreneurs pour financer la décarbonation de leurs activités, Komerční banka a développé des solutions financières innovantes et adaptables. En tant que leader bancaire en matière de développement durable, nous voulons être un partenaire clé de ces entreprises dans leur cheminement vers une économie à faibles émissions de carbone. En 2022, nous avons constaté une augmentation des financements de projets étroitement liés à l'énergie, en particulier aux sources d'énergie renouvelables. »

Partout où il est présent, le Groupe accompagne et soutient les acteurs de toutes tailles dans leur transition. Pour aider les entrepreneurs, les PME et les ETI, nous avons conçu **une gamme complète de produits bancaires** axée sur la transition vers un modèle économique plus durable. Elles comprennent des solutions de conseil et de financement proposées en collaboration avec des partenaires de premier plan.

Nous fournissons **des produits bancaires visant à générer un impact positif**.

Par exemple, en France :

- **Prêt environnemental et social (PES)** : le PES a vocation à financer à taux bonifié des projets de développement durable (amélioration de l'efficacité énergétique, énergies renouvelables, transports bas carbone, traitement et recyclage des déchets et de l'eau) et des projets bénéfiques à l'ensemble de la société.
- **Prêts à impact positif** en partenariat avec **EcoVadis** et **EthiFinance** : permet aux entreprises, associations et collectivités locales ou régionales de disposer de solutions de financement intégrant un indicateur ESG et un objectif relatif à cet indicateur. Le taux d'intérêt diminue lorsque l'objectif fixé lors de l'origination est atteint.
- **Accompagnement immobilier** grâce à SGFI, entité de Banque de détail en France spécialisée dans le financement de l'immobilier d'entreprise. SGFI propose une large gamme de financements à impact positif, tant environnementaux (consommation modérée, matériaux biosourcés, respect de la biodiversité, etc.) que sociaux (associations, collectivités territoriales, santé, éducation, logement social et abordable, handicap, etc.).

Nous **concevons des solutions adaptées** aux spécificités de nos clients et **favorisons leur transition**.

Chaque client ayant des difficultés et des besoins spécifiques, en fonction de son secteur et de son lieu d'activité, nous avons développé **des offres sur mesure** pour aider nos clients à s'équiper en technologies bas carbone.

- En France, le réseau de distribution SG a lancé le « **Pack Solaire** », une solution clé en main destinée à aider les ETI, les PME, les associations et les collectivités locales à prendre des décisions relatives à l'investissement dans des panneaux photovoltaïques. Tout d'abord, nous analysons l'opportunité et la faisabilité d'une telle installation au sein de leurs propres infrastructures puis nous leur proposons des solutions de financement adaptées. Le diagnostic énergétique est réalisé à l'aide d'un outil conçu en partenariat avec la startup **namR**.
- Notre Banque de détail en République tchèque, **Komerční banka**, a développé la solution « Photovoltaic for One Crown », qui offre aux entreprises clientes la possibilité d'installer une **centrale photovoltaïque** sans avoir à apporter le capital initial grâce à une solution de leasing développée avec notre division Financement d'équipements, SGEF.



- Grâce à sa solide expérience des actifs et du marché dans les secteurs des équipements industriels, du transport, de la technologie, de la santé et de l'énergie verte, **SGEF** propose des solutions de financement pour des actifs de transition afin d'accompagner ses partenaires et ses clients sur l'ensemble de son réseau géographique, notamment les PME de ses 16 pays et leurs écosystèmes associés.



- Nous lançons également une offre similaire dans certains pays africains où nous sommes présents comme le **Sénégal** et le **Maroc**.
- En Afrique, le Groupe vise à soutenir le développement des PME en surveillant l'impact social, en développant une offre de financement vert

et en proposant des solutions de financement mixte aux PME innovantes qui seraient traditionnellement considérées comme « à haut risque ». À cette fin, le Groupe a ouvert **neuf Maisons de la PME**, dont une récemment au Mozambique. Société Générale est le premier utilisateur du dispositif de partage des risques de l'AFD.

- En Afrique, notre objectif est de soutenir la demande croissante de financement de projets de production d'énergie solaire décentralisée en Afrique centrale et de l'Ouest en investissant dans le fonds **Afrigreen** Impact Debt. Ce fonds a été lancé en 2023 et créé par le gestionnaire d'actifs français Rgreen Invest et par Echosys Advisory pour accompagner les consommateurs commerciaux et industriels en Afrique dans leur transition énergétique en favorisant l'adoption de solutions photovoltaïques. Il cible principalement les pays où le réseau n'est pas fiable et où les prix de l'électricité sont élevés.



CLIENTS PARTICULIERS : DÉVELOPPER UNE GAMME DE SERVICES ET DE PRODUITS DURABLES ET SOCIALEMENT RESPONSABLES

La neutralité carbone à l'horizon 2050 repose sur des changements profonds dans nos modes de consommation, de transport et de production.

Cela implique de modifier nos habitudes alimentaires et d'opter pour de nouvelles mobilités, des maisons économes en énergie et des modes de consommation où l'usage remplace la propriété. Nous sommes là pour accompagner nos clients dans cette évolution et avons conçu des parcours de transition spécifiques pour être présents à chaque étape de leur démarche, en nous appuyant sur la sensibilisation, le partage d'expertise et en leur apportant un écosystème innovant qui leur donne accès à des solutions de financement adaptées.

Par conséquent, nous élaborons pour nos clients particuliers une gamme de produits et de services axés sur le développement durable afin d'encourager les choix responsables sur le plan environnemental, tels que le conseil et le financement en lien avec des sujets ESG, en particulier la rénovation énergétique des logements, les solutions de financement pour les véhicules propres, des investissements d'épargne pour soutenir des projets de biodiversité ou des infrastructures bas carbone et des offres immobilières durables.

Financement et Conseil

Pour aider nos clients particuliers à financer leur propre transition énergétique, nous avons développé une offre comprenant des produits et services financiers spécifiques, tels que des produits dédiés au financement de travaux d'amélioration énergétique ou d'aménagement de l'habitat par le biais de prêts verts à taux zéro.

- Grâce à notre partenariat avec **Hello Watt**, nous accompagnons nos clients en France dans la **rénovation énergétique** de leurs biens résidentiels en leur apportant des solutions de bout en bout, du diagnostic énergétique à la mise en relation avec des artisans.
- SG, notre banque de détail en France, propose **un crédit automobile et une assurance dédiés aux véhicules propres**. Ce prêt permet de financer une voiture ou un deux-roues, en bénéficiant de conditions avantageuses pour un véhicule hybride ou électrique.

De plus, le client bénéficie d'une réduction de sa cotisation d'assurance.

- **Nous facilitons la rénovation énergétique** des biens résidentiels (diagnostic, conseil, mise en relation avec des artisans locaux, recherche de primes ou de subventions énergétiques, financement du reste) grâce à notre partenariat avec **Hello Watt**.
- **Nos clients peuvent calculer leur propre empreinte carbone** à l'aide du moteur de calcul Carbo lié aux dépenses enregistrées sur leur compte bancaire. Les sensibiliser constitue une première étape pour les inciter à agir.
- Notre filiale **Boursobank** a également déployé une gamme de prêts écoresponsables et de prêts spécifiques aux véhicules verts 100 % en ligne à taux réduit et sans frais de dossier pour inciter ses clients à se tourner vers des solutions bas carbone.

Immobilier

Sogeprom, notre filiale de promotion immobilière, s'est engagée à réduire son empreinte carbone avec le PACTE 3B : bas carbone, biodiversité et bien-vivre. Son objectif est de concevoir et de proposer des programmes immobiliers durables intégrant la protection de la biodiversité.

SGIP est en charge de la commercialisation d'immeubles auprès des clients particuliers du réseau français SG souhaitant investir dans l'immobilier. Elle a fait évoluer son mode de référencement pour privilégier les immeubles construits selon des normes environnementales élevées, notamment en matière de biodiversité, et a renforcé les compétences de ses équipes pour qu'elles conseillent au mieux leurs clients en matière d'investissements dans des biens plus durables et responsables.



Boursobank a obtenu en 2023 la certification B Corp qui confirme la robustesse de sa démarche RSE.



Économies

Nous avons développé une large gamme de solutions pour accompagner les particuliers qui souhaitent orienter leur épargne vers des projets durables. Nous proposons :

- Une nouvelle génération d'épargne qui allie responsabilité et performance grâce à des partenariats avec sept grandes sociétés de gestion ;
- Des produits structurés soutenant des projets de biodiversité grâce à nos partenariats avec **My Tree et Ecotree** ;
- Des produits d'investissement à impact positif - les projets soutenus incluent la construction d'infrastructures de traitement de l'eau et d'approvisionnement en eau ;
- Des solutions de capital-investissement, de dette privée et d'immobilier. Par exemple, l'activité de dette privée de Tikehau est un moyen clé de réallocation de l'épargne des particuliers vers les PME européennes en transition.

Grâce à notre plateforme de financement participatif **LUMO**, nous offrons également la possibilité d'investir dans des projets d'infrastructures bas carbone qui contribuent directement au financement de la transition énergétique.

AU-DELÀ DES OFFRES FINANCIÈRES, NOUS AVONS L'AMBITION DE DEVENIR LE PREMIER ACTEUR MONDIAL DE LA MOBILITÉ DURABLE



Tim ALBERTSEN
DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'AYVENS

« Après
l'acquisition
réussie
de Leaseplan
en mai 2023,

nous avons l'ambition de devenir
le premier acteur mondial de la
mobilité durable. Ayvens possède
actuellement la plus grande
flotte de véhicules électriques (VE)
multimarques au monde, avec près
de 500 000 véhicules, ce qui reflète
son rôle de leader dans la transition
énergétique.

Nous continuerons d'ouvrir
la voie à la mobilité durable en
accompagnant en permanence
nos clients dans la réduction
de l'empreinte carbone de la
mobilité des entreprises, grâce
à l'électrification et à d'autres
solutions de mobilité. »

Les tendances du marché telles que **l'évolution de la mobilité urbaine, la sensibilisation à l'environnement, les modes de vie numériques** avec une mobilité « à la demande » accrue, et le passage de la propriété à l'usage, continueront de s'accélérer dans les années à venir.

Les véhicules sont de plus en plus électrifiés, partagés, connectés et autonomes, la demande de mobilité étant fortement influencée par quatre mégatendances : **l'usage, le numérique, la demande de mobilité flexible et partagée, et l'électrification.**

Ces mégatendances devraient façonner l'avenir du secteur de la mobilité au cours des cinq à sept prochaines années et créer des opportunités de croissance intéressantes. **Notre filiale Ayvens** propose des services complets de leasing, de souscription flexible, de gestion de flottes de véhicules et des solutions multimodalités à des clients de toutes tailles, qu'il s'agisse de grandes entreprises, de PME, de professionnels ou de particuliers.

L'objectif d'Ayvens est de développer des solutions innovantes, y compris des plateformes numériques, afin d'encourager l'adoption à grande échelle de la mobilité

durable, que ce soit par le biais de véhicules à faibles émissions ou de solutions multimodalités.

Ayvens a publié son nouveau plan stratégique, **Power UP 2026**, avec l'ambition claire d'ouvrir la voie à la mobilité durable. Trois grands champs d'action ont été fixés pour lesquels Ayvens a annoncé des objectifs ambitieux :

- conseiller les clients sur la solution la plus écologique ;
- faciliter le choix de l'électrique ;
- dépasser le cadre de l'électrification pour proposer des solutions de mobilité intégrée (Maas).

LES AMBITIONS D'AYVENS EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION

1 Conseiller nos clients sur la solution la plus écologique

L'électrification comme thème n° 1 de la stratégie relative à la flotte de véhicules pour 94 % des entreprises⁽¹⁾

1. CONSEILS

2. OUTILS TCO ET CO₂

3. PRODUIT ÉLECTRIQUE COMPLET

4. MEILLEURE GESTION DU CYCLE DE VIE DE SA CATÉGORIE

5. GESTION ET RECOMMERCIALISATION DES BATTERIES

2 Leur faciliter le choix de l'électrique

Fournir des solutions de bout en bout et s'aventurer dans l'écosystème de la recharge

Fournir une solution « de bout en bout » complète

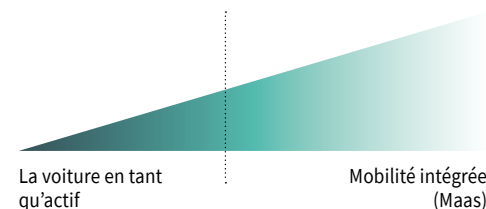
- Solutions facilitant l'adoption de VE, p. ex. offre Switch
- Conseil
- Essais sur route gratuits et événements de lancement

PORTÉE DES EMSP⁽²⁾

- Reporting, paiement et remboursement automatiques
- Gestion de l'énergie
- Chargeurs domestiques et de bureau
- Réseaux de recharge publics (cartes de recharge et application conducteur)

3 Dépasser l'électrification avec des solutions de MaaS

Proposer des options de déplacement flexibles et multimodales à l'ensemble des collaborateurs de nos entreprises clientes



Aider les clients à passer de la voiture à la mobilité grâce à notre solution multimodale de bout en bout

Objectifs 2026

50 % des nouveaux
contrats concernent
des VE⁽³⁾ d'ici 2026

40 % des nouveaux
contrats concernent
des BEV d'ici 2026

Objectifs 2026

Quadruple
utilisation
de notre produit
électrique complet

400 000 conducteurs
connectés à
notre coentreprise
eMSP avec ChargePoint

Objectifs 2026



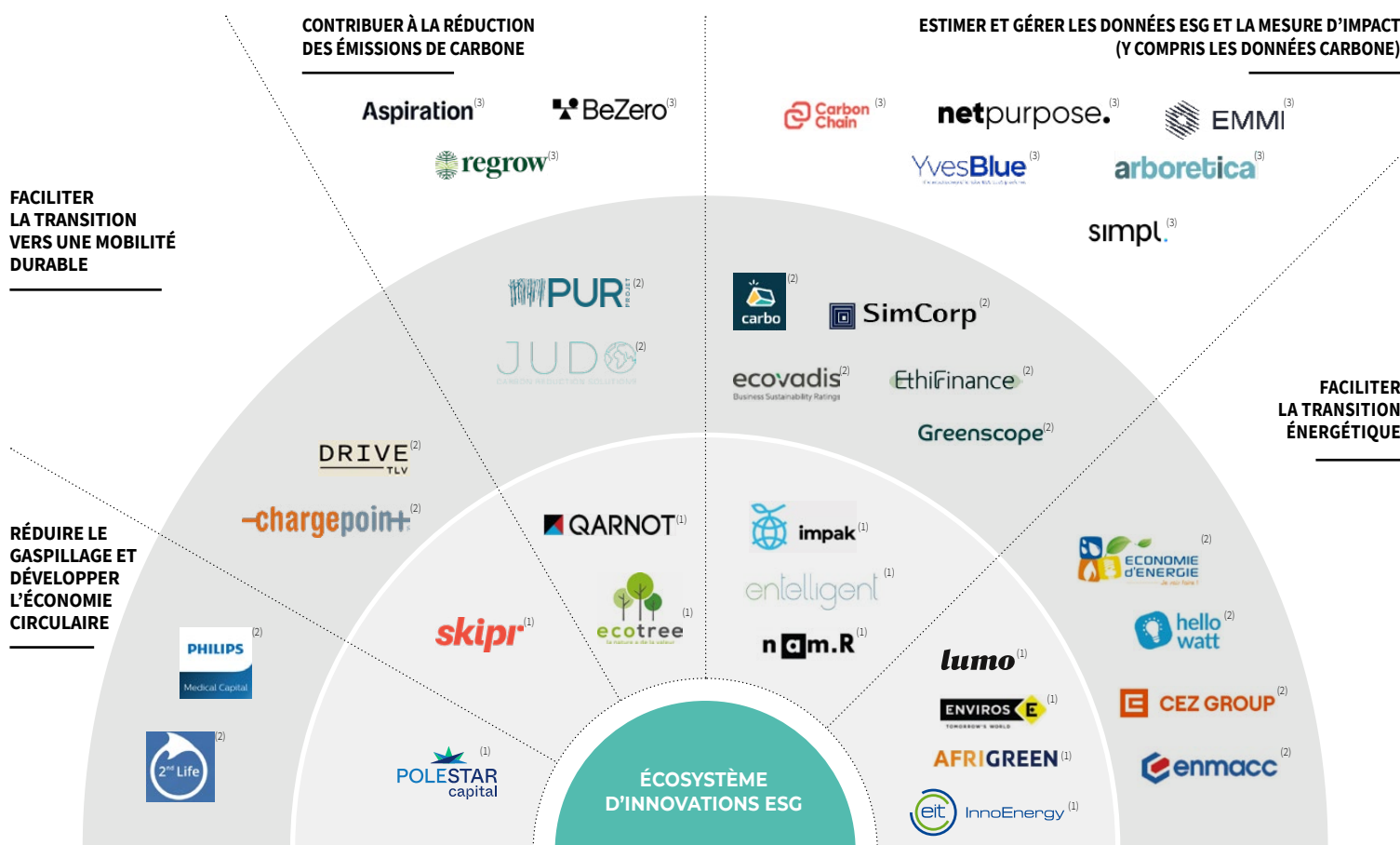
6 pays
200 000 utilisateurs
d'ici 2026

(1) Enquête sur les grands comptes internationaux d'ALD, 2022. (2) Voitures particulières et flotte financée uniquement, dans l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse. 2024. (3) Fournisseur de services de mobilité électrique.

L'INNOVATION COMME LEVIER CLÉ POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE NOS CLIENTS

Le nouveau paradigme nécessite une accélération, une réinvention et plus que jamais beaucoup de coopération. Alors que de nombreuses startups émergent pour proposer des solutions durables, nous construisons un écosystème pour fournir les meilleurs conseils et la meilleure solution à nos clients, que ce soit à travers des partenariats commerciaux, l'incubation de startups ou des investissements directs en actions. La construction de cet écosystème permet de répondre à de nombreux enjeux de développement durable et de proposer des solutions d'accompagnement adaptées aux besoins des clients. L'innovation est un levier important pour accélérer la mise en œuvre d'un modèle économique durable.

La représentation ci-dessous est une illustration non exhaustive de notre écosystème d'innovation ESG à fin 2023.



ZOOM SUR NOTRE INCUBATEUR

Nous avons d'abord lancé notre programme Global Markets Incubator en 2018 afin de stimuler les collaborations entre startups, de combiner les expertises et de proposer des solutions innovantes aux marchés de capitaux.

En 2023, nous avons doublé le nombre de participants et accueilli notre première cohorte axée sur le développement durable, en soutien à son offre à destination des entreprises clientes, des établissements financiers et des investisseurs privés, qui bénéficieront de solutions innovantes adaptées à leurs objectifs ESG.

En 2023, onze nouvelles startups axées sur le développement durable ont rejoint l'incubateur dédié au développement de solutions innovantes pour le secteur financier.

Ces startups répondent à certaines des principales préoccupations ESG du secteur financier, notamment la quantification des émissions de carbone, le suivi et la mesure de l'impact, les marchés volontaires du carbone (MVC) et la biodiversité.

Elles ont participé à un programme de six mois pour faire évoluer, tester, déployer et exposer rapidement leurs produits et services à l'environnement commercial de Société Générale.

(1) Investissements en actions. (2) Partenariat commercial. (3) Startup incubée/Expérimentation.



GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LE CLIMAT

Au sein du Groupe, nous avons adopté une démarche volontariste de réduction des émissions liées à nos propres activités. Nous nous sommes fixé un objectif de réduction en agissant sur l'énergie nécessaire à nos locaux, aux besoins informatiques, au transport aérien et à notre parc automobile.

Nous associons nos collaborateurs à cette démarche, notamment à travers les Prix de l'efficacité environnementale et énergétique depuis plus de 10 ans qui encouragent les collaborateurs à mettre en place des projets innovants visant à réduire notre empreinte carbone et environnementale.

Société Générale s'est engagée à aligner ses portefeuilles depuis l'Accord de Paris conclu en 2015. En 2021, le Groupe a renforcé son engagement en rejoignant la Net Zero Banking Alliance (NZBA) en tant que membre fondateur, s'engageant ainsi à aligner ses propres opérations et portefeuilles sur des trajectoires visant à atteindre la neutralité carbone en 2050 avec l'objectif ambitieux de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Pour atteindre cet objectif, Société Générale gère l'impact sur le climat de ses propres opérations grâce à une démarche proactive de réduction des émissions. Nous nous sommes fixé un objectif de réduction en agissant sur l'énergie nécessaire à nos locaux, aux besoins informatiques, au transport aérien et à notre parc automobile. Nous associons nos collaborateurs à cette démarche, à travers une taxe carbone interne et aux Prix de l'efficacité environnementale et énergétique qui en sont à leur dixième édition et qui encouragent les collaborateurs à mettre en place des projets innovants visant à réduire notre empreinte carbone et environnementale.

Plus largement, nous entendons prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux liés à l'ensemble de nos activités, pour mieux maîtriser notre impact et promouvoir les bonnes pratiques, dans un objectif d'amélioration continue. À cette fin, nous avons adopté des principes généraux E&S sous la forme de déclarations publiques sur le climat, la biodiversité et les droits de l'homme et de 10 politiques sectorielles. Nous appliquons ces déclarations et politiques et nous ne cessons de les renforcer, comme nous l'avons fait dernièrement avec la mise à jour de notre politique sur le pétrole et le gaz.

Enfin, nous gérons l'impact potentiel de nos activités en prenant des décisions concrètes et en accompagnant la réalisation de nos objectifs à moyen et long terme.

GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DE NOS OPÉRATIONS SUR LE CLIMAT

Notre ambition est de réduire notre empreinte carbone de 50 % entre 2019 et 2030

Nous travaillons depuis 2014 sur la gestion des émissions de GES liées à notre propre activité. En 2021, nous sommes allés plus loin et avons annoncé notre objectif de **réduire notre empreinte carbone interne de 50 % entre 2019 et 2030**.

À fin 2022, le Groupe a réduit son empreinte carbone directe de 35 % par rapport à 2019, en ligne avec cet objectif.

Un programme pluriannuel piloté par la Direction des opérations et la Direction du développement durable est déployé au sein et par l'ensemble du Groupe pour identifier et mettre en œuvre des leviers de réduction, notamment en ce qui concerne :

- **Le transport aérien et la flotte automobile** : en réduisant la fréquence des déplacements professionnels (voyager moins) et en utilisant des solutions plus propres (voyager mieux) comme une flotte de voitures électriques ou des options de voyage soigneusement sélectionnées.
- **Les systèmes informatiques** : nous surveillons de très près notre empreinte carbone informatique et avons mis en place un programme spécifique pour la réduire.
- **L'immobilier** : en utilisant davantage d'énergies renouvelables, couplées à une réduction de la consommation d'énergie grâce à des mesures d'économie d'énergie et d'optimisation des surfaces de nos bâtiments en lien avec l'évolution des modes de travail.

Nos collaborateurs sont acteurs de notre décarbonation

Parallèlement au suivi étroit de notre empreinte carbone interne et au suivi de plans d'action clairs pour la réduire, nous encourageons les collaborateurs à agir selon différentes approches.

Depuis dix ans, nous organisons les **Prix de l'efficacité environnementale et énergétique** qui encouragent nos collaborateurs à proposer des initiatives environnementales innovantes en octroyant aux meilleures des subventions financées par la taxe carbone interne du Groupe. Ces subventions sont consacrées à des initiatives qui ont non seulement réduit l'impact environnemental du Groupe, mais également généré des économies financières. En taxant les émissions carbone de nos entités (à 25 EUR/tCO₂e depuis 2022), nous souhaitons encourager des habitudes et des efforts plus

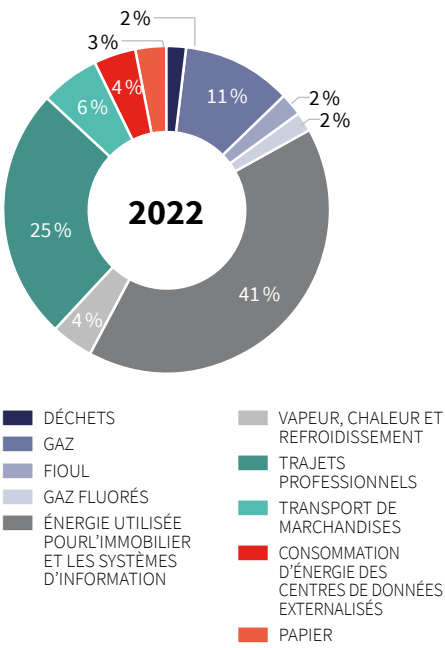
écologiques pour rendre nos bâtiments plus efficaces, stimuler les investissements bas carbone, identifier et saisir les opportunités à faibles émissions de carbone et réduire l'impact environnemental de nos achats. Les prix 2022 ont récompensé des initiatives représentant des gains d'efficacité pour le Groupe de 1 million d'euros et permettant d'économiser 4 300 tonnes de CO₂. Depuis leur création, ce sont plus de 50 000 tonnes d'émissions qui ont été évitées grâce à près de 1 000 initiatives issues de plus de 20 pays.

Société Générale s'engage auprès de ses collaborateurs et parties prenantes sur le numérique responsable depuis de nombreuses années. Dans la continuité de la signature de la Charte Numérique Responsable et d'une série de master class animées par des experts du domaine, le Groupe s'est tourné vers le jeu pour communiquer sur le numérique responsable et poursuivre son objectif de réduction de 50 % de son empreinte carbone numérique d'ici 2025.

Les développeurs sont invités à participer au **défi international Green Circle** : un serious game développé par Société Générale avec CodinGame. L'idée derrière ce concept est de faire réfléchir les participants à la façon dont ils peuvent adapter leur façon de coder pour réduire leur impact environnemental. Quelque 7 300 personnes d'une centaine de nationalités différentes y ont participé, et le classement final regroupait 61 équipes d'entreprises et 67 équipes universitaires.

En 2023, nous avons lancé **une grande campagne de sensibilisation** sur les actions écologiques et sur la manière dont le Groupe agit pour réduire sa propre empreinte carbone afin que nos collaborateurs comprennent ce que fait le Groupe et comment ils peuvent apporter leur contribution.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DIRECTES DE CO₂ DU GROUPE EN 2022



	Unité	D'après les sites de 2019	D'après les sites de 2022
Empreinte carbone globale du Groupe	tCO ₂ e	257 353	167 998
Empreinte carbone par occupant	tCO ₂ e/occ.	2,11	1,43
Scope 1	tCO ₂ e	26 824	24 777
Scope 2	tCO ₂ e	113 792	75 743
Scope 3	tCO ₂ e	116 737	67 478

Le Scope 1 comprend les émissions directes liées à la consommation d'énergie et aux émissions fugitives de gaz fluorés.
Le Scope 2 comprend les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (électricité, vapeur d'eau et eau glacée externes) ;
Le Scope 3 couvre les émissions de GES liées à l'ensemble de la consommation de papier des bureaux, des déplacements professionnels, des déchets, du transport de marchandises et de la consommation d'énergie des centres de données hébergés depuis 2017.

GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DE NOS ACTIVITÉS EN APPLIQUANT UN CADRE E&S SOLIDE

Nous entendons prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux liés à l’ensemble de nos activités, pour mieux maîtriser notre impact et promouvoir les bonnes pratiques, dans un objectif d’amélioration continue.

Notre cadre de gestion de l’impact E&S

Le Groupe a publié des Principes Généraux E&S qui définissent le cadre général de son système de gestion des risques E&S pour la conduite responsable de ses activités bancaires et financières. Dans ce cadre, trois déclarations transversales abordant des problématiques communes à tous les secteurs ont été élaborées, ainsi que 10 politiques sectorielles dans lesquelles le Groupe s’intéresse plus particulièrement à certains secteurs

identifiés comme sensibles d’un point de vue E&S et au sein desquels il joue un rôle actif. Ce cadre E&S englobe les initiatives du secteur bancaire que Société Générale a rejoint, notamment les Principes de l’Équateur (PE).

PRINCIPES E&S GÉNÉRAUX				
3 déclarations transversales		10 politiques sectorielles		
Biodiversité Climat Droits de l'homme	Agriculture, pêche et agroalimentaire			Barrages et énergie hydroélectrique
	Centrales thermiques			Charbon thermique
	Défense et sécurité			Industrie minière
	Transport maritime			Nucléaire civil
	Pétrole et gaz			Tabac

LES POLITIQUES PEUVENT INCLURE DIFFÉRENTS TYPES DE CRITÈRES :

- **Les critères d’exclusion E&S** visent à exclure certains types d’entreprises, de transactions, de services ou de produits financiers des activités du Groupe.
- **Les critères d’évaluation E&S** prioritaires sont des critères pour lesquels une réponse spécifique et systématique est demandée dans le cadre du processus d’évaluation.
- **Les autres critères d’évaluation E&S** sont conçus pour identifier d’autres facteurs de risque inhérents au secteur concerné qui doivent également être pris en compte dans le cadre d’une évaluation extrafinancière.

INTÉGRER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS NOTRE CADRE DE GESTION DE L’IMPACT E&S ET DANS NOTRE ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS

Les ressources naturelles vivantes du monde et la préservation de sa biodiversité sont fondamentales pour assurer le fonctionnement continu des écosystèmes dont dépendent l’activité économique et la vie humaine. Ces écosystèmes nous fournissent notre alimentation et notre eau propre, contribuent au contrôle des maladies et à la régulation de notre climat, ainsi qu’à la pollinisation de nos cultures et à la formation de nos sols. Pourtant, la réduction de plus en plus rapide de la biodiversité de notre planète menace ces rôles vitaux.

En tant qu’acteur économique responsable, nous avons fait une déclaration transversale sur la biodiversité et nous avons intégré des critères spécifiques visant à préserver la biodiversité dans le cadre de notre engagement auprès de nos clients et des financements et investissements que nous réalisons dans nos politiques sectorielles.

Nous sommes inscrivons dans une démarche collective, avec des engagements volontaristes structurés autour de l’accompagnement de nos clients dans leurs actions, et de la sensibilisation de nos parties prenantes internes et externes aux enjeux liés à la préservation et à la restauration de la biodiversité.

En tant que signataire de l’alliance Act4Nature, Société Générale a pris des engagements concrets en faveur de la biodiversité.

Nous participons activement à des coalitions et des groupes de travail visant à élaborer des normes et des méthodologies communes.

Nous faisons également partie de deux autres groupes internationaux de référence dans le domaine de la biodiversité :

- Le Groupe de travail sur la publication d’informations financières relatives à la nature (TNFD), une initiative internationale qui travaille à l’élaboration d’un cadre de gestion et de reporting des risques liés à la nature permettant aux organisations (y compris les institutions financières) d’identifier et d’évaluer ces risques et d’agir en conséquence ;
- Le Science-Based Targets Network (SBTN) est un réseau mondial qui vise à doter les entreprises d’outils scientifiques pour gérer leurs impacts et leurs dépendances vis-à-vis de la nature sur l’ensemble de leur chaîne de valeur.

MAÎTRISER LE POTENTIEL IMPACT DE NOS ACTIVITÉS EN PRENANT DES DÉCISIONS CONCRÈTES ET EN FIXANT DES OBJECTIFS

Renforcer régulièrement nos politiques sectorielles... pour permettre la réalisation de nos objectifs à moyen et long terme

2020

Charbon thermique

- Se retirer des entreprises qui ne se sont pas engagées à sortir du secteur du charbon thermique.
- Cesser de fournir de nouveaux produits et services financiers aux sociétés possédant des actifs miniers ou de production d'électricité à partir du charbon thermique, aux développeurs de charbon thermique ou aux entreprises n'ayant pas communiqué un plan de transition aligné sur les objectifs 2030/2040 de retrait progressif du charbon thermique de Société Générale.

Pétrole et gaz

- Ne plus octroyer de nouveaux financements de l'extraction de pétrole et de gaz onshore aux États-Unis (financements adossés à des réserves d'actifs).

2021

Pétrole et gaz non conventionnels

- Nouveaux critères d'exclusion sur les nouvelles transactions liées à ce secteur et les clients actifs dans l'extraction et la production de ces catégories d'hydrocarbures⁽¹⁾.

Société Générale Assurances :

Exclusion de ses investissements directs dans les sociétés dont le chiffre d'affaires provenant des énergies fossiles non conventionnelles :

- est supérieur à 10 %, pour les titres déjà détenus ;
- est supérieur à 5 %, pour les nouveaux investissements.

2023

Pétrole et gaz

- Cesser de fournir des produits et services financiers dédiés aux projets de construction en zone verte (projets greenfield) dans le secteur amont du pétrole et du gaz⁽²⁾.
- Éliminer progressivement l'exposition⁽²⁾ aux « pure players » privés du pétrole et du gaz en amont et renforcer l'engagement auprès des clients du secteur de l'énergie, notamment concernant leur stratégie climatique.



2025	2030	2040	2050
■ Finance durable : atteindre 300 milliards d'euros de contribution ■ Pétrole et Gaz : réduire l'exposition au segment amont⁽³⁾ de 50 % entre 2019 et 2025 Société Générale Assurances : ■ Réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises de 30 % d'ici 2025 par rapport à 2018 ; ■ Doubler la part des investissements verts entre 2020 et 2025, pour atteindre 5,6 milliards d'euros	■ Charbon thermique : réduire l'exposition à zéro d'ici 2030 pour les entreprises des pays de l'UE et de l'OCDE ■ Pétrole et Gaz : réduire l'exposition au segment amont⁽³⁾ de 80 % entre 2019 et 2030 ■ Pétrole et gaz : réduire les émissions absolues de carbone de 70 % entre 2019 et 2030 (scopes 1, 2 et 3 liés à l'utilisation finale) ■ Production d'électricité : réduire l'intensité des émissions de carbone à 125 gCO₂e par kWh d'ici 2030 ■ Acier : atteindre un score d'alignement de 0 d'ici 2030 au titre des Principes pour un acier durable ■ Ciment : réduire l'intensité des émissions de carbone à 535 kgCO₂e/t de ciment d'ici 2030 ■ Automobile : réduire l'intensité des émissions de carbone à 90 gCO₂e/v-km d'ici 2030 ■ Immobilier commercial : réduire l'intensité des émissions de carbone à 18 kgCO₂e/m² d'ici 2030⁽⁵⁾ ■ Opérations propres : réduire les émissions de GES des scopes 1, 2 et 3⁽⁴⁾ d'au moins 50 % d'ici 2030	■ Charbon thermique : faire passer l'exposition à zéro d'ici 2040 dans le monde	Contribuer à atteindre la neutralité carbone à l'échelle mondiale d'ici 2050

(1) Cf. Politique sectorielle Pétrole et Gaz. (2) Avec effet au 1^{er} janvier 2024. (3) Émissions absolues de CO₂ des scopes 1 et 2 sur l'ensemble de la chaîne de valeur Pétrole et Gaz et du scope 3 lié au segment amont. (4) Le Scope 3 couvre les émissions de GES liées à l'ensemble de la consommation de papier des bureaux, des déplacements professionnels, des déchets, du transport de marchandises et de la consommation d'énergie des centres de données hébergés depuis 2017. (5) L'objectif 2030 dépend de la composition du portefeuille et doit être adapté en fonction des objectifs CRREM correspondants en cas de modification de la composition. Sur la base de la composition actuelle du portefeuille (type d'actifs et pays), cet objectif est de 18 kgCO₂e/m².

GÉRER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Identifier les risques liés au climat comme facteur aggravant des catégories de risques existantes

Pour décrire les risques liés au climat, nous distinguons les risques physiques des risques de transition, comme le suggère l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat (TCFD).

Le risque physique désigne l'impact financier des changements climatiques, y compris les événements météorologiques extrêmes plus fréquents et les changements progressifs du climat

Le risque de transition désigne le risque de pertes financières pour un établissement comme résultat direct ou indirect du processus d'ajustement vers une économie moins carbonée et plus durable sur le plan environnemental.

Les risques climatiques ne constituent pas une nouvelle catégorie de risques pour le Groupe, mais un facteur aggravant pour les catégories existantes, telles que le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'assurance et le risque de liquidité.

Le tableau ci-dessous illustre comment les risques climatiques, physiques et de transition peuvent se répercuter sur les différentes catégories de risques existantes (sans tenir compte de l'importance de ces impacts pour les activités de Société Générale).

RISQUE	PHYSIQUE	TRANSITION
Risque de crédit et de contrepartie	Le risque physique pourrait augmenter la probabilité de défaut des clients (clients particuliers et entreprises, émetteurs souverains, établissements financiers) en causant directement des dommages à leurs actifs dans les zones touchées (car les installations de production, les entrepôts, les services et les centres de décision peuvent tous être vulnérables aux impacts d'événements physiques) ou en affectant indirectement leur modèle économique via des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des routes commerciales ou des marchés. En cas de défaut, les risques physiques pourraient rendre encore plus difficile pour le Groupe le recouvrement d'une partie de son exposition, par exemple, parce que la valeur de toute garantie donnée ou valeur recouvrable a été réduite en raison d'un risque d'inondation accru.	Les risques de transition, notamment pour les secteurs affectés par des politiques de transition bas carbone (hausse des prix du carbone par exemple), pourraient affecter la capacité des clients (clients particuliers et entreprises, émetteurs souverains, établissements financiers) à générer des revenus et à respecter leurs engagements financiers s'ils ne prennent pas les mesures nécessaires pour adapter leurs modèles économiques, ou s'ils ne peuvent financer les mesures d'adaptation nécessaires (comme la recherche et le développement pour mettre au point des alternatives bas carbone pour les produits et services). Les risques de transition pourraient également avoir un impact indirect sur la valeur des actifs des clients. Par exemple, la valeur des réserves de combustibles fossiles, comme le charbon et le pétrole, est susceptible de diminuer à mesure que les économies adopteront des modèles à plus faibles émissions de carbone, ce qui créera ce que l'on appelle des « actifs bloqués », réduisant ainsi la valeur des garanties utilisées pour garantir le financement.
	Au-delà du risque de crédit (défini ci-dessus) pour les contreparties du Groupe, une autre caractéristique distinctive du risque de crédit des contreparties est sa dépendance au degré d'exposition à cette contrepartie, facteur sensible à l'évolution des conditions de marché. Un risque physique ou de transition peut avoir un impact sur le sentiment ou les conditions du marché.	
Marché	Des événements physiques graves et aigus peuvent modifier le sentiment du marché et entraîner une réévaluation soudaine des prix. Par exemple, les ouragans affectant les locaux d'entreprises dans certaines zones peuvent avoir des conséquences sur les anticipations du marché quant à leur capacité à générer des revenus, et donc sur la valeur de leur stock.	Les risques de transition découlant des facteurs réglementaires, juridiques, technologiques ou liés au sentiment de marché peuvent entraîner une réévaluation brutale des titres et des produits dérivés, provoquer un assèchement de la liquidité ou une décorrélation des actifs. La valeur et la liquidité des produits associés aux secteurs vulnérables au risque de transition pourraient diminuer au fil du temps et les actifs pourraient se retrouver décorrélés des autres secteurs.

RISQUE	PHYSIQUE	TRANSITION
Opérationnel	Les événements physiques pourraient avoir un impact sur les propres sites de Société Générale et sur sa capacité à continuer à fournir des services à ses clients.	Le non-respect des obligations de communication sur le risque de transition pourrait exposer le Groupe à des poursuites judiciaires ou à des amendes. Le non-respect des engagements publics en faveur d'une transition vers une économie bas carbone pourrait présenter un risque de réputation susceptible de stigmatiser les banques et de réduire les revenus avec le départ de clients. Un risque de réputation supplémentaire peut également survenir si les parties prenantes externes perçoivent un engagement comme étant inapproprié ou insuffisant.
Assurance	Des événements physiques de plus en plus fréquents et graves pourraient avoir une incidence sur l'activité d'assurance non-vie (incendie, accident et dommages). Les risques physiques et de transition pourraient modifier la valeur des actifs dans lesquels les primes collectées par les activités d'assurance sont investies. La dévaluation des actifs déclenchée par le risque de transition pourrait peser sur la capacité des activités d'assurance à honorer leurs engagements financiers.	
Liquidité	Les dommages aux biens des clients causés par des événements physiques de plus en plus fréquents pourraient avoir un impact sur le risque de liquidité des banques en raison des demandes de liquidités des clients pour réparer les dommages en question. Un événement climatique majeur perturbant un centre de services financiers ou un centre de données important pourrait déclencher un événement opérationnel empêchant le Groupe d'opérer sur un marché financier clé. Une réévaluation soudaine des titres en réponse à des événements climatiques extrêmes ou un revirement soudain vers une politique carbone plus restrictive pourrait réduire la valeur des actifs liquides de haute qualité des banques, et affecter ainsi les coussins de liquidité.	La non-conformité des activités de la Banque avec les objectifs de l'Accord de Paris pourrait avoir un effet négatif sur sa notation extrafinancière. La dégradation de sa note pourrait se traduire par l'exclusion de ses titres de l'univers d'investissement de certains gestionnaires d'actifs. Un changement réglementaire d'une grande banque centrale visant à imposer des critères ESG plus stricts pour les garanties éligibles pourrait réduire la capacité du Groupe à nantir certains actifs dans le cadre des opérations monétaires de cette banque centrale.
Réputation	Les enjeux ESG, notamment environnementaux, sont de plus en plus à l'ordre du jour des préoccupations des acteurs économiques et des leaders d'opinion. À court terme, la Banque pourrait être exposée à un risque de réputation soit directement (en ne tenant pas ses promesses de durabilité), soit indirectement (conséquences d'une atteinte à la réputation d'un client). Le non-respect de ses engagements en matière de développement durable pourrait donner lieu à des litiges et nuire à son image, ce qui risquerait d'avoir des répercussions commerciales négatives pour le Groupe.	
Conformité et juridique	Le risque de non-respect des engagements en matière de durabilité est considéré comme le risque environnemental susceptible d'avoir le plus d'impact sur les risques de non-conformité à moyen et long terme. Ces risques reposent sur i) le risque de non-respect des lois ou de non-respect des engagements environnementaux et sociaux volontaires de la Banque, notamment ceux publiés dans ses politiques sectorielles ; ii) le risque de non-respect de la réglementation en matière d'investissement durable.	

Gérer les risques liés au climat en s'appuyant sur les processus globaux de gestion des risques

Les risques liés au climat sont intégrés dans le processus du Groupe qui vise à identifier en permanence tous les risques significatifs ou susceptibles de l'être.

L'intégration des risques liés au climat s'appuie sur la gouvernance et les processus existants et suit une approche classique (identification, quantification, détermination de l'appétit pour le risque, contrôle et atténuation) qui est assortie d'un processus d'amélioration continue

Par conséquent, les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques du Groupe. Des précisions sur la manière dont Société Générale gère les risques liés au climat sont disponibles dans le chapitre Gestion des risques suivant.

An aerial photograph of a dense, lush green forest. A paved road with white dashed lines winds through the trees, curving from the top right towards the bottom center. A small red car is visible on the road, positioned in the lower half of the frame. The text 'GESTION DES RISQUES' is overlaid on the left side of the image, with a horizontal line underneath it.

GESTION DES RISQUES

Terminologie des risques environnementaux	39
Intégration des risques climatiques dans le cadre de gestion des risques	40
Processus et outils d'identification et de gestion du risque climatique	42

Les facteurs environnementaux sont liés à la qualité et au fonctionnement de l'environnement naturel et des systèmes naturels. Ils peuvent avoir une incidence financière négative via divers facteurs de risque.

Les risques environnementaux ne constituent pas une nouvelle catégorie de risques pour le Groupe, mais un facteur aggravant pour les catégories existantes, telles que le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'assurance et le risque de liquidité.

Cette approche est alignée sur les normes européennes actuelles en matière de supervision et de réglementation.

Les risques climatiques sont une composante des risques environnementaux⁽¹⁾.

TERMINOLOGIE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe utilise la terminologie relative aux risques proposée par la TCFD pour décrire les risques climatiques et, par extension, les risques environnementaux : risques physique et risque de transition.

RISQUE DE TRANSITION : DÉFINITION ET PRINCIPALES CATÉGORIES

Le risque de transition désigne le risque de pertes financières pour un établissement comme résultat direct ou indirect du processus d'ajustement vers une économie moins carbonée et plus durable sur le plan environnemental.

Le risque de transition dépend de différents facteurs de risque, tels que :

- **Les politiques :** les mesures politiques liées au climat ou les stratégies d'atténuation potentiellement désordonnées pourraient avoir un impact sur les prix des actifs dans les secteurs à forte intensité de carbone.
- **Les technologies :** les évolutions technologiques peuvent, par exemple, rendre les technologies existantes obsolètes ou non compétitives, modifier leur accessibilité financière et avoir une incidence sur le prix relatif des produits alternatifs. De tels changements technologiques pourraient entraîner une réévaluation des actifs.

- **Préférences et comportements des clients et des investisseurs :** ces éléments pourraient se répercuter sur les institutions, par exemple, en augmentant les litiges à l'encontre de contreparties sur certaines questions environnementales, ce qui se traduirait par une augmentation des coûts, une atteinte à la réputation ou des clients insatisfaits.

RISQUE PHYSIQUE : DÉFINITION ET PRINCIPALES CATÉGORIES

Le risque physique désigne l'impact financier de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques, y compris les événements météorologiques extrêmes plus fréquents et les changements progressifs du climat. Le risque physique peut se matérialiser au niveau local (lié par exemple à des catastrophes naturelles affectant un lieu précis) ou sectoriel (lié à des événements climatiques ou de biodiversité, comme le manque de ressources en eau) affectant l'ensemble de la chaîne de valeur.

Ces risques physiques peuvent avoir des implications financières pour les organisations, telles que des dommages directs, des chocs d'offre (pour prendre possession de biens ou des impacts indirects sur la chaîne d'approvisionnement) ou des chocs de demande (affectant les marchés de destination en aval).

Les risques physiques peuvent être classés comme suit :

- **Aigus :** la gravité accrue et la fréquence croissante des événements climatiques extrêmes ou à fort impact (comme les inondations ou les stress thermiques) peuvent entraîner des impacts financiers, tels que la baisse des revenus, la baisse de la production causée par des impacts sur la chaîne de valeur, l'augmentation des coûts d'investissement (par exemple, pour réparer les dommages aux installations), la dévaluation des actifs à mesure que les dommages augmentent en fréquence ou l'augmentation des coûts d'assurance,

- **Chroniques :** des évolutions progressives des conditions météorologiques (augmentation des températures, élévation du niveau de la mer, etc.) ou du fonctionnement des écosystèmes pourraient avoir des impacts financiers négatifs, comme une baisse des revenus ou de la production due aux répercussions négatives sur les modèles économiques et les installations de production dans certains secteurs (par exemple, impact de la hausse des températures sur la production agricole), une dévaluation des actifs dans les zones touchées (par exemple, érosion de la valeur des biens dans les zones côtières sujettes à des inondations) ou une hausse des coûts ou des pertes en capital suite à des dommages aux actifs et aux infrastructures.

(1) Présentation détaillée de la gestion des risques ESG disponible dans le chapitre 4.13 « Risques environnementaux, sociaux et de gouvernance » du document d'enregistrement universel 2023.

INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE GESTION DES RISQUES

Facteurs aggravants des autres risques déjà pris en compte par le cadre de gestion des risques du Groupe, les risques liés au climat sont gérés sur la base du dispositif et des processus de gouvernance existants selon une approche standardisée : identification, quantification, définition de l'appétit pour le risque, du contrôle et de l'atténuation des risques.

IDENTIFIER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

L'identification des facteurs de risque ESG⁽¹⁾ repose sur un double processus :

■ **Identification annuelle des risques :** le Groupe définit une liste des facteurs de risques et des canaux de transmission⁽²⁾ à examiner avant chaque exercice annuel d'identification des risques basé sur sur les évolutions réglementaires, la publication de documents de référence (BRI, ABE, BCE, etc.)⁽³⁾ et la détermination continue des risques.

Sur la base de ces éléments, une évaluation est réalisée afin de déterminer si les vecteurs de risque sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur les différentes catégories de facteurs de risque (d'après le jugement d'experts). L'identification des risques potentiels est ensuite complétée par la réalisation d'une évaluation de l'importance de chaque risque. Enfin, on regroupe ces évaluations afin d'obtenir une vision globale de l'impact des facteurs de risque ESG sur l'ensemble des catégories et facteurs de risque définis dans la taxonomie interne des risques ;

■ **Identification continue des risques :** le sous-processus d'identification continue des risques est intégré dans la gestion quotidienne des risques du Groupe et s'appuie sur différents processus pour évaluer si un risque est susceptible d'être considéré comme significatif et inclus dans l'inventaire des risques, et pour identifier tout nouveau risque.

Le modèle d'identification des facteurs de risques climatiques découle du cadre global d'identification des risques du Groupe. Ce processus s'applique à l'ensemble du Groupe et vise à identifier tous les risques significatifs ou susceptibles de l'être. Complet et holistique, il couvre tous les types de risques et toutes les expositions du Groupe.

Il s'agit d'une approche à deux piliers de l'identification des risques :

- la gouvernance de la gestion des risques et les comités centraux, tels que les CORISQ, les CORESP, ou le COFI⁽⁴⁾ au niveau du Groupe ou de la Business Unit ou les Comités nouveaux produits ;
- une série d'exercices visant à identifier des risques supplémentaires.

La Direction des études économiques et sectorielles, sous la supervision indépendante de la Cheffe économiste du Groupe, poursuit l'élaboration d'une méthodologie interne d'identification et de notation des risques physiques et de transition.

La méthodologie comprend une mise à jour annuelle pour suivre le rythme de l'évolution de la réglementation et des évolutions politiques, économiques et technologiques plus larges. Les considérations climatiques sont par ailleurs intégrées par le département dans les scénarios économiques du Groupe.

Les canaux de transmission sont les mécanismes par lesquels les risques ESG se répercutent sur le risque financier (par exemple, le risque de crédit, le risque de marché, etc.). Ils sont définis par l'ABE comme les chaînes de causalité qui expliquent l'impact de ces facteurs de risque sur les établissements par l'intermédiaire de leurs contreparties et des actifs investis. Il existe différents types de canaux de transmission par lesquels les risques se matérialisent.

Pour les contreparties du Groupe ou les actifs détenus par le Groupe, il peut s'agir : d'une rentabilité, d'une valeur immobilière, d'un patrimoine des ménages, et d'une performance des actifs plus faibles, ou d'un coût de conformité et de coûts juridiques plus élevés. Par exemple :

- les risques physiques pourraient augmenter la probabilité de défaut des clients (particuliers et entreprises, émetteurs souverains et établissements financiers) en causant directement des dommages à leurs actifs ou en affectant indirectement leur modèle économique via des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des routes commerciales ou des marchés ;
- les risques de transition découlant des facteurs réglementaires, juridiques, technologiques ou liés au sentiment de marché peuvent entraîner une réévaluation brutale des titres et des produits dérivés, provoquer un assèchement de la liquidité ou une décorrélation des actifs.

QUANTIFIER LES RISQUES CLIMATIQUES ET LES TESTS DE RÉSISTANCE CLIMATIQUES

Les tests de résistance (stress-tests) au risque climatique constituent un outil précieux pour évaluer la résilience des établissements face aux changements du marché. L'ensemble des scénarios inclut les évolutions futures de la transition énergétique, les trajectoires des émissions de carbone ou les événements climatiques graves.

Le Groupe a réalisé des progrès significatifs ces dernières années concernant le développement et l'intégration d'outils et de méthodologies permettant d'inclure le risque climatique dans ses tests de résistance globaux. En 2022, le Groupe a validé le principe de l'intégration d'un test de résistance climatique dans son dispositif de tests de résistance.

Le test de résistance doit être réalisé au moins une fois par an sur des horizons de moyen et long terme et peut englober à la fois les risques de transition et les risques physiques. Il peut être global ou porter spécifiquement sur un portefeuille. Le Groupe a également été inclus dans l'exercice de test de résistance climatique de la BCE au premier semestre 2022. En 2023, le Groupe a réalisé son premier test de résistance climatique interne sur le crédit concernant les risques physiques et de transition.

(1) Le facteur de risque ESG peut être défini comme la matérialisation négative de facteurs ESG actuels ou potentiels par l'intermédiaire de contreparties de Société Générale ou d'actifs investis. Les facteurs ESG peuvent avoir un impact négatif sur la performance financière de Société Générale en se matérialisant par des types de risques, par exemple le risque de crédit, qui sont principalement affectés par l'exposition d'un établissement à ses contreparties et à ses actifs investis.

(2) Les canaux de transmission sont les mécanismes par lesquels les risques ESG ont un impact sur le risque financier (par exemple le risque de crédit, le risque de marché, etc.). Ils peuvent être définis comme les chaînes de causalité qui expliquent l'impact de ces facteurs de risque sur les établissements par l'intermédiaire de leurs contreparties et des actifs investis. (3) BRI : Banque des règlements internationaux, ABE : Autorité bancaire européenne, BCE : Banque centrale européenne.

(4) CORISQ (Comité des risques du Groupe), CORESP (Comité des engagements responsables), COFI (Comité financier du Groupe).



MICHALA MARCUSSEN
CHEFFE ÉCONOMISTE ET
DIRECTRICE DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
ET SECTORIELLES
DU GROUPE

« Les scénarios
climatiques

jouent un rôle clé, non seulement pour la gestion des risques et la planification stratégique, mais aussi pour acquérir une compréhension commune avec nos clients, et ainsi ouvrir la voie à des solutions innovantes qui soutiennent les investissements en faveur d'un avenir durable.

Les crises récentes ont accéléré certains processus relatifs à plusieurs dimensions de la transition climatique. Ainsi, les entreprises et les ménages prennent des mesures pour gagner en efficacité énergétique et garantir un approvisionnement durable.

Les mesures gouvernementales, telles que le plan de relance NextGenerationEU et la loi américaine sur la réduction de l'inflation, visent à la fois à assurer la transition énergétique et à soutenir la croissance économique à court terme ».

APPÉTIT POUR LE RISQUE

L'appétit pour le risque est déterminé au niveau du Groupe et associé aux métiers et filiales. Le suivi de l'appétit pour le risque⁽¹⁾ est réalisé selon les principes décrits dans le dispositif de gouvernance et de mise en œuvre du cadre d'appétit pour le risque⁽²⁾.

Concernant les risques ESG, l'évaluation et la gestion de l'impact des facteurs de risque ESG sur le risque de crédit reposent notamment sur la mise en place de listes d'exclusion, d'indicateurs d'alignement de portefeuille (production de pétrole et de gaz et d'électricité par exemple) et d'analyses de sensibilité.

D'une manière générale, les politiques d'octroi de crédit doivent respecter les critères définis dans le cadre de la politique RSE du Groupe qui s'articule autour des axes suivants :

- Les principes environnementaux et sociaux généraux et les politiques sectorielles et transversales en découlant. Les politiques sectorielles couvrent les secteurs considérés comme potentiellement sensibles d'un point de vue environnemental, social ou éthique ;
- Les cibles définies par le Groupe à des fins d'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris, en commençant par les secteurs les plus émetteurs de CO₂ ;
- L'engagement à accorder un financement durable classé comme financement durable et à impact positif et à conclure des transactions liées au développement durable.

Une évaluation de la vulnérabilité climatique (notamment en ce qui concerne les risques de transition) doit être fournie par la Business Unit pour certains secteurs spécifiques et peut avoir un impact sur la notation interne de manière à ce qu'elle intègre la stratégie d'adaptation du client.

GOVERNANCE DE LA GESTION ET DE L'ATTÉNUATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Le Groupe utilise un ensemble d'outils et d'indicateurs pour mesurer, gérer et atténuer les risques ESG :

- **Des mesures d'alignement** : le Groupe s'est publiquement fixé sept objectifs d'alignement dans le cadre de sa stratégie climat (sur le charbon thermique, le pétrole et le gaz, la production d'électricité, l'automobile, le ciment, l'acier et l'immobilier commercial) ;
- **Des outils pour évaluer la vulnérabilité climatique de ses contreparties** (indicateur de vulnérabilité climatique entreprises ou CCVI), des secteurs dans lesquels ses clients opèrent (indicateur de vulnérabilité climatique sectorielle ou ICVI) et des émetteurs souverains (indicateur souverain de vulnérabilité climatique ou SCVI) ;
- **Les lignes directrices et les politiques générales E&S** : le Groupe a développé un cadre de gestion des risques E&S basé sur ses Principes généraux et ses politiques sectorielles E&S.

Le Groupe a également défini des structures de gouvernance interne et des processus décisionnels appropriés pour gérer ses risques ESG.

Par ailleurs, Société Générale cherche à atténuer les risques climatiques au travers de ses engagements, de ses politiques sectorielles et de la diversification des risques (diversification sectorielle et géographique) ainsi que des différents outils spécifiques mis en place à cette fin⁽²⁾.

SCÉNARIOS

La planification stratégique nécessite l'utilisation de scénarios prospectifs, car il est important d'examiner comment différentes situations peuvent avoir une incidence sur les risques et les opportunités climatiques.

L'analyse de différents scénarios permet d'explorer plusieurs futurs possibles du point de vue du changement climatique et offre une base logique sur laquelle fonder un raisonnement et une stratégie pour ces futurs possibles.

Il s'agit d'une approche conçue pour réduire au maximum le risque de biais introduit par les avis d'experts et peut aider à établir des liens avec les cadres existants au fur et à mesure de leur élaboration.

La Direction des études économiques et sectorielles développe depuis plusieurs années son analyse climatique sur les impacts macro et sectoriels. Elle intègre en outre les considérations climatiques, le prix du carbone et les actions de politique économique dans le scénario économique du Groupe et l'enrichit pour y intégrer des données sectorielles plus détaillées.

La division a également un rôle consultatif en formulant des recommandations au Comité des risques environnementaux sur les scénarios les plus adaptés aux divers exercices d'évaluation des risques.

(1) L'appétit pour le risque se définit comme le degré de risque que le Groupe est disposé à accepter pour atteindre ses objectifs stratégiques et financiers.

(2) See section 4.2.1 "Risk Appetite" page 175 of the 2023 Universal Registration Document.

SUIVI SECTORIEL

Le Groupe revoit régulièrement l'ensemble de son portefeuille de crédit par le biais d'analyses par secteur d'activité. Pour ce faire, il s'appuie sur des études sectorielles (dont des prévisions à un an du risque sectoriel) et sur des analyses de concentration sectorielle.

Par ailleurs, le Groupe revoit régulièrement ses expositions aux segments de portefeuille présentant un profil de risque spécifique, dans le cadre des CORISQ au niveau du Groupe ou au niveau des Business Units.

Ces secteurs ou sous-portefeuilles identifiés font, le cas échéant, l'objet d'une surveillance particulière par le biais de limites d'exposition du portefeuille et de critères d'octroi spécifiques. Les limites sont suivies soit au niveau de la Direction générale, soit au niveau de la direction de la Business Unit en fonction de l'importance et du niveau de risque des portefeuilles.

En complément, des études sectorielles ciblées et des analyses de portefeuille d'activités peuvent être demandées par la Direction générale, la Direction des Risques et/ou les métiers, en fonction de l'actualité. À ce titre, certains secteurs fragilisés en 2022 par la crise russo-ukrainienne et ses effets (par exemple, le secteur de l'énergie en Europe) ou qui pourraient être affectés en 2023 par la situation au Moyen-Orient font l'objet d'un suivi spécifique ou d'une attention particulière.

Les portefeuilles spécifiquement suivis par le CORISQ comprennent :

- **Un portefeuille de crédits aux particuliers et aux professionnels** (détail) en France métropolitaine et dans la Banque de détail à l'international en Europe. Le Groupe définit notamment un objectif d'appétit pour le risque concernant la part minimale couverte par la garantie Crédit Logement pour les prêts immobiliers accordés aux particuliers ;

- **Les secteurs du pétrole et du gaz**, pour lesquels le Groupe a défini une approche spécifique adaptée aux différents types d'activités, acteurs sectoriels ou zones géographiques ;
- **Le périmètre de l'immobilier commercial** (c'est-à-dire les entreprises agissant principalement en tant qu'investisseurs ou promoteurs dans le domaine des activités immobilières, au bénéfice de tiers), pour lequel le Groupe a défini un cadre d'origination et de suivi des expositions et des limites en fonction des différents types de financements, de zones géographiques et/ou d'activités ;
- **Les financements à effet de levier**, pour lesquels le Groupe applique la définition du périmètre et les orientations de gestion préconisées par la BCE en 2017 (lignes directrices sur les financements à effet de levier). Le Groupe continue de porter une attention particulière au sous-portefeuille Leverage BuyOut

(LBO), ainsi qu'au segment des transactions à fort effet de levier ;

- **Les expositions aux hedge funds** font l'objet d'une attention particulière. Le Groupe supporte un risque lié aux hedge funds via ses opérations sur produits dérivés et son activité de financement garantie par des parts de fonds. Les risques liés aux hedge funds sont encadrés par des limites individuelles et globales sur les risques de marché et les risques de corrélation défavorable ;
- **Les expositions au secteur bancaire informel** sont gérées et suivies conformément aux orientations de l'ABE publiées en 2015 qui précisent les attentes concernant le cadre interne d'identification, de contrôle et de gestion des risques identifiés. Le CORISQ a fixé un seuil d'exposition global au secteur bancaire informel.

PROCESSUS ET OUTILS D'IDENTIFICATION ET DE GESTION DU RISQUE CLIMATIQUE

Les processus et outils suivants, qui sont actuellement à différents stades de maturité, aident tous le Groupe à prendre en compte l'impact des risques physiques et de transition sur un ensemble de facteurs de risque et de portefeuilles.

INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE (CVI)

Les indicateurs de vulnérabilité climatique (CVI) ont pour objectif de mesurer les risques environnementaux des émetteurs souverains (SCVI), des secteurs (ICVI) et des entreprises (CCVI) en termes de risques physiques et de risques de transition. Les risques de transition sont évalués pour un scénario ordonné, tandis que les risques physiques sont évalués pour un scénario du statu quo, en supposant qu'aucune autre mesure ne sera prise en sus des politiques actuellement engagées.

L'impact de la transition sur le risque de crédit des entreprises clientes de Société Générale a été identifié comme le principal risque climatique immédiat pour le Groupe. Société Générale lui a donc accordé la priorité lors de l'élaboration de son cadre de gestion des risques climatiques. Afin d'évaluer cet impact, le Groupe a progressivement intégré un indicateur de vulnérabilité climatique entreprises (CCVI) et un indicateur de vulnérabilité climatique sectorielle (ICVI) dans les évaluations des risques de crédit qu'il réalise concernant ses contreparties les plus exposées dans des secteurs particulièrement vulnérables.

Après une première version du CCVI publiée en 2017 et de l'ICVI publiée en 2019, une deuxième version dotée d'une nouvelle méthodologie relie l'ICVI et le CCVI pour assurer la cohérence et la comparabilité entre les secteurs, avec la possibilité d'établir un lien avec l'indicateur souverain de vulnérabilité climatique (SCVI). La méthodologie garantit une différenciation en ce qui concerne la notation par le biais des informations et de la stratégie climatiques de chaque entreprise et permet un suivi de la performance dans le temps.

Les scores SCVI et ICVI sont définis de manière centralisée par la Direction des études économiques et sectorielles, sous la supervision indépendante de la Cheffe économiste du Groupe, tandis que la note CCVI est proposée sur la base d'un questionnaire par la première ligne de défense (LoD1) et validée par la deuxième ligne de défense (LoD2).

INDICATEUR DE VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE SECTORIELLE (ICVI) POUR LA TRANSITION

Le score ICVI pour la transition intègre, dans chaque segment, les entreprises théoriquement les moins avancées sur les stratégies climatiques afin de ne pas sous-estimer les risques.

L'évaluation porte sur l'ensemble du secteur d'activité (hors activités financières) divisé en un peu plus de 100 segments à l'échelle mondiale et est réalisée à l'aide d'un questionnaire documenté.

Des experts indépendants déterminent le score final de transition de l'ICVI sur une échelle de 11 niveaux allant de -5 (Extrêmement négatif) à +5 (Extrêmement positif), en s'appuyant sur des données à la fois qualitatives et quantitatives.

Le score ICVI est fondé sur l'évaluation d'un facteur environnemental : les émissions à risque ainsi que de trois facteurs économiques : les coûts à risque, les revenus à risque et les actifs à risque.

L'évaluation couvre l'ensemble de la chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3), car les risques de transition peuvent affecter de multiples aspects de l'activité de la contrepartie (sa chaîne d'approvisionnement, ses opérations et actifs et son marché).

INDICATEUR DE VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE ENTREPRISES (CCVI) POUR LA TRANSITION

Outre les caractéristiques d'un secteur, le risque de transition au niveau de l'entreprise dépend également des actions individuelles de celle-ci.

Le CCVI correspond à la somme du score de l'ICVI et de celui du questionnaire sur la stratégie climatique des entreprises. La même échelle de 11 niveaux est utilisée pour évaluer le risque de transition au niveau de l'entreprise. L'intégration des spécificités de l'entreprise peut conduire à une notation différente de celle appliquée au secteur correspondant.

Le questionnaire sur la stratégie climatique des entreprises évalue la stratégie des entreprises individuelles en matière de climat à l'aide d'un peu moins de 40 questions réparties en trois rubriques :

- qualité des informations communiquées sur les émissions de GES et la consommation d'énergie ;
- crédibilité des objectifs en matière de décarbonation de l'activité, de revenus verts, d'opportunités et d'investissements ;
- gouvernance relative aux incitations, à la stratégie ou aux politiques de la direction.

Le score CCVI fait partie de l'outil de notation de crédit et sera régulièrement revu.

INDICATEUR SOUVERAIN DE VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE (SCVI)

Le SCVI exprime la vulnérabilité d'un pays aux risques liés au climat, en vue d'évaluer l'impact direct sur le risque pays associé, c'est-à-dire sur sa capacité et sa volonté à honorer ses engagements relatifs à la dette extérieure.

Développé en interne, le SCVI évalue la vulnérabilité aux risques physiques et aux risques de transition et est conçu pour être utilisé conjointement avec d'autres scénarios de changement climatique.

Il s'appuie sur des sources de données publiques et reconnues (Banque mondiale, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, etc.). Pour chaque variable, les pays sont classés des moins vulnérables aux plus vulnérables et l'indicateur est ensuite calculé comme une moyenne de ces classements.

Le SCVI évalue à la fois le risque physique (vulnérabilité aux événements météorologiques extrêmes et aux changements physiques dus à la hausse des températures mondiales) et le risque de transition (vulnérabilité aux risques associés à la transition vers une économie moins carbonée).

IDENTIFIER L'IMPACT DU RISQUE PHYSIQUE SUR LE RISQUE DE CRÉDIT À L'AIDE D'UNE ANALYSE DE SCÉNARIOS

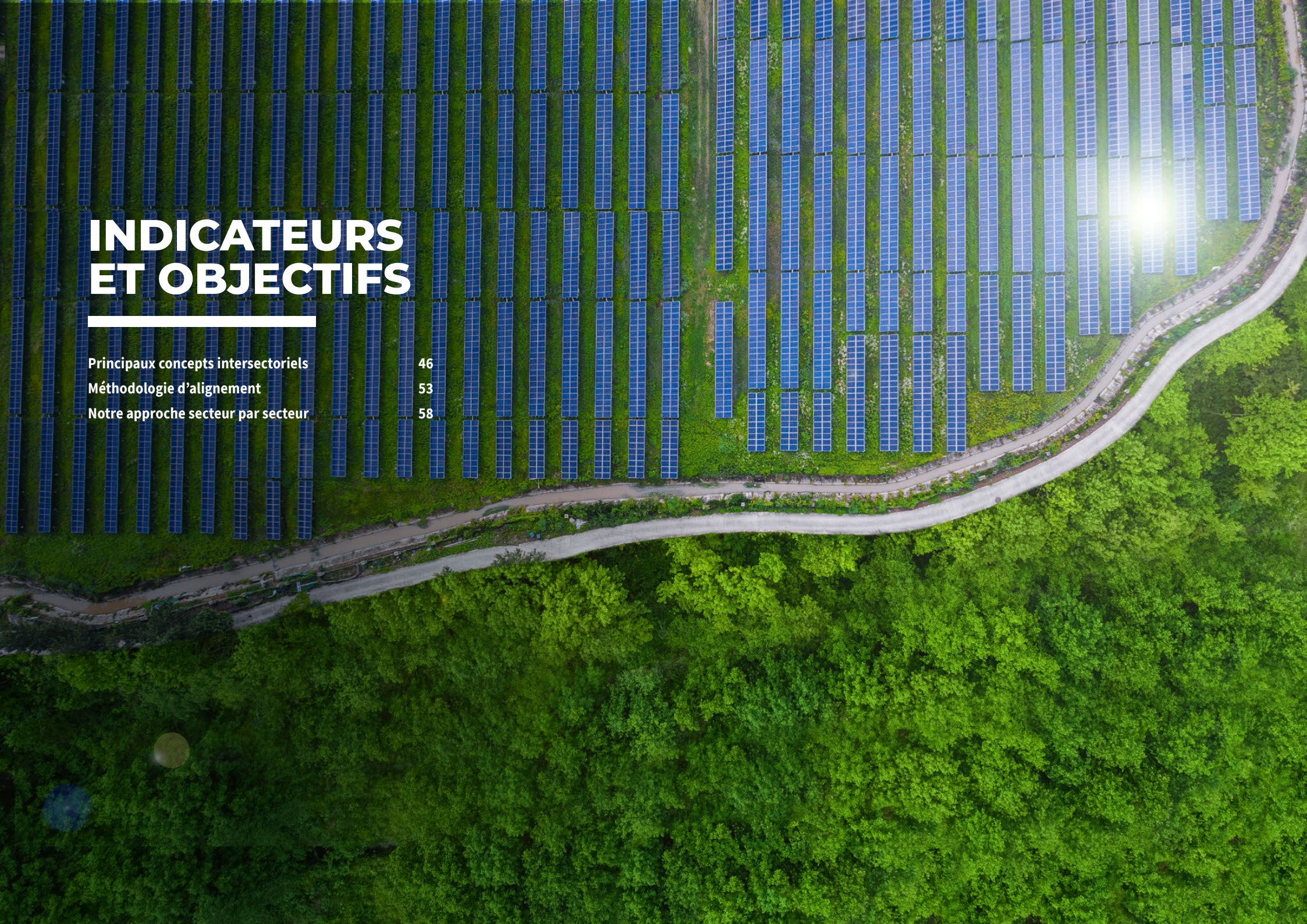
Le Groupe a choisi de se concentrer sur le développement de ses propres outils internes d'identification des risques physiques liés au climat. Ses travaux de R&D sur les impacts que peuvent avoir les risques physiques sur ses portefeuilles ont débuté avec le portefeuille de crédits immobiliers aux particuliers en France, pour lequel il peut identifier la localisation précise des actifs financés. Il est beaucoup plus difficile de localiser l'ensemble des actifs, des installations et des sites détenus par les entreprises emprunteuses du Groupe, comme expliqué ci-dessous.

Le Groupe a également participé aux tests de résistance de la BCE, apportant un éclairage précieux à son étude sur les risques physiques qui affectent son portefeuille d'entreprises. La publication des données du pilier 3 sur les risques physiques a également permis d'améliorer l'appréhension des aléas climatiques associés.

TRAITER LE RISQUE PHYSIQUE DANS LE CADRE DU RISQUE OPÉRATIONNEL DU GROUPE

Société Générale définit le risque opérationnel comme le risque de pertes résultant d'erreurs humaines, d'événements extérieurs, d'inadéquations ou de défaillance des processus ou des systèmes. Le Groupe évalue les risques physiques qui pèsent sur ses actifs et ses opérations dans le cadre de son suivi des risques opérationnels. Il procède à des analyses région par région et les résultats alimentent ses plans de continuité des activités (PCA) destinés à faire face aux risques locaux.

Un événement climatique pourrait impacter tout ou partie de ses installations et ressources humaines ou techniques. Le Groupe a ainsi développé une approche pour évaluer de quelle manière le changement climatique pourrait affecter ses sites et centres de données les plus sensibles en augmentant les risques d'inondation, de canicule et de blackout, ainsi que les conséquences de tels événements (pour le personnel, les bâtiments et l'informatique) couverts par ses PCA existants. Pour certains sites spécifiques, l'évaluation du Groupe intègre des scénarios complémentaires, tels que des typhons et fortes pluies à Hong Kong, ou des ouragans et des tempêtes de neige à New York. Certains de ces scénarios (comme la crue de la Seine en France ou l'inondation de Chennai en Inde) sont intégrés dans les modèles internes utilisés pour le calcul des exigences de fonds propres pour risque opérationnel.



INDICATEURS ET OBJECTIFS

Principaux concepts intersectoriels

46

Méthodologie d'alignement

53

Notre approche secteur par secteur

58

ALIGNER NOTRE PORTEFEUILLE SUR DES TRAJECTOIRES FONDÉES SUR LA SCIENCE

Société Générale joue un rôle de premier plan dans le domaine de la finance durable et à impact positif depuis 2001.

Elle a en effet développé une franchise solide axée sur les énergies renouvelables et est un membre fondateur de l'initiative Positive Impact Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Depuis, nous avons développé une expertise technique étendue, avec des équipes qui contribuent activement à la transition environnementale.

.....

« Les objectifs de décarbonation découlant de l'Accord de Paris nécessitent des investissements d'une ampleur rarement observée auparavant. Nous sommes confrontés à un changement de paradigme complet, qui implique de repenser la façon dont nous produisons, consommons et interagissons. Cette situation offre des possibilités importantes, mais peut aussi engendrer des perturbations significatives si nous ne nous engageons pas collectivement et n'agissons pas de manière proactive. »

HACINA PY

DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU GROUPE

.....

Le sommet de la COP 21 qui s'est tenu à Paris en 2015 a marqué un tournant et ouvert une nouvelle ère de sensibilisation accrue à l'environnement et d'engagement renforcé en faveur de la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale. Il a joué un rôle de catalyseur, en favorisant une coopération et une action mondiales sur les questions climatiques sans précédent.

Au même moment, Société Générale a annoncé ses premiers objectifs de restriction des activités liées au charbon et de renforcement des énergies renouvelables. Depuis, nous n'avons cessé de renforcer notre ambition et de nous attaquer à d'autres énergies fossiles.

Nous avons amorcé un travail d'alignement de nos portefeuilles de crédit sur les objectifs de l'Accord de Paris et avons publié une méthodologie commune d'alignement en 2020 avec d'autres banques internationales. En 2021, nous sommes allés plus loin en intégrant la Net-Zero Banking Alliance en tant que partenaire fondateur. Cette décision marque la volonté d'accélérer la transition en alignant nos portefeuilles de prêts pour les secteurs les plus émetteurs sur des trajectoires zéro émission nette d'ici 2050, en cohérence avec une hausse maximale de la température de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2100.

Conscients que la décarbonation est un défi mondial qui doit être relevé collectivement, nous travaillons avec nos clients et nos pairs pour accélérer la transition.

Afin de renforcer la transparence et la responsabilité, nous participons à de nombreux groupes de travail aux côtés de nos pairs dans différents secteurs pour soutenir la recherche et

le développement dans le domaine de la finance durable et de la décarbonation. Nous nouons également des partenariats et des alliances avec des organisations spécialisées, comme les Principes de Poséidon, le Conseil de l'hydrogène ou plus récemment dans des secteurs tels que l'acier, l'aviation et l'aluminium afin de développer des normes communes et des outils de comparabilité entre les secteurs.

Nous nous engageons à accomplir des progrès en faveur de l'objectif de zéro émission nette et nous y travaillons en permanence. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un processus itératif, qui nécessitera d'adapter et d'améliorer notre cadre, à mesure que de nouvelles données seront disponibles, que des technologies à faible intensité de carbone se développeront et, enfin, que la demande, stimulée par la réglementation et les incitations, commencera à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Nous attendons des gouvernements, des décideurs politiques et des autres parties prenantes clés qu'ils contribuent à accélérer certaines des tendances que nous commençons à observer. Des incitations fortes, quelles qu'elles soient, seront nécessaires pour permettre à certaines technologies d'atteindre une dimension importante et pour faire accepter les risques connexes. Nous partageons régulièrement notre expertise et nos points de vue sur la manière dont les politiques devraient soutenir et contribuer à la décarbonation.

Nous ne pouvons pas attendre que toutes les planètes soient alignées et nous sommes heureux de partager dans ce rapport nos premières mesures décisives dans un certain nombre de secteurs à forte intensité de carbone.

Pour chaque secteur analysé, nous avons défini les défis majeurs liés à la décarbonation ainsi que les principaux moteurs qui y sont associés, après avoir eu des discussions techniques avec nos clients pour comprendre leur propre vision et leur stratégie de décarbonation. Ces connaissances acquises sur le terrain, associées à des données scientifiques et à des travaux collectifs avec nos pairs visant à définir des méthodologies d'alignement pertinentes, nous ont permis de fixer nos objectifs d'alignement. Notre stratégie pour cette première étape du travail d'alignement a été double :

Notre stratégie pour cette première vague de travaux d'alignement a été double :

- Réduction de notre empreinte CO₂ liée aux énergies fossiles en termes absolus, via l'arrêt de certaines activités et la rupture de certaines relations ;
- Réduction de l'intensité carbone de nos portefeuilles dans les autres secteurs, en réduisant notre soutien aux activités les plus carbonées tout en augmentant notre financement des solutions bas carbone.

Certaines technologies qui permettront aux secteurs d'atteindre le net zéro ne sont pas encore matures et ne pourront être disponibles à grande échelle qu'après 2030, voire après 2040. C'est pourquoi nous avons commencé à nous intéresser aux secteurs les plus émetteurs de carbone pour fixer des objectifs intermédiaires à l'horizon 2030 qui représentent les étapes et les efforts nécessaires en vue d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, sur la base des connaissances actuelles.



PRINCIPAUX CONCEPTS INTERSECTORIELS

Aligner notre portefeuille sur des trajectoires fondées sur la science	45
Notre économie mondiale dépend de l'énergie et agir en faveur de la transition énergétique est une priorité	47
Une approche systémique est nécessaire pour passer à une économie à Zéro Émission Nette	48
Tous les secteurs s'entrecroisent, tout comme leurs trajectoires de transition	49
Pour s'engager sur les voies de la décarbonation, les entreprises peuvent agir sur six leviers de transition	50
Les solutions transversales bas carbone contribueront à accélérer la transition climatique	51
Intégrer les nouveaux enjeux de la transition énergétique	52

NOTRE ÉCONOMIE MONDIALE DÉPEND DE L'ÉNERGIE ET AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UNE PRIORITÉ

Nous sommes une banque de premier plan dans le secteur des énergies et nous nous engageons dans la transformation profonde de nos systèmes énergétiques pour accompagner notre transition.

La consommation d'énergie se propage à tous les secteurs

Le secteur de l'énergie est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre. Les émissions de CO₂ liées à l'énergie représentent environ 75 % des émissions mondiales de carbone. Cependant, la plupart de ces émissions ne proviennent pas des segments amont de la chaîne de valeur de l'énergie, mais de la consommation de l'énergie dans les différents secteurs économiques, comme l'industrie, les transports et l'immobilier. Certaines sources d'énergie primaire, telles que le gaz naturel, sont également utilisées en tant que matières premières dans certains secteurs, comme la production d'hydrogène ou de plastique. Tous les secteurs économiques sont dépendants de sources d'énergie, que ce soit comme combustible direct, comme source de chaleur, ou pour la production d'électricité. L'énergie étant essentielle à toutes les activités économiques, agir sur l'énergie est le levier de décarbonation le plus puissant pour tous les secteurs.

La transformation de notre système énergétique favorisera la décarbonation

Le secteur de l'énergie est en pleine transformation vers un modèle plus décentralisé et moins carboné. La production distribuée a été rendue possible par les évolutions technologiques dans les énergies renouvelables, les véhicules à faible émission de carbone et les batteries. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que les énergies renouvelables devraient représenter 38 % du mix électrique en 2027⁽¹⁾. Les coûts de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'énergie éolienne deviennent chaque année plus compétitifs par rapport à ceux des combustibles fossiles.

Ils ont en effet diminué d'au moins 55 % entre 2015 et 2022 avec des variations entre les différentes technologies alors que la crise énergétique a mis en évidence la volatilité des coûts de production associés aux énergies fossiles, ceux-ci ayant fortement augmenté en 2022⁽²⁾. Aujourd'hui, les entreprises de tous les secteurs peuvent produire des énergies faiblement carbonées pour elles-mêmes ou pour les autres, contribuant ainsi à une décarbonation mutuelle. Cette décentralisation offre davantage de possibilités d'approvisionnement en énergies faiblement carbonées compétitives.

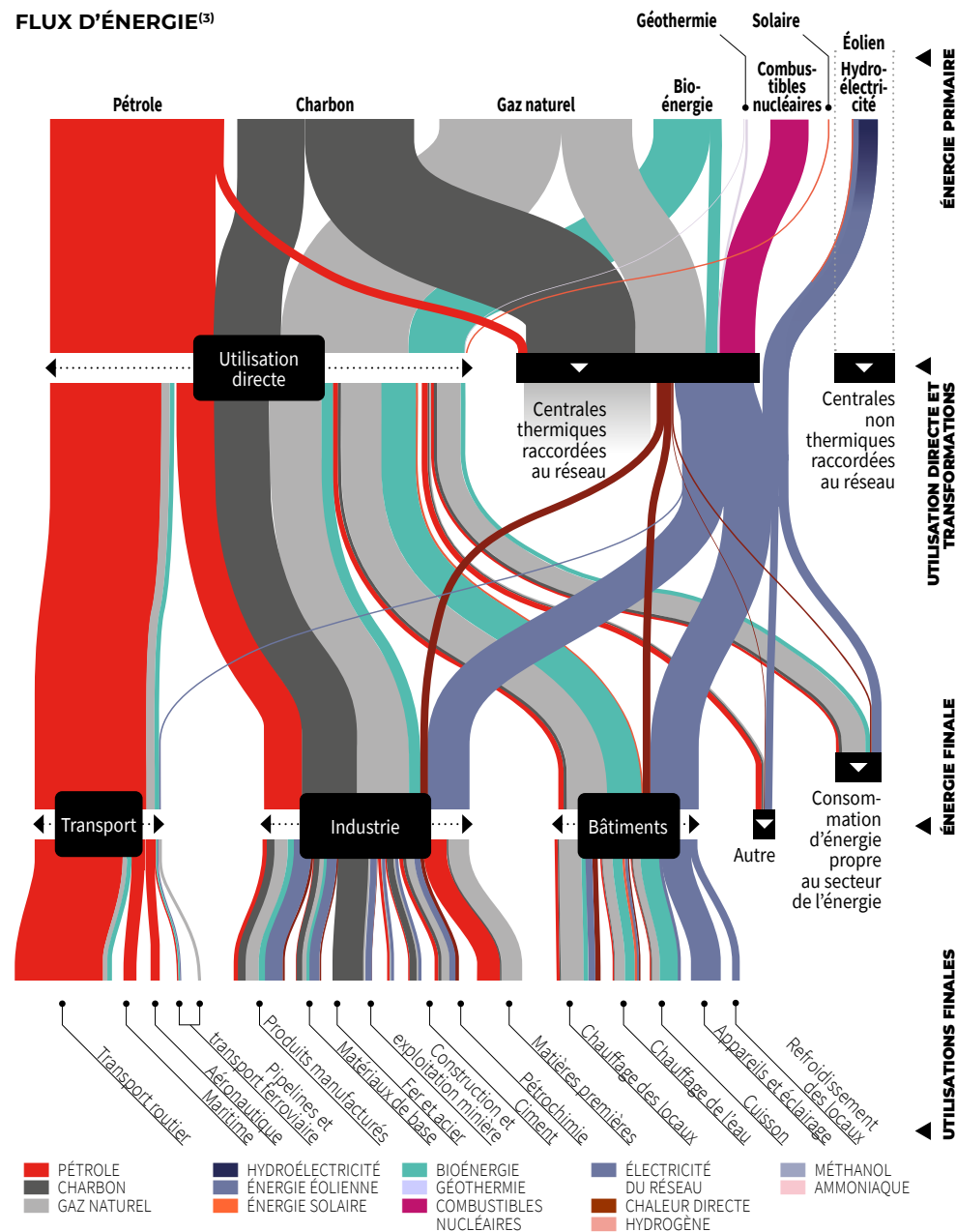
En tant que banque de premier plan dans le secteur de l'énergie, Société Générale a bâti une expertise et un historique de performance uniques en matière de systèmes énergétiques dans ses différentes Business Units

Production - Nous soutenons le déploiement d'actifs d'énergie renouvelable dans toutes les régions et innovons dans les carburants bas carbone comme l'hydrogène.

Distribution - Les infrastructures étant l'épine dorsale de la transition énergétique, nous finançons le renforcement des réseaux électriques et nous nous appuyons sur nos différents métiers pour favoriser le développement de nouvelles infrastructures énergétiques comme les réseaux de recharge de VE.

Consommation - Nous mettons au point des solutions de financement innovantes en vue de décarboner l'approvisionnement énergétique de nos clients, comme des toitures solaires pour les entreprises clientes ou la rénovation énergétique pour les acteurs de l'immobilier.

FLUX D'ÉNERGIE⁽³⁾



(1) AIE, Renewables 2022. (2) IRENA, Renewable Power Generation Costs in 2022. (3) 2020.

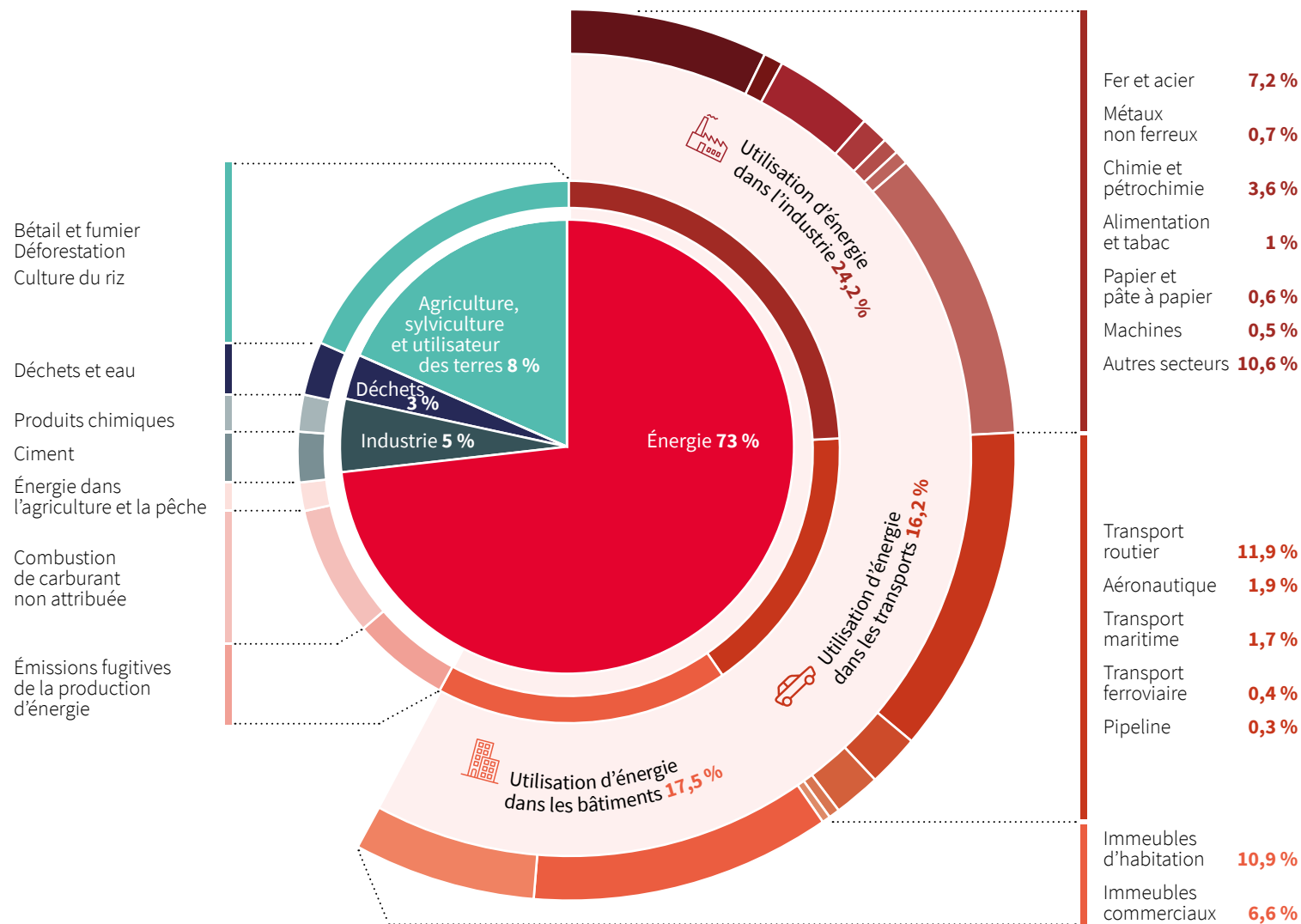
UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE EST NÉCESSAIRE POUR PASSER À UNE ÉCONOMIE À ZÉRO ÉMISSION NETTE

Les systèmes énergétiques sont au cœur de nos économies.

La construction de modèles énergétiques durables sera essentielle pour mener à bien la transition mondiale.

Près de 75 % des émissions mondiales de CO₂ sont liées à l'énergie.

Les émissions de CO₂ liées à l'énergie ont atteint 36,8 Gt en 2022⁽¹⁾. Étant donné que la plupart des émissions de CO₂ proviennent de l'utilisation de sources d'énergies fossiles par les divers secteurs, ces émissions sont dispersées sur l'ensemble des chaînes de valeur qui consomment ces énergies.



(1) AIE, CO₂ emissions in 2022. Source: <https://ourworldindata.org/ghg-emissions-by-sector>

TOUS LES SECTEURS S'ENTRECROISENT, TOUT COMME LEURS TRAJECTOIRES DE TRANSITION

Nous mettons l'accent sur les connaissances intersectorielles liées à la décarbonation et utilisons une approche intégrée lorsque nous travaillons avec nos clients sur leur transition.

Tous les secteurs économiques sont interconnectés et interdépendants

Ils se fournissent mutuellement des services et des produits et partagent des difficultés, mais aussi des solutions. C'est pourquoi il est important de considérer l'économie comme un système multidimensionnel complexe et de comprendre les dépendances de chaque secteur avant de fixer les objectifs associés.

Comme le montre la figure ci-contre, les matériaux sont utilisés dans tous les secteurs économiques. Les secteurs ne sont pas isolés et font au contraire partie de chaînes de valeur élargies.

Le secteur primaire fournit des matières premières à la fois aux entreprises industrielles et aux sociétés de services aux collectivités qui transforment les ressources en marchandises et en produits finis et alimentent le secteur tertiaire qui propose des services.

Mais tous ces secteurs sont également dépendants les uns des autres de manière ascendante: le secteur des services aux collectivités gère les déchets de tous, l'industrie fournit des équipements au secteur minier, et les secteurs en amont ont besoin de transports, de bâtiments et de services financiers.

Une approche axée sur la chaîne de valeur met en évidence les points de blocage potentiels concernant la transition (émissions difficiles à réduire, impacts négatifs potentiels de la transition sur la biodiversité) qui doivent être traités en considérant ce système dans son ensemble.

Leurs chemins de transition sont également entremêlés. À titre d'exemple, comment imaginer la décarbonation des secteurs des télécommunications et de l'électronique sans la transition du secteur minier qui leur fournit des minéraux critiques et stimule l'innovation dans le recyclage?

Nous favorisons une approche transversale et intersectorielle au sein de notre organisation

Chez Société Générale, nous sommes convaincus que nous ne pouvons pas aider nos clients à décarboner leurs activités ni faire évoluer les nôtres sans adopter cette perspective holistique. En 2021, Société Générale a lancé un programme de transformation intitulé « the Shift » en anglais (voir Stratégie, p. 27), pour remodeler son organisation et orienter ses efforts commerciaux afin de mieux comprendre la transition de ces chaînes de valeur. Plusieurs chantiers interrégionaux et transversaux ont été lancés pour couvrir les chaînes de valeur stratégiques, les technologies transversales et les nouvelles activités.

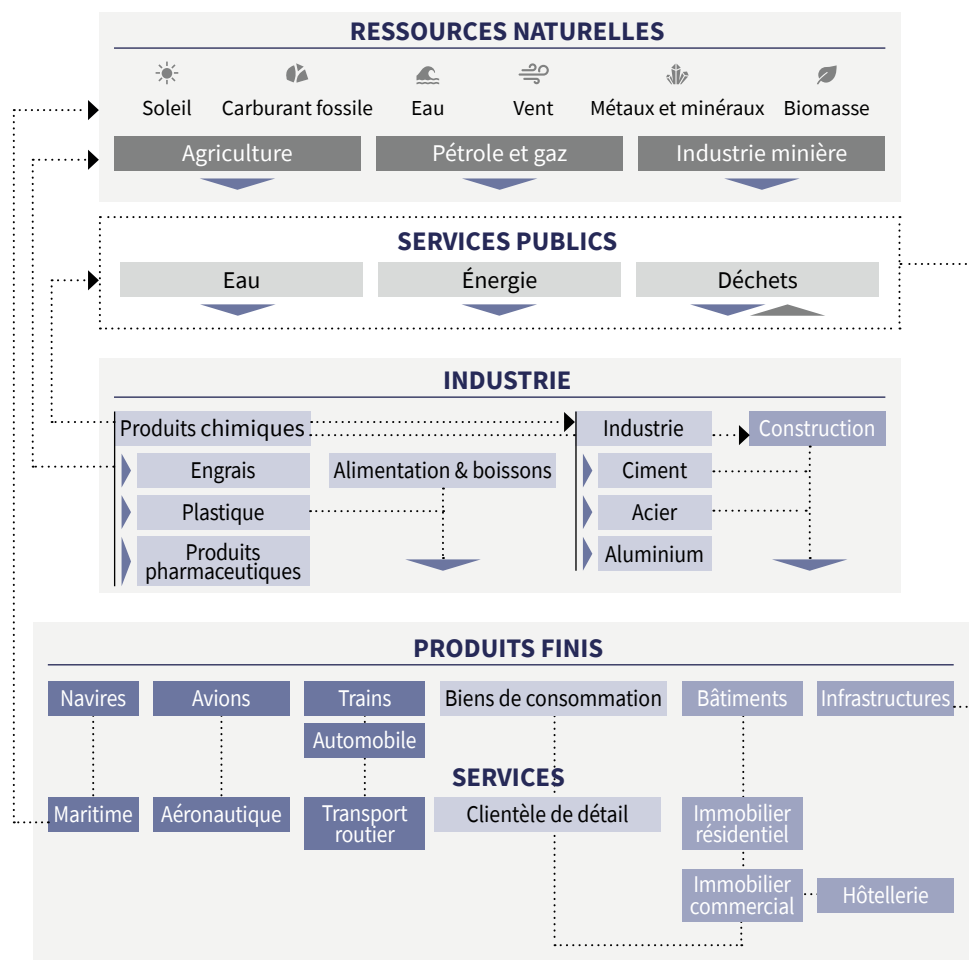
Les émissions de carbone d'un secteur se répercutent sur l'empreinte carbone de tous les autres secteurs de sa chaîne de valeur.

L'approche par chaîne de valeur permet de s'assurer que les efforts de réduction des émissions ne se limitent pas à l'activité propre d'une entreprise (scopes 1 & 2), mais s'étendent à l'ensemble du cycle de vie d'un produit (scope 3), de l'amont à l'aval. Les scopes 1 et 2 d'une entreprise correspondant au scope 3 d'une autre, la neutralité carbone ne peut être atteinte que si chacun joue son rôle.⁽¹⁾ L'adoption d'une approche par chaîne de valeur garantit également que les efforts de réduction des émissions dans un secteur n'entraînent pas d'augmentation des émissions dans un autre.

Toutes les parties prenantes doivent être alignées et encouragées à contribuer aux efforts de décarbonation.

À titre d'exemple, nos équipes maritimes s'intéressent à la transition de l'ensemble de la chaîne de valeur du transport maritime, à laquelle contribuent les

CIRCULATION DES MATÉRIAUX DANS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES



gestionnaires de ports, les fournisseurs de carburant (sociétés énergétiques) et les entreprises numériques innovantes.

(1) Définition des scopes du GHG Protocol disponible en annexe.

POUR S'ENGAGER SUR LES VOIES DE LA DÉCARBONATION, LES ENTREPRISES PEUVENT AGIR SUR SIX LEVIERS DE TRANSITION

Nous aidons nos clients à déterminer les trajectoires de décarbonation les plus ambitieuses et réalistes compte tenu des spécificités sectorielles.



Sobriété et circularité



L'optimisation de l'utilisation des matériaux et la promotion du réemploi/recyclage seront des leviers clés de décarbonation pour les secteurs qui peinent à réduire leurs émissions. De multiples facteurs environnementaux et sociaux imposent d'accroître la circularité et de diminuer la consommation de matières premières. Le changement de comportement des clients peut être un facteur de sobriété (par exemple, préférence pour le train plutôt que l'avion, marché de la mode d'occasion), et certaines entreprises développent des modèles économiques basés sur les services pour s'adapter à ce changement.

Efficacité énergétique



Les mesures d'efficacité énergétique peuvent être mises en œuvre à grande échelle assez rapidement dans tous les secteurs. En effet, la plupart des technologies existent déjà (par exemple, appareils électriques plus efficaces) et les technologies numériques (par exemple, capteurs) peuvent favoriser leur développement.

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, ces mesures d'efficacité énergétique permettent aux entreprises de maîtriser leurs coûts et de devenir plus compétitives.

Changement de carburant



La décarbonation de l'approvisionnement énergétique de tous les secteurs économiques à l'aide de carburants, de gaz et d'électricité renouvelables représente un levier de décarbonation relativement facile à actionner pour la plupart des entreprises.

C'est particulièrement vrai pour l'électricité, au vu de la compétitivité des coûts des technologies d'énergie renouvelable. Les biocarburants offrent des solutions de substitution dans le transport et le biogaz peut remplacer le charbon et le gaz naturel dans les secteurs manufacturiers.

Captage du carbone Utilisation et stockage



Les technologies de captage, de stockage et d'utilisation du CO₂ (CCUS) constituent un outil de décarbonation pertinent pour certains secteurs où il est difficile de réduire les émissions et dont les processus industriels rejettent beaucoup de carbone.

Les technologies CCUS ne sont pas encore disponibles sur le marché et les scénarios prévoient leur déploiement à l'international à partir de 2030.

Diversification



La diversification désigne le développement de nouvelles activités commerciales (produits, services) ayant une empreinte carbone moindre et l'élaboration de solutions pour décarboner d'autres secteurs. Elle concerne la plupart des secteurs, car leur transition ne se fera pas sans une refonte de leurs activités. Les constructeurs automobiles impliqués dans la fabrication de véhicules électriques (VE) et le déploiement d'infrastructures de recharge de VE illustrent bien cette stratégie.

Sortie et arrêt



L'arrêt des activités/actifs émetteurs sera nécessaire dans les secteurs incompatibles avec les scénarios de transition climatique.

Certaines entreprises peuvent décider de sortir de certains marchés tout en développant des solutions alternatives à faible émission de carbone en parallèle (par exemple, l'élimination progressive du charbon et le développement des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité) et en tenant compte des implications sociales de telles mesures (par exemple, la reconversion des employés).

LES SOLUTIONS TRANSVERSALES BAS CARBONE CONTRIBUERONT À ACCÉLÉRER LA TRANSITION CLIMATIQUE

Des solutions transversales à faible émission de carbone et d'élimination du carbone doivent se développer à grande échelle pour atteindre les objectifs du net zéro, même dans les secteurs où les émissions sont difficiles à réduire.

Efficacité énergétique

Les mesures d'efficacité énergétique consistent à réduire la consommation d'énergie pour fournir le même service/produit : équipements plus économes en énergie, isolation thermique améliorée, etc.

L'efficacité énergétique est appelée le « premier carburant » de la transition énergétique, car c'est l'option d'atténuation du CO₂ la plus rapide et la plus rentable, elle aide les utilisateurs à réduire leurs factures d'énergie et elle renforce la sécurité énergétique.

Il s'agit de la mesure la plus importante pour limiter la demande d'énergie dans le scénario de neutralité carbone (NZE) de l'AIE d'ici 2050.

Biocarburants/ e-carburants

Les biocarburants et les e-carburants jouent un rôle particulièrement significatif pour décarboner la mobilité lourde et l'industrie.

Les biocarburants sont fabriqués à partir de biomasse ou de déchets organiques.

Ils comprennent notamment l'éthanol, le biodiesel ou le biogaz.

Les e-carburants, également appelés carburants synthétiques, sont fabriqués à partir d'hydrogène à faible teneur en carbone et de dioxyde de carbone capturé.

Ils incluent le e-méthane, le e-kérosène et le e-méthanol. La production de biocarburants doit atteindre plus de 10 EJ d'ici 2030 dans le scénario NZE de l'AIE, dont 40 % devront provenir de déchets et de cultures non alimentaires.

Hydrogène (H₂) bas carbone

Plus de 99 % de l'hydrogène actuel est produit à partir de gaz naturel (« hydrogène gris »). Plusieurs filières de production à faible émission de carbone sont en cours d'élaboration : électrolyse de l'eau à partir d'énergies renouvelables (« hydrogène vert »), reformage du gaz naturel avec CCUS (« hydrogène bleu »). L'hydrogène à faible émission de carbone peut remplacer les combustibles fossiles dans l'industrie lourde et le transport (poids lourds, transport maritime) et offrir des capacités de stockage d'énergie au réseau électrique.

Le déploiement à grande échelle de l'hydrogène à faible émission de carbone nécessite d'énormes capacités d'énergie renouvelable, le développement de technologies CCUS et des innovations dans toutes les applications industrielles/sectorielles.

Solutions fondées sur la nature (SFN)

Les solutions fondées sur la nature (SFN) sont des actions contribuant à la séquestration du carbone via des réactions naturelles.

Parmi elles, citons, entre autres, la reforestation, l'agriculture régénérative ou la protection des mangroves.

Les bienfaits des SFN ne se limitent pas à l'élimination du carbone, car ces solutions contribuent aussi à la conservation de la biodiversité, à la protection contre les catastrophes naturelles et au développement économique.

Les projets de SFN sont mentionnés dans différents scénarios de transition climatique, y compris dans ceux de l'AIE, où ils sont intégrés aux méthodes d'élimination du carbone.

Captage, utilisation et stockage du carbone (CCUS)

Le CCUS englobe les technologies utilisées pour capturer le CO₂ des fumées industrielles et pour le stocker sous terre ou l'utiliser comme matière première.

Le scénario NZE de l'AIE nécessite de séquestrer 1,2 Gt de CO₂ par an. Environ 40 installations commerciales de CCUS sont déjà en exploitation⁽¹⁾.

Plus de 500 projets sont à différents stades de développement dans toute la chaîne de valeur du CCUS, mais les 50 nouvelles installations de captage annoncées pour 2030 ne séquestreront que 125 MtCO₂ par an.

Il faut privilégier les solutions transversales de décarbonation pour les secteurs dont les émissions sont plus difficiles à réduire.

Tous les secteurs sont différents et présentent des caractéristiques et des exigences spécifiques qui influent sur l'adéquation de certaines solutions de décarbonation. Par exemple, certains secteurs industriels utilisent des processus à haute température qui peuvent nécessiter l'utilisation d'hydrogène au lieu de la chaleur solaire ou géothermique.

D'autres, comme le secteur du ciment, ont des émissions de carbone intrinsèques liées aux processus industriels avec des solutions alternatives limitées, voire inexistantes. Les technologies CCUS seront pour eux une nécessité.

(1) AIE, *Tracking clean energy progress 2023*.

INTÉGRER LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le déploiement de technologies à faible émission de carbone nécessite de nouveaux matériaux pour repenser les chaînes d’approvisionnement mondiales. Cela concerne tout particulièrement les métaux et nous intégrons ces enjeux dans notre approche de la transition énergétique.

Avoir conscience des défis mondiaux de l’industrie.

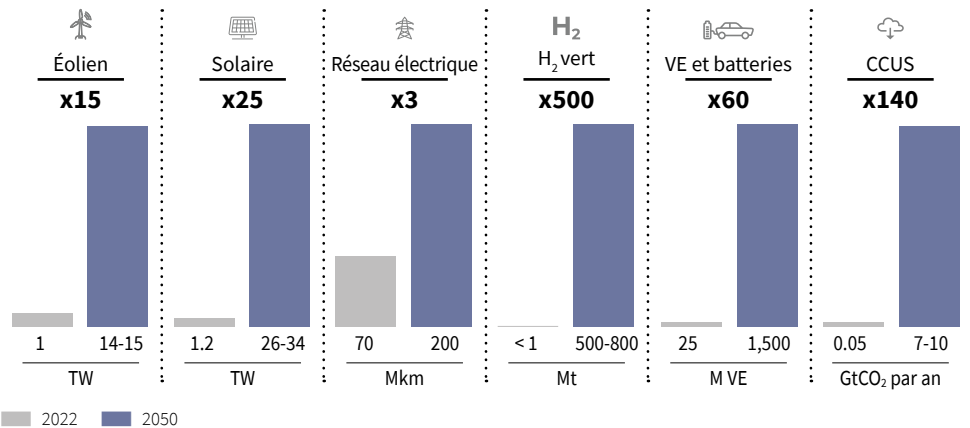
Les technologies bas carbone dépendent de matières premières critiques et du développement de chaînes d’approvisionnement manufacturières permettant leur déploiement mondial. Les ressources et minéraux nécessaires varient en fonction de la technologie (par exemple, cuivre et aluminium pour les réseaux électriques et les technologies liées à l’électricité, terres rares pour les éoliennes et les moteurs de VE).

La transition vers des systèmes d’énergie propre se traduit par une demande accrue de ces minéraux qui s’accompagne de problèmes potentiels en raison de leur accès limité. Les réserves de matières premières critiques et les capacités de production d’énergie propre sont concentrées dans certaines zones géographiques⁽¹⁾. Cela crée un risque de flambée des prix des matières premières, de concurrence entre les systèmes d’énergie propre et de perturbations de la chaîne d’approvisionnement mondiale. Les enjeux de la transition vers les énergies propres résident dans la capacité à accélérer l’approvisionnement et à développer des chaînes de production durables pour mettre en place un système fiable capable de répondre aux exigences de la transition énergétique⁽²⁾.

Soutenir le développement de chaînes d’approvisionnement en énergie propre.

En tant que banque leader dans le secteur des métaux, nous comprenons l’importance de bâtir des chaînes d’approvisionnement durables et fiables pour les technologies à faible émission de carbone. Nous accompagnons nos clients miniers dans le développement de leurs activités en leur proposant des produits de financement innovants.

LE DÉPLOIEMENT À GRANDE ÉCHELLE DES TECHNOLOGIES D’ÉNERGIE PROPRE SERA NÉCESSAIRE POUR ATTEINDRE ZÉRO ÉMISSION NETTE D’ICI 2050 SELON LA COMMISSION DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE⁽³⁾

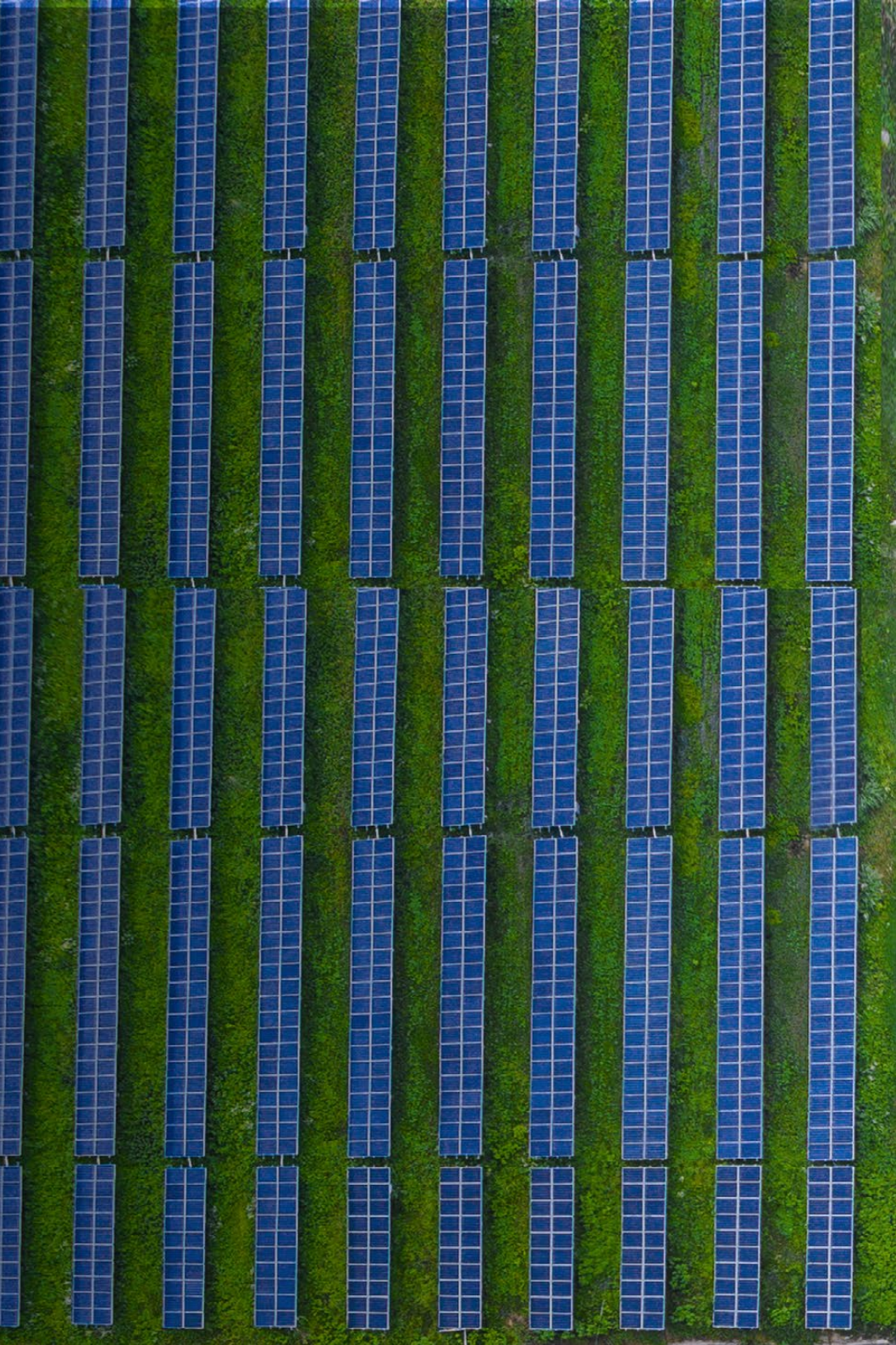


BESOINS EN MINÉRAUX CRITIQUES DES TECHNOLOGIES D’ÉNERGIE PROPRE⁽⁴⁾

	Cuivre	Cobalt	Nickel	Lithium	Terres rares	Zinc	MGP ⁽⁵⁾	Aluminium
Solaire PV	Besoin élevé	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin élevé
Éolien	Besoin élevé	Besoin faible	Besoin modéré	Besoin faible	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin faible	Besoin modéré
Hydro-électricité	Besoin modéré	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin modéré	Besoin faible	Besoin modéré
Réseaux électriques	Besoin élevé	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin faible	Besoin élevé
Véhicules électriques	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin faible	Besoin faible	Besoin élevé
Stockage des batteries	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin élevé	Besoin faible	Besoin faible	Besoin élevé
Hydrogène	Besoin faible	Besoin faible	Besoin modéré	Besoin faible	Besoin modéré	Besoin faible	Besoin élevé	Besoin modéré

● Besoin élevé ● Besoin modéré ● Besoin faible

(1) AIE, Special report on Solar PV global supply chain, 2022.
(2) IRENA, Critical materials for the energy transition: Rare earth elements, 2022.
(3) Energy Transition Commission, Material and Resource Requirements for the Energy Transition, 2023.
(4) AIE, Mineral requirements for clean energy transition, 2021.
(5) MGP: Métaux du groupe platine.



MÉTHODOLOGIE D'ALIGNEMENT

Approche d'alignement visant à adapter progressivement nos portefeuilles de crédits à des trajectoires compatibles avec un scénario à 1,5 °C	54
Méthodologies et scénarios soutenant la détermination des objectifs de Société Générale	55
Tableau de bord d'alignement climatique : vue d'ensemble des objectifs fixés	56

APPROCHE D'ALIGNEMENT VISANT À ADAPTER PROGRESSIVEMENT NOS PORTEFEUILLES DE CRÉDITS À DES TRAJECTOIRES COMPATIBLES AVEC UN SCÉNARIO À 1,5 °C

NOTRE MÉTHODOLOGIE D'ALIGNEMENT EN 5 ÉTAPES

1. Déterminer où nous en sommes actuellement	2. Décider des objectifs à atteindre	3. Planifier les actions pour y parvenir	4. Rendre des comptes et communiquer	5. Concrétiser le Net zéro
Identification des expositions climatiques pertinentes dans les différents secteurs et zones géographiques. Évaluation et analyse comparative de l'exposition aux secteurs à forte intensité de carbone. Mesure des émissions dans un secteur donné – la référence.	Accord et formulation d'un niveau d'ambition à atteindre (par exemple, « Scénario Net Zero »). Élaboration de trajectoires sectorielles spécifiques pour mesurer les émissions par rapport aux objectifs. Détermination d'une dynamique pour un secteur clé et d'une trajectoire cible répondant au niveau d'ambition.	Identification des leviers efficaces pour atteindre les objectifs sectoriels et détermination de leur impact sur les émissions et les données financières. Définition de l'utilisation et de l'ambition de stratégies telles que l'engagement auprès des entreprises, les sorties de relation, les compensations et le recours au financement vert.	Mise en œuvre de stratégies et d'outils pour développer efficacement la transparence et promouvoir une communication comparable et pertinente ; se conformer aux exigences réglementaires en matière de divulgation. Adhésion aux normes de reporting de manière cohérente et transparente.	Dialogue avec les clients pour saisir les opportunités vertes, soutenir la transition et éventuellement redéployer le capital. Intégration des conséquences du net zéro dans l'organisation. Mise en œuvre des outils de pilotage et mise à disposition de la direction générale.

MÉTHODOLOGIES ET SCÉNARIOS SOUTENANT LA DÉTERMINATION DES OBJECTIFS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

« Non seulement les scénarios nous informent sur les objectifs, mais ils nous aident aussi à travailler avec nos clients pour engager des actions concrètes sur la voie du net zéro »

MICHALA MARCUSSEN

CHEFFE ÉCONOMISTE GROUPE ET DIRECTRICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SECTORIELLES

Les principales initiatives de Société Générale pour lutter contre le changement climatique

Depuis 2018, nous contribuons au développement de la méthodologie PACTA⁽¹⁾ et collaborons avec BBVA, BNP Paribas, ING et Standard Chartered (également connue sous le nom de Katowice Banks) et la 2^e Investing Initiative⁽²⁾ (2DII) pour rendre la méthodologie PACTA applicable aux portefeuilles bancaires, en formulant des recommandations visant à l'améliorer.

Société Générale a rejoint la NZBA en 2021 en tant que membre fondateur. La Net Zero Banking Alliance (NZBA) et ses membres s'engagent à aligner le secteur bancaire sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Ces objectifs incluent le renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique en poursuivant les efforts visant à limiter la hausse des températures à 1,5 °C. Les flux financiers ont un rôle clé à jouer pour atteindre ces objectifs.

Le Groupe a développé une approche stratégique du changement climatique reposant sur trois piliers : faire face aux risques induits par le changement climatique, gérer l'impact de ses activités sur le climat et accompagner ses clients dans leur transition environnementale, notamment en développant des solutions financières et de conseil alignées sur cet objectif.

Le concept du net zéro et l'objectif de température

La neutralité carbone est définie au niveau mondial comme un équilibre entre les émissions et les absorptions de carbone. Selon le GIEC, on atteint zéro émission nette de dioxyde de carbone (CO₂) lorsque les émissions anthropiques de CO₂ sont compensées au niveau mondial par les absorptions anthropiques de CO₂ sur une période donnée.

L'Accord de Paris introduit le lien entre un objectif de température et l'objectif de neutralité carbone : « En vue d'atteindre l'objectif de température à long terme énoncé [nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C], [...] de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle. »

Par conséquent, la neutralité carbone désigne l'état d'équilibre entre les émissions et les absorptions au niveau mondial à un moment précis, tandis que l'augmentation de la température dépend des émissions cumulées, au fil du temps.

Dans le cadre de la Net-Zero Banking Alliance, le but est d'atteindre un objectif de neutralité carbone pour les émissions de CO₂ au niveau mondial, qui soit compatible avec une augmentation maximale de la température de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2100.

Des scénarios climatiques sont nécessaires pour mettre en œuvre ces objectifs

Afin de définir des objectifs prospectifs, il est nécessaire d'anticiper les trajectoires de décarbonation décrites dans les scénarios de température. Ces scénarios donnent un aperçu des impacts potentiels des différents choix politiques et des évolutions technologiques sur les systèmes énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, tout en respectant les budgets carbone mondiaux. Leur objectif est d'indiquer les voies potentielles de transformation du système énergétique mondial pour atténuer le changement climatique et parvenir à des économies durables et à faibles émissions de carbone.

Le scénario net zéro d'ici 2050 de l'AIE fait figure de scénario de référence à ces fins

Le scénario NZE d'ici 2050 de l'AIE définit la voie à suivre pour atteindre l'objectif mondial de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050. Ce scénario établit un modèle énergétique, le secteur de l'énergie étant un contributeur majeur aux émissions mondiales de gaz à effet de serre dans tous les secteurs de l'économie. Le scénario NZE d'ici 2050 de l'AIE décrit une trajectoire possible en détaillant les actions et les calendriers qui pourraient être mis en œuvre par différents secteurs et parties prenantes et qui permettraient d'atteindre la neutralité carbone des émissions mondiales issues de la combustion d'énergie et des processus industriels d'ici 2050. Il prend également en compte d'autres objectifs de développement durable liés à l'énergie, tels que l'accès à l'énergie pour tous ou la pollution de l'air.

Le scénario NZE d'ici 2050 de l'AIE respecte un budget carbone (ou émissions futures cumulées) associé à une augmentation de la température limitée à 1,5 °C d'ici 2100, avec une probabilité de 50 % et en fait l'un des principaux scénarios à prendre en compte dans le cadre d'une méthodologie d'alignement utilisée pour fixer et contrôler des objectifs spécifiques.

Cependant, dans certains cas, le scénario NZE de l'AIE n'offre pas un niveau de détail suffisant, ce qui est pourtant essentiel pour fixer des objectifs et tenter de les traduire en actions concrètes.

D'autres scénarios spécifiques à certains secteurs et fiables existent et sont plus pertinents pour la fixation des objectifs.

Les objectifs sont donc déterminés en fonction du scénario le plus adapté au secteur.

Société Générale est influencée par les cadres les plus solides en matière de comptabilité carbone, de fixation d'objectifs, de méthodologies d'alignement et de divulgation



(1) PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) est une méthodologie conçue par la 2^e Investing Initiative (2DII) pour aider les investisseurs à analyser dans quelle mesure les dépenses d'investissement des entreprises et les actifs industriels derrière les instruments financiers et les portefeuilles dans les secteurs à forte intensité d'émissions sont alignés sur différents scénarios climatiques.

TABLEAU DE BORD D'ALIGNEMENT CLIMATIQUE : VUE D'ENSEMBLE DES OBJECTIFS FIXÉS

ALIGNER NOS PORTEFEUILLES ET NOS ACTIVITÉS SUR DES TRAJECTOIRES COMPATIBLES AVEC UNE HAUSSE MAXIMALE DE LA TEMPÉRATURE DE 1,5 °C

Avant de rejoindre la Net-Zero Banking Alliance en avril 2021, Société Générale a amorcé l'alignement de ses portefeuilles de crédit sur les objectifs de l'Accord de Paris et a contribué à construire (avec d'autres banques) la méthodologie PACTA qui aide les banques dans la gestion de leurs portefeuilles de prêts.

La méthodologie PACTA identifie des secteurs à aligner en priorité et, au sein de ces secteurs, elle détermine

les parties des chaînes de valeur (appelées « segments ») à traiter en premier :

- Pétrole et gaz : amont ;
- Charbon : exploitation minière ;
- Electricité : production ;
- Automobile : fabrication ;
- Acier : fabrication ;

- Ciment : fabrication ;
- Transport maritime: propriétaires et exploitants de navires ;
- Aéronautique : propriétaires

La démarche d'alignement de Société Générale se concentre sur l'élaboration d'une stratégie axée sur les secteurs les plus émetteurs conformément à la méthodologie PACTA.

En 2021, la NZBA a généralisé cette manière d'aligner les portefeuilles de crédits et confirmé les secteurs à traiter (mêmes secteurs que ceux identifiés par PACTA, auxquels ont été ajoutés l'immobilier et l'agriculture).

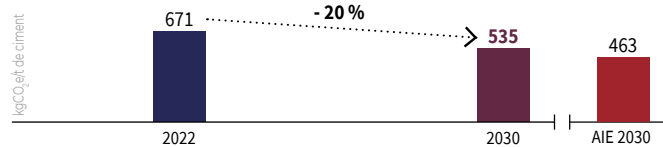
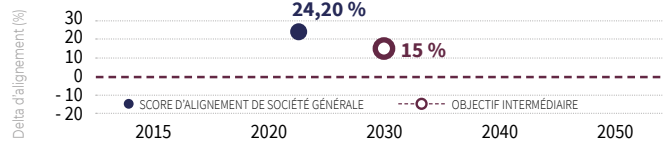
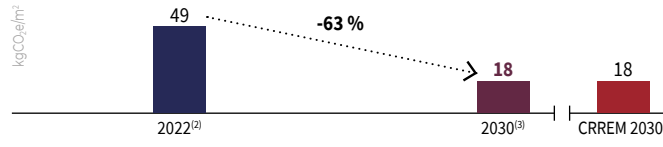
Les objectifs d'alignement de Société Générale sont présentés plus en détail dans les pages suivantes, secteur par secteur.

SECTEUR ET CHAMP D'APPLICATION	INDICATEURS	PÉRIMÈTRE DES ÉMISSIONS (SCOPE)	SCÉNARIO	SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF
Pétrole et gaz AMONT INTERMÉDIAIRE ET AVAL COMMERCE	Financement	Amont	Scénario NZE 2050 de l'AIE	Financement
Pétrole et gaz AMONT INTERMÉDIAIRE ET AVAL COMMERCE	Émissions absolues en Mt de CO ₂ e (base 100 de l'indice)	Scopes 1 et 2 + scope 3 utilisation finale des émissions en amont	Scénario NZE 2050 de l'AIE	Émissions absolues
Charbon thermique INDUSTRIE MINIÈRE SÉPARATION ET PRÉPARATION STOCKAGE COMMERCE	Financement	Intégralité de la chaîne de valeur	Scénario NZE 2050 de l'AIE	Financement
Électricité PRODUCTION TRANSFORMATION TRANSMISSION DISTRIBUTION	gCO ₂ e/kWh	Scopes 1 et 2	Scénario NZE 2050 de l'AIE	gCO₂e/kWh

LES OBJECTIFS SONT AFFICHÉS EN VIOLET

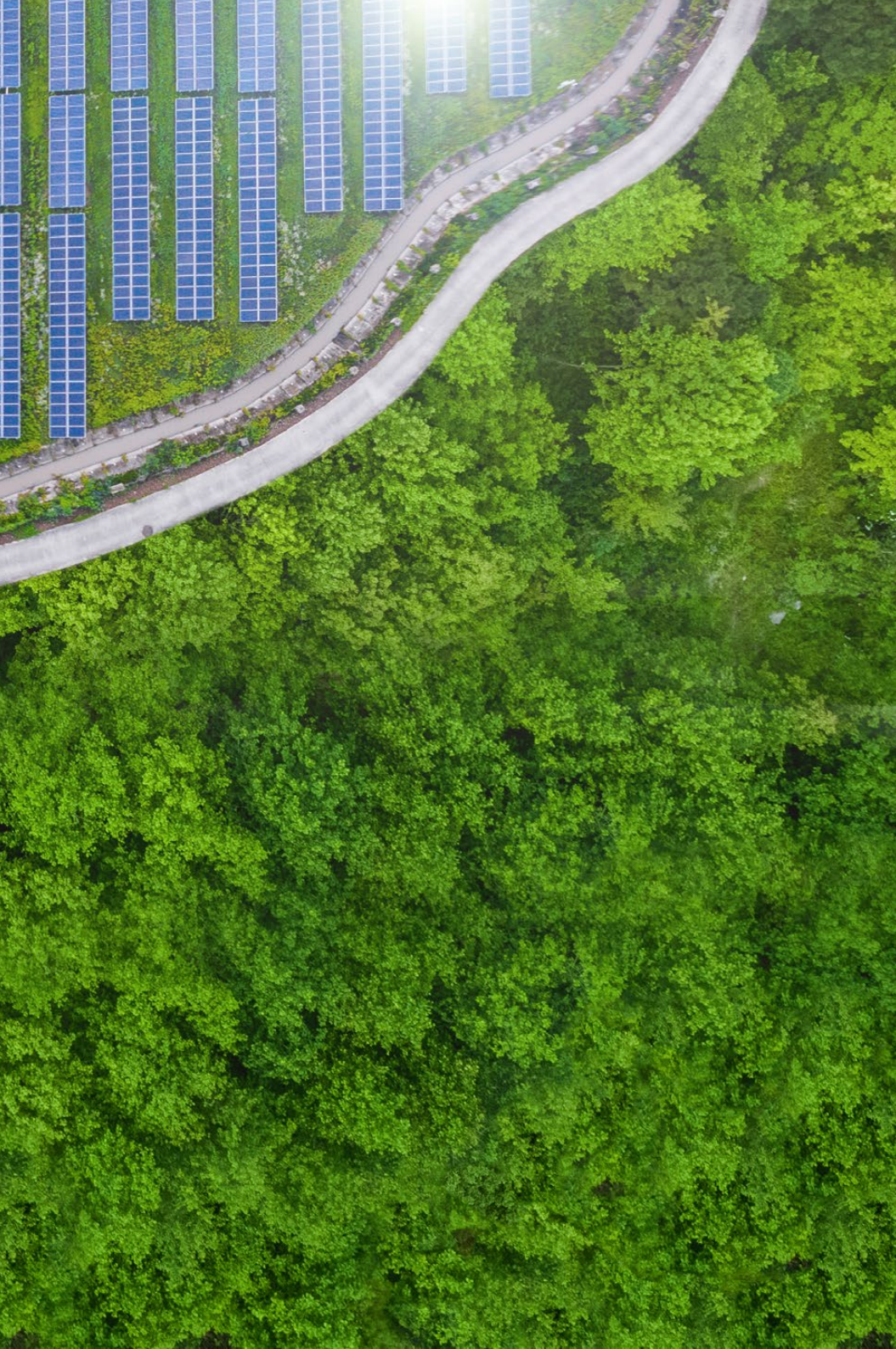
TABLEAU DE BORD D'ALIGNEMENT CLIMATIQUE : VUE D'ENSEMBLE DES OBJECTIFS FIXÉS

**ALIGNER NOS PORTEFEUILLES ET NOS ACTIVITÉS SUR DES TRAJECTOIRES COMPATIBLES
AVEC UNE HAUSSE MAXIMALE DE LA TEMPÉRATURE DE 1,5 °C**

SECTEUR ET CHAMP D'APPLICATION	INDICATEURS	PÉRIMÈTRE DES ÉMISSIONS (SCOPE)	SCÉNARIO	SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF
 Ciment EXTRACTION DE CALCAIRE → FABRICATION → BÉTONS → INDUSTRIE DE CONSTRUCTION	kgCO ₂ e/t de ciment	Scopes 1 et 2	Scénario NZE 2050 de l'AIE	
 Acier EXTRACTION DE MINÉRAI DE FER → FABRICATION → PRODUITS FINIS	Score d'alignement sur les SSP	Scopes 1 et 2	Scénario NZE 2050 de l'AIE	
 Automobile FOURNISSEURS, ÉQUIPEMENTIERS → FABRICATION AUTOMOBILE → DISTRIBUTEURS DE PIÈCES ET CONCESSIONNAIRES → GARAGES	gCO ₂ e/v-km	Scope 3 - Utilisation finale	Scénario NZE 2050 de l'AIE	
 Transport maritime FOURNISSEURS → CONSTRUCTEURS DE NAVIRES → PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS DE NAVIRES	Delta d'alignement	Scope 1	Scénario 2018 de l'OMI	
 Immobilier commercial MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION ET CONSTRUCTION → GESTION → FIN DE VIE	kgCO ₂ e/m ²	Scopes 1 et 2	CRREM v2.02	

LES OBJECTIFS SONT AFFICHÉS EN VIOLET

(1) La situation de départ 2022 a été estimée sur la base de proxies appliqués à la ventilation par pays et par type d'actifs du portefeuille de Société Générale. (2) L'objectif 2030 dépend de la composition du portefeuille et doit être adapté en fonction des objectifs CRREM correspondants en cas de modification de la composition. Sur la base de la composition actuelle du portefeuille (type d'actifs et pays), cet objectif est de 18 kgCO₂e/m².



NOTRE APPROCHE SECTEUR PAR SECTEUR

CHARBON	59	ACIER	74
1. Dynamique sectorielle	59	1. Dynamique sectorielle	74
2. Mesures à prendre pour sortir progressivement du charbon thermique	60	2. Alignement du secteur de l'acier	75
		3. Mesures à prendre pour opérer le changement	76
PÉTROLE ET GAZ	61	AUTOMOBILE	77
1. Dynamique sectorielle	61	1. Dynamique sectorielle	77
2. Alignement des émissions absolues du pétrole et du gaz	63	2. Alignement du secteur automobile	79
3. Diminution de l'exposition au segment amont du pétrole et du gaz	64	3. Mesures à prendre pour opérer le changement	80
4. Mesures à prendre pour opérer le changement	65		
ÉNERGIE	66	TRANSPORT MARITIME	81
1. Dynamique sectorielle	66	1. Dynamique sectorielle	81
2. Alignement du secteur de l'énergie	68	2. Alignement du secteur du transport maritime	82
3. Mesures à prendre pour opérer le changement	69	3. Mesures à prendre pour opérer le changement	83
CIMENT	71	IMMOBILIER COMMERCIAL	84
1. Dynamique sectorielle	71	1. Dynamique sectorielle	84
2. Alignement du secteur du ciment	72	2. Alignement du secteur de l'immobilier commercial	86
3. Mesures à prendre pour opérer le changement	73	3. Mesures à prendre pour opérer le changement	87

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

LEVIER DE DÉCARBONATION
(voir page 50)



Le charbon est le premier émetteur de CO₂ lié à l'énergie*, puisqu'il a généré 42 % des émissions en 2022⁽¹⁾, et la première source de production d'électricité mondiale, car il était utilisé dans la production de 36 % de l'électricité mondiale en 2022⁽²⁾. Pour atteindre les objectifs de zéro émission nette de l'AIE, il est nécessaire de réduire drastiquement la consommation de charbon d'ici 2050.

Dynamique sectorielle

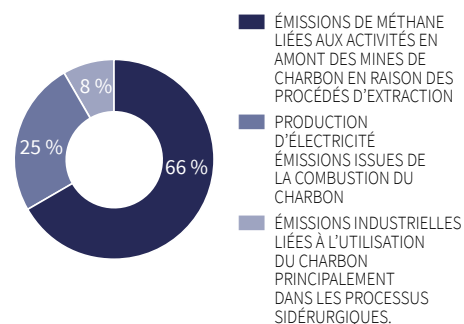
Le charbon a alimenté 36 % de la production d'électricité mondiale en 2022 (charbon thermique) et joue un rôle crucial dans les industries sidérurgiques (charbon métallurgique).

Le scénario NZE de l'AIE prévoit une forte baisse de l'utilisation du charbon, avec une réduction de 44 % entre 2022 et 2030 due notamment à la transition des systèmes de production d'électricité (augmentation de la production d'énergies renouvelables) et une diminution supplémentaire de 85 % entre 2030 et 2050 portée par le déploiement de technologies à faible émission de carbone dans l'industrie et un remplacement plus rapide du charbon dans la production d'énergie⁽³⁾⁽⁴⁾.

Toutefois, la consommation de charbon a augmenté en 2021 et en 2022⁽⁵⁾, en raison de la forte demande d'électricité dans les économies en développement et du recul de la consommation de gaz au profit du charbon dans le contexte de la crise énergétique mondiale.

Sources d'émissions⁽⁵⁾⁽⁶⁾

Les émissions de CO₂ sont réparties sur toute la chaîne de valeur du charbon :

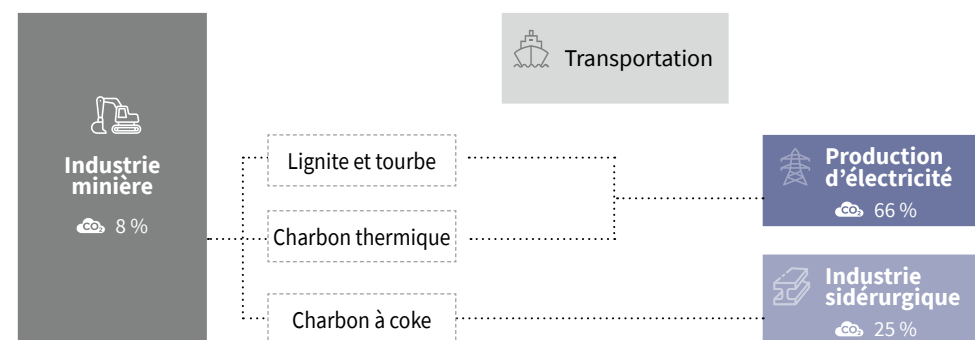


Leviers de décarbonation⁽⁷⁾

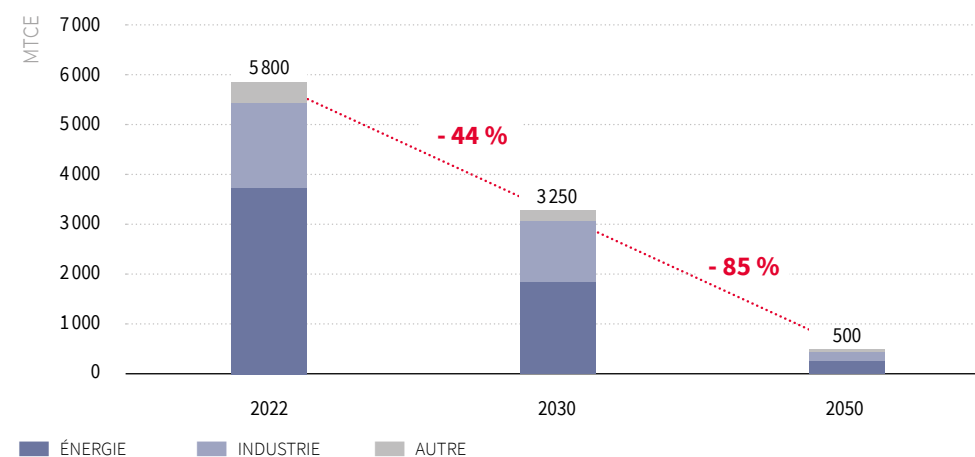
Arrêt et sortie : les émissions liées à la production d'électricité peuvent être réduites en utilisant des solutions de remplacement bas carbone matures^(**), et en remplaçant progressivement les centrales à charbon de base. Selon le scénario NZE de l'AIE, la demande de charbon pour la production d'électricité pourrait être réduite de 92 % entre 2022 et 2050. Toutefois, cela implique de multiples défis socioéconomiques pour les économies dépendantes du charbon. Dans la mesure où il existe actuellement peu de solutions alternatives au charbon dans les processus sidérurgiques, la demande de charbon de l'industrie ne devrait diminuer qu'à partir de 2030, lorsque les technologies aujourd'hui moins matures seront déployées à grande échelle dans les processus industriels sidérurgiques. La demande de charbon thermique baissera ainsi de 50 % d'ici 2030, tandis que la demande de charbon métallurgique diminuera de 30 % selon le scénario NZE de l'AIE.

CCUS : l'AIE estime que la moitié des émissions de méthane des mines de charbon pourrait être réduite grâce aux technologies existantes. Le captage et l'utilisation sur site du méthane via des systèmes de dégazage ou de ventilation pourraient en outre accroître la récupération d'énergie pour la production de chaleur ou la génération d'électricité à petite échelle. Les émissions résiduelles dans l'industrie sidérurgique peuvent être traitées à l'aide des technologies CCUS. Cependant, l'installation d'unités CCUS sur des centrales à charbon pourrait être contestée au regard de solutions bas carbone dans le secteur de l'électricité.

ÉMISSIONS MONDIALES DE CHARBON TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR (% DES ÉMISSIONS TOTALES DE CHARBON, 2021)



DEMANDE DE CHARBON THERMIQUE ET MÉTALLURGIQUE PAR SECTEUR DANS LE SCÉNARIO « NET ZÉRO » DE L'AIE⁽⁵⁾



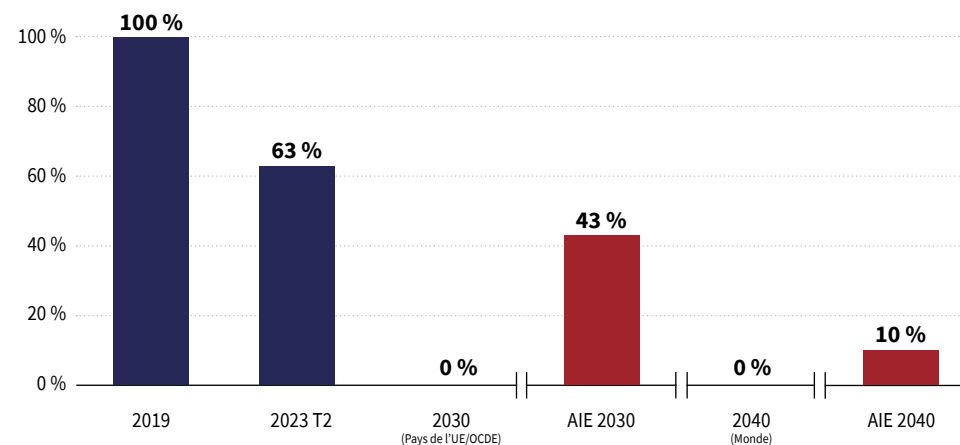
(1) AIE, CO₂ emissions in 2022. (2) AIE, Coal. (3) AIE, Net Zero by 2050. (4) AIE, Net Zero Roadmap: A global Pathway to Keep the 1,5 °C Goal in Reach. (5) AIE, Coal in Net Zero Transitions. (6) AIE, World Energy Outlook 2022. (7) AIE, Strategies to reduce emissions from coal supply. (*) Les émissions liées à l'énergie désignent les émissions provenant de la combustion d'énergie et des procédés industriels. (**) Solaire, éolien, hydraulique...

2. MESURES À PRENDRE POUR SORTIR PROGRESSIVEMENT DU CHARBON THERMIQUE

Politique relative au charbon thermique

- En 2016, Société Générale avait annoncé qu'elle ne fournirait plus aucun nouveau financement en faveur de projets d'extraction de charbon ou de centrales à charbon.
- Société Générale a publié en 2019 un objectif à long terme de réduction progressive à zéro de son exposition au charbon thermique en 2030 dans les pays de l'UE ou de l'OCDE et en 2040 pour les autres pays.
- En 2020, le Groupe a publié une politique sectorielle actualisée sur le charbon thermique⁽¹⁾, dans laquelle il expose en détail les actions concrètes mises en œuvre pour atteindre son objectif à long terme:
 - Tout d'abord, le Groupe a commencé par se désengager des entreprises les plus exposées (c'est-à-dire dont le charbon thermique représente plus de 25 % du chiffre d'affaires), qui n'ont pas pris d'engagement à sortir du secteur du charbon thermique. Le Groupe a également renforcé les critères pour tous les autres clients et prospects;
 - Ensuite, à la fin 2021, Société Générale a décidé de ne plus fournir de nouveaux produits et services financiers aux sociétés possédant des actifs miniers ou de production d'électricité à partir du charbon thermique, aux développeurs de charbon thermique ou aux entreprises n'ayant pas communiqué un plan de transition aligné sur les objectifs 2030/2040 de retrait progressif du charbon thermique de Société Générale.
- Pour les clients qui ont un plan de transition et qui sont toujours actifs dans le secteur, le Groupe dialogue avec eux afin de s'assurer qu'ils ont bien entamé un processus de sortie du charbon thermique. Le Groupe souhaite accompagner les clients qui se diversifient dans les énergies renouvelables (compagnies d'électricité) ou les minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique (compagnies minières).

FINANCEMENT DU CHARBON THERMIQUE (INDICE BASE 100)



(1) Société Générale, Politique sectorielle Charbon thermique.

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

LEVIER DE DÉCARBONATION

(voir page 50)



Le secteur du pétrole et du gaz est responsable de plus de 50 % des émissions de GES liées à l'énergie⁽¹⁾.

Étant donné que 75% d'entre elles sont des émissions indirectes liées à l'utilisation finale des produits pétroliers et gaziers, les sociétés pétrolières et gazières doivent revoir l'ensemble de leur stratégie commerciale.

Dynamique sectorielle⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾

Le secteur du pétrole et du gaz est confronté à un défi stratégique, car la transition énergétique et le développement économique impliquent de fournir une énergie peu émettrice de carbone tout en étant abordable. L'AIE prévoit deux phases dans l'évolution de la production de pétrole et de gaz :

- Avant 2030 : la consommation augmente, alimentée par la forte demande énergétique des économies émergentes et l'utilisation accrue à des fins non énergétiques (par exemple, dans l'industrie pétrochimique)⁽⁶⁾ ;
- Après 2030 : la production de pétrole et de gaz diminue à mesure que les processus de production d'énergie évoluent au profit de sources renouvelables et que des projets à coût élevé sont abandonnés avant la fin de leur durée de vie technique. La demande de pétrole et de gaz restante cible donc une utilisation à des fins non énergétiques conjointement avec les technologies CCUS.

Les sociétés pétrolières et gazières sont confrontées à des risques de transition croissants : technologies alternatives à faible émission de carbone plus compétitives, préférence des clients et volonté accrue de payer pour des énergies à faible émission de carbone, pressions politiques et réglementaires croissantes et attentes plus élevées des investisseurs et des prêteurs en matière de climat. À moyen et long terme, certains projets gaziers et pétroliers pourraient devenir des actifs échoués. Il est nécessaire d'anticiper la transition du secteur pour que les compagnies pétrolières et gazières ainsi que les investisseurs réduisent leurs risques et assurent une transition juste pour les travailleurs et les communautés qui dépendent de ces activités.

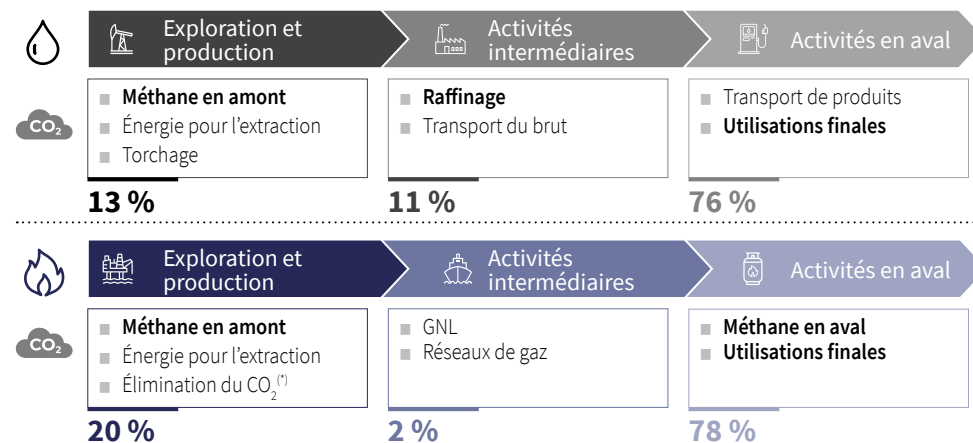
Face à ces risques, les entreprises gazières et pétrolières peuvent tirer parti de leur savoir-faire pour saisir des opportunités liées à la transition énergétique dans d'autres secteurs (par exemple, énergie, transports) et orienter leur production de combustibles fossiles vers des usages non énergétiques (par exemple, industrie pétrochimique). En 2018, environ 14 % de la production de pétrole et 8 % de la production de gaz ont été utilisés comme matières premières pétrochimiques⁽⁶⁾. Avec le développement économique, la demande de produits pétrochimiques augmente, ce qui donne lieu à une évolution des produits de raffinage, les produits énergétiques tels que l'essence et le diesel laissant place aux matières premières pétrochimiques telles que le naphta ou l'éthane. Le scénario NZE de l'AIE prévoit une hausse de la part de production de matières premières pétrolières dans les raffineries de 20 % en 2020 à près de 60 % en 2050⁽²⁾.

Ventilation des émissions⁽²⁾⁽⁸⁾⁽¹⁰⁾

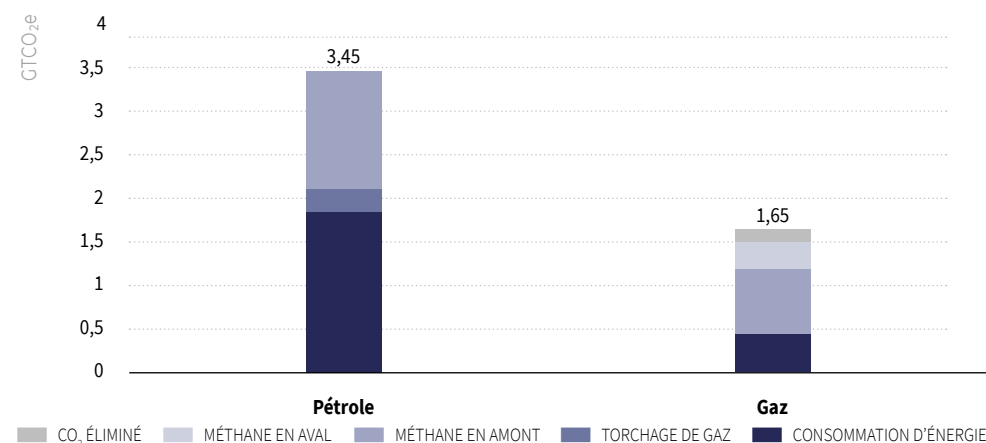
Environ 75 % des émissions de l'industrie pétrolière et gazière proviennent des utilisations finales en aval de la chaîne de valeur, telles que les voitures de tourisme, l'aviation ou l'industrie (émissions de scope 3).

Les 25 % restants sont issus des activités d'exploration et de production en amont, des processus industriels et de la logistique (émissions de scope 1 et 2). Ils sont liés aux émissions de méthane provenant de la production et du transport, au torchage, à l'exploitation des installations en amont et aux émissions de CO₂ liées à la liquéfaction de gaz. Les émissions de méthane issues de l'exploitation pétrolière et gazière représentaient 47 % des émissions totales des activités pétrolières et gazières en 2022⁽⁵⁾.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES SUR LES CHÂÎNES DE VALEUR DU PÉTROLE ET DU GAZ⁽⁵⁾



ÉTENDUE DES ÉMISSIONS MONDIALES DE SCOPE 1 ET 2 DES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES (2022)⁽¹⁰⁾



(1) AIE, Oil Report, 2023. (2) AIE, Net Zero by 2050 report. (3) AIE, World Energy Outlook, 2022. (4) UNEP, Sectoral risks for the Oil and Gas sector, 2023. (5) AIE, The Oil and Gas Industry in Energy Transitions, 2020. (6) S&P, Petrochemical Feedstocks, 2022. (7) AIE, CO₂ emissions in 2022. (8) AIE, World Energy Outlook, 2018. (9) IPCC guidelines for GHG inventories, 2019. (10) AIE, Emissions from oil and gas operations in Net Zero Transitions, 2023. (*) Élimination du CO₂ : élimination du CO₂ dans le gaz pour éviter sa solidification lors de la liquéfaction du gaz.

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

La transition des sociétés pétrolières et gazières sera principalement liée à leur capacité à passer progressivement des activités pétrolières et gazières à des activités énergétiques à faibles émissions de carbone. Nombre d'entre elles disposent de synergies potentielles à exploiter pour diversifier leurs activités.

Leviers de décarbonation⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

Les compagnies pétrolières et gazières peuvent actionner différents leviers :

Efficacité énergétique : les émissions directes de GES (scopes 1 et 2) peuvent être réduites grâce à des actions spécifiques :

- Lutte contre les émissions de méthane et arrêt du torchage continue du gaz ;
- Mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique pour l'extraction, le raffinage et la logistique du pétrole et du gaz.

Diversification : la réduction de leurs émissions de scope 3 (périmètre plus large) se traduira par le développement de produits et de solutions énergétiques/électriques bas carbone pour leurs clients finaux.

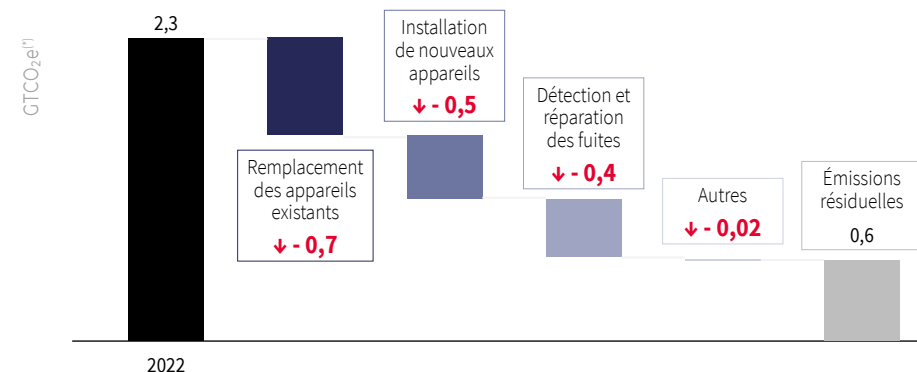
- Carburants renouvelables comme les biocarburants, le biogaz et l'hydrogène à faible teneur en carbone pour répondre
- aux besoins énergétiques bas carbone de leurs clients.
- Diversification sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie pour tirer parti de la mégatendance à l'électrification. Cela implique de développer des actifs énergétiques à grande échelle (éolien on/offshore, solaire) et de produire de l'électricité distribuée.
- Certaines entreprises ont commencé à travailler sur les technologies de captage du carbone, en s'appuyant sur leur savoir-faire industriel et leurs capacités financières.

- Les sociétés gazières et pétrolières peuvent participer à la transition énergétique en s'appuyant sur leur expertise du marché de l'énergie, leur portefeuille de clients existants et leur capacité financière à concevoir des énergies bas carbone et des offres de services liés au carbone/à l'énergie pour leurs clients finaux⁽⁴⁾.

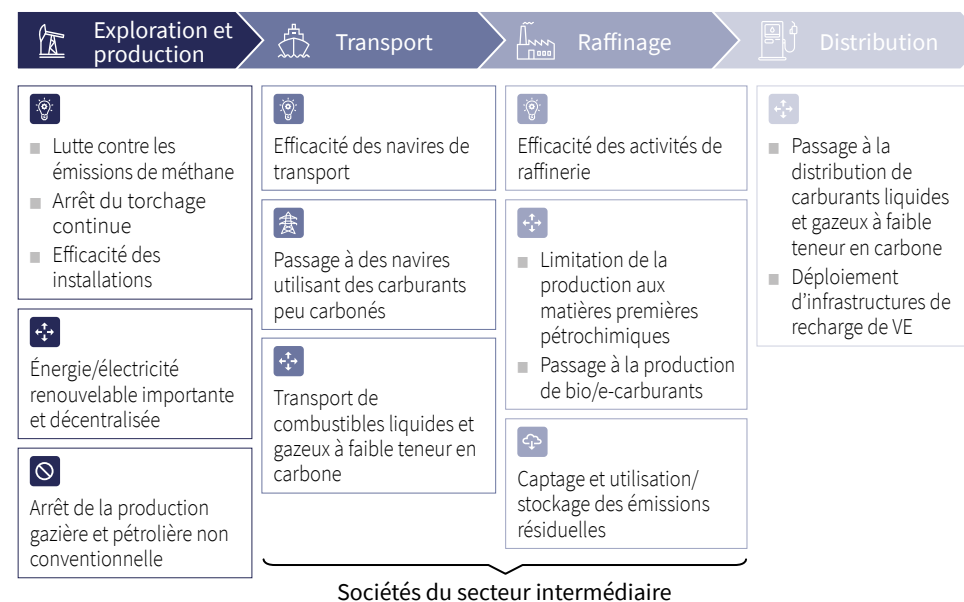
Tout au long de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz, les entreprises disposent de leviers de décarbonation et de synergies spécifiques qu'elles peuvent exploiter pour réduire leurs émissions de scope 3 :

- Les sociétés d'exploration et de production en amont possèdent des infrastructures et des compétences en matière d'ingénierie pour développer des capacités de production d'énergie éolienne offshore ;
- Les entreprises du segment intermédiaire et de la distribution peuvent tirer parti de leurs infrastructures de transport pour distribuer des carburants liquides et gazeux à faible teneur en carbone tels que le biométhane et l'hydrogène ;
- Les entreprises de raffinage peuvent utiliser des matières premières biologiques et des déchets pour produire des biocarburants et des produits pétrochimiques. Elles peuvent également prendre des mesures d'efficacité énergétique pour réduire leurs émissions opérationnelles et éventuellement intégrer les capacités du CCUS pour faire face aux émissions résiduelles.

ÉMISSIONS MONDIALES DE MÉTHANE ET ÉCONOMIES POTENTIELLES EN FONCTION DES OPÉRATIONS



LEVIERS DE DÉCARBONATION POUR LES ENTREPRISES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR



(1) AIE, Net Zero by 2050 report. (2) AIE, World Energy Outlook, 2022. (3) AIE, World Energy Outlook, 2018. (4) AIE, The Oil and Gas Industry in Energy Transitions, 2020. (5) Lignes directrices du GIEC pour les inventaires de GES, 2019. (6) AIE, Marginal abatement cost curve for Oil and Gas-related methane emissions. (7) AIE, Methane emissions from Oil & Gas operations. (*) Potentiel de réchauffement climatique (horizon 100 ans) = 29,8 issu du sixième rapport d'évaluation du GIEC.

2. ALIGNEMENT DES ÉMISSIONS ABSOLUES DU PÉTROLE ET DU GAZ

La production gazière et pétrolière devrait diminuer dans une économie neutre en carbone. Toutefois, l'utilisation d'un indicateur d'intensité pour aligner notre portefeuille peut être trompeuse. En effet, cet indicateur pourrait rendre compte d'une amélioration malgré une hausse des émissions réelles liées à l'augmentation de la production gazière et pétrolière. En revanche, l'utilisation d'un indicateur absolu (scopes 1, 2 et 3 - utilisation finale) reflète une ambition claire de réduire la production totale de carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Sociétés pétrolières et gazières des secteurs amont, intermédiaire et aval

L'amont désigne l'exploration, le développement et la production. Les activités intermédiaires concernent les terminaux de transport, de stockage, de liquéfaction et d'exportation de pétrole, de gaz naturel ou de GNL.

Le secteur aval correspond généralement l'activité de raffinage et de distribution.

ÉMISSIONS

Scope 1 - CO₂ e pour les secteurs amont, intermédiaire et aval.

Scope 2 - CO₂ e pour les secteurs amont, intermédiaire et aval.

Scope 3 - CO₂ e pour l'amont.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Tous les produits liés aux prêts sont inclus, y compris les prêts à usage général et à usage spécifique.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

PCAF

SCÉNARIO

Zéro émission nette d'ici 2050 de l'AIE

INDICATEURS

Indicateur des émissions absolues : tCO₂ e

Émissions scope 1 (tCO₂ e) + émissions scope 2 (tCO₂ e)
+ (tCO₂ e) émissions scope x du portefeuille (tCO₂ e)

$$= \sum_{Société} \left(\text{Émissions de la société (tCO}_2\text{ e)} \right)$$

$$\times \frac{\text{Financement bancaire (€)}}{\text{EVIC ou dette de la société + capitalisation boursière (€)}}$$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

Irrégularité de la disponibilité des données sur les émissions de méthane (CH₄) relatives aux périmètres opérationnels.

Objectif et progression

SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF (INDICE BASE 100)

Émissions absolues (indice base 100)	2019 T4	2030	% de réduction
Portefeuille Société Générale	100	30	70 %

PROGRESS

Année	Portefeuille Société Générale	AIE
2019	100	-
2022	60	60
2030	30	66

FOURNISSEURS DE DONNÉES

AIE, World Energy Outlook, S&P IHS Markit

3. DIMINUTION DE L'EXPOSITION AU SEGMENT AMONT DU PÉTROLE ET DU GAZ

Le montant des financements accordés à un secteur reste l'indicateur le plus facile à appréhender. Pour répondre rapidement et efficacement aux problèmes liés au secteur gazier et pétrolier, nous avons décidé de réduire progressivement l'exposition à ce secteur, avec une étape intermédiaire en 2025, qui montre que nous agissons dès maintenant, indépendamment de la source d'énergie (pétrole ou gaz).

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Producteurs de pétrole et de gaz (amont)

ÉMISSIONS

N.A.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Tous les produits liés aux prêts sont inclus, y compris les prêts à usage général et à usage spécifique.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Méthodologie PACTA pour les banques

SCÉNARIO

Zéro émission nette d'ici 2050 de l'AIE

INDICATEURS

Exposition

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

Les unités flottantes de production, de stockage et de déchargement (FPSO) ne sont pas concernées, car elles exercent une influence marginale sur les décisions d'investissement relatives à l'exploitation de nouvelles ressources ou à la poursuite de nouvelles options stratégiques.

Objectif et progression

SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF (INDICE BASE 100)

Financement (indice base 100)	2019	2025	2030
Portefeuille Société Générale	100	50	20

PROGRESSION (INDICE BASE 100)

Financement (indice base 100)	2019	2022	2025	AIE 2025	2030	AIE 2030
	100	69	50	84	20	77

FOURNISSEURS DE DONNÉES

Reporting de la société

4. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Clients et actifs

- Depuis 2018, Société Générale ne finance plus la production de pétrole issu des sables bitumineux ni aucun type de production de pétrole en Arctique
- En 2020, Société Générale a été l'une des premières banques mondiales à s'engager sur un objectif à court terme de réduction de 20 % de son exposition aux activités pétrolières et gazières amonts d'ici 2025 ; objectif qu'elle a atteint plus rapidement que prévu.
- En 2023, le Groupe a renforcé son ambition en se fixant un nouvel objectif de **réduction de 80 % de son exposition au secteur amont du pétrole et du gaz d'ici 2030 et a annoncé des actions concrètes et immédiates** :
 - Cesser de fournir des produits et services financiers dédiés aux projets de construction en zone verte (projets greenfield) dans le secteur amont du pétrole et du gaz ;
 - Supprimer progressivement son exposition aux « pure players » privés du secteur amont pétrolier et gazier ;
 - Renforcer l'évaluation de la stratégie climatique et l'engagement auprès des clients exerçant des activités amont ;

- Porter une attention systématique à l'objectif de réduction des émissions de méthane et à l'élimination du torchage continue pour les entreprises opérant dans le secteur amont.
- **Le Groupe a élaboré un outil d'évaluation de la transition des entreprises pour le secteur pétrolier et gazier.** Cette évaluation englobe l'empreinte carbone d'un client, ses engagements climatiques, la diversification de ses activités, le niveau de ses investissements consacrés aux activités favorables à la transition énergétique et la gouvernance mise en place pour mettre en œuvre l'ambition climatique. Cet outil permet aux banquiers d'avoir un **dialogue constructif avec les clients du secteur pétrolier et gazier concernant leurs plans de décarbonation et de diversification**. Le Groupe souhaite accompagner les acteurs les plus avancés du secteur qui joueront un rôle clé dans les nouvelles sources d'énergie, comme l'hydrogène et les énergies renouvelables, la mobilité bas carbone ou encore le CCUS.

Secteur et concurrents

- Société Générale a rejoint le Conseil de l'hydrogène, qui regroupe plus de 120 entreprises membres issues des différents secteurs industriels et énergétiques impliqués dans la chaîne de valeur de l'hydrogène : énergie, pétrole et gaz, produits chimiques, matières premières, métaux et mines, équipementiers, voitures et camions, et autres formes de transport (aérien, ferroviaire, maritime). Société Générale entend jouer un rôle actif dans l'évolution de ses clients à travers un accompagnement financier et consultatif.
- Société Générale fait partie du groupe de travail sur le pétrole et le gaz de la NZBA.



OLIVIER MUSSET
RESPONSABLE MONDIAL
DE L'ÉNERGIE

« Le groupe sectoriel Energies de Société Générale s'engage à

atteindre la neutralité carbone vis-à-vis des émissions indirectes de notre portefeuille de crédit axé sur le pétrole et le gaz d'ici 2050. Nous sommes en bonne voie pour atteindre les objectifs intermédiaires ambitieux que nous nous sommes fixés pour réduire notre empreinte carbone indirecte et nous continuerons d'accompagner nos clients pétroliers et gaziers dans leur transition vers une économie bas carbone. »

Opérations phares

Société Générale accompagne la décarbonation et la diversification de ses clients dans les économies avancées et les pays émergents à travers des solutions de conseil et de financement.

Société Générale agit en tant que conseiller financier exclusif du **Northern Endurance Partnership** qui utilisera une technologie innovante de captage du carbone et de stockage du CO₂ sous-marin pour alimenter le premier

pôle industriel zéro carbone du Royaume-Uni. Le Northern Endurance Partnership est une collaboration entre trois sociétés énergétiques internationales, à savoir **BP, Equinor et Total Energies**.



Société Générale a fourni des conseils et mis en place le financement dans le cadre du développement du projet Rangebank Battery Energy Storage System. Ce système de stockage de l'énergie par batterie de



200 MW/400 MWh sera construit par **Shell Energy Australia** et **Eku Energy** afin de fournir une capacité de stockage suffisante pour alimenter 80 000 foyers pendant une heure pendant les périodes de pointe de consommation.

Société Générale accompagne également les leaders émergents dans la conception de solutions alternatives aux combustibles fossiles. Société Générale a été mandatée pour fournir des services de conseil liés au



développement et au financement d'installations pionnières de production d'e-carburants pour **HIF Global au Chili**, en Uruguay et aux États-Unis.

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

LEVIERS DE DÉCARBONATION
(voir page 50)

La production d'électricité représente 42 % des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie⁽¹⁾.

L'électrification étant un levier majeur de décarbonation pour de nombreux secteurs à forte intensité énergétique, la décarbonation de la production d'énergie et la transformation des systèmes électriques sont cruciales pour atteindre les objectifs de zéro émission nette.

Dynamique sectorielle

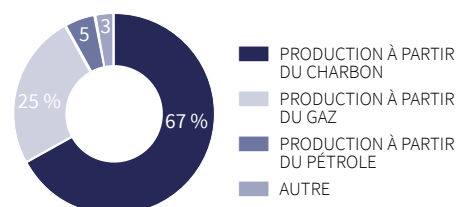
L'électrification est sans aucun doute une tendance majeure de la transition énergétique. Elle deviendra progressivement le pilier de nos systèmes énergétiques, car c'est un puissant levier de décarbonation dans tous les secteurs (transport, bâtiment et industrie). Le scénario NZE de l'AIE prévoit une multiplication par deux et demi de la production mondiale d'électricité de 2022 à 2050⁽²⁾, portée par plusieurs facteurs :

- Croissance démographique et économique ;
- Électrification des utilisations finales, comme dans l'industrie (par exemple, utilisation de fours à arc électrique pour la fabrication de l'acier), et le transport (VE) ;
- Augmentation de la production d'hydrogène par électrolyse (énergie renouvelable + eau).

Cette hausse de la consommation d'électricité s'accompagne d'améliorations en matière d'efficacité énergétique, ce qui limite la consommation finale d'énergie à 53 % de ce qu'elle serait sans mesures d'efficacité énergétique en 2050⁽³⁾.

Ventilation des émissions⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾

En 2022, la production d'électricité représentait 42 % des émissions liées à l'énergie, parmi lesquelles :



Les émissions du secteur de l'énergie ont augmenté entre 2020 et 2022 en raison de la demande accrue

d'électricité dans les pays en développement et du passage du gaz au charbon.

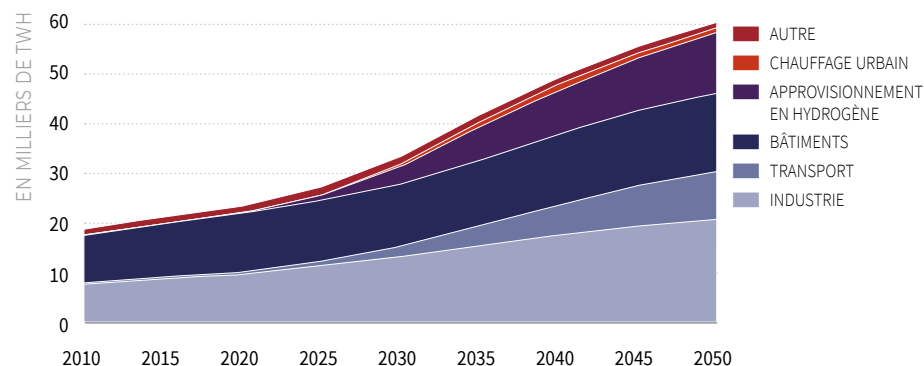
Cependant, l'intensité des émissions de l'électricité a diminué de 6 % entre 2000 et 2022. Par ailleurs, la croissance de la production éolienne et solaire a atteint 80 % de la croissance de la demande mondiale d'électricité en 2022. EMBER, un groupe de réflexion sur l'énergie, prévoit que la croissance de la production d'électricité propre dépasse celle de la demande en 2023, ce qui se traduirait par une baisse de la production d'énergie fossile, de nouvelles capacités de production pouvant être utilisées pour les pics de production, et une baisse des émissions mondiales liées à la production d'électricité.

Leviers de décarbonation

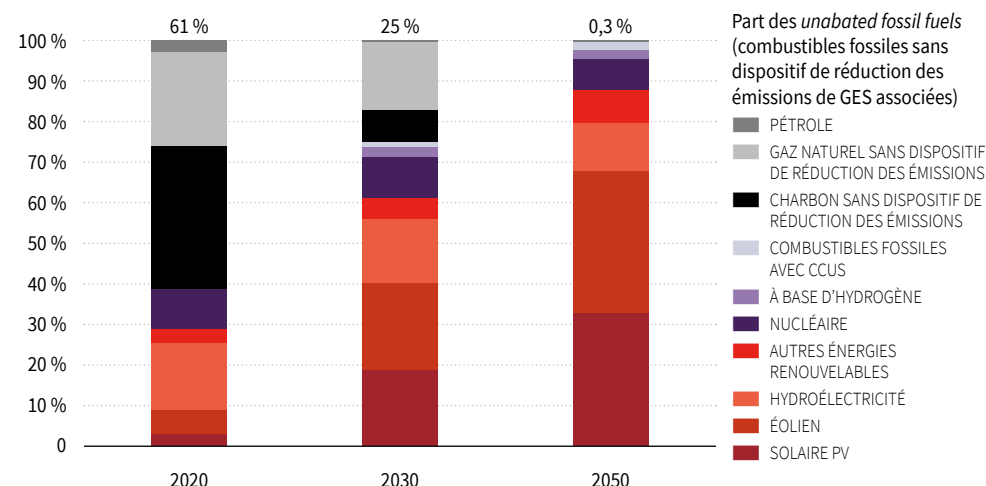
Production éolienne et solaire : la part de l'éolien et du solaire dans la production mondiale d'électricité a augmenté de 2 % en 2022, atteignant ainsi 12 % de la production mondiale⁽⁸⁾. Le scénario NZE de l'AIE prévoit une production d'électricité issue des technologies éoliennes et solaires correspondant à environ 70 % de la production mondiale en 2050⁽⁹⁾. Ces énergies renouvelables offrent des solutions alternatives de production d'électricité à bas coût. Elles bénéficient par conséquent d'un large soutien politique et d'une forte dynamique en matière d'installation de capacités renouvelables (+ 9 % par an entre 2015 et 2022)⁽⁷⁾⁽⁸⁾.

Production à faibles émissions de carbone et développement des infrastructures : le scénario NZE de l'AIE repose sur des capacités de production supplémentaires issues du nucléaire et de l'hydroélectricité, ainsi que sur le développement des capacités de stockage et la modernisation des infrastructures pour soutenir l'électrification des utilisations finales et la croissance de la demande d'électricité associée tout en assurant la stabilité et la flexibilité du réseau⁽⁹⁾.

DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ PAR SECTEUR DANS LE SCÉNARIO NZE DE L'AIE



RÉPARTITION DES TECHNOLOGIES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LA PRODUCTION MONDIALE SELON LE SCÉNARIO NZE DE L'AIE (%)



(1) AIE, CO₂ emissions in 2022. (2) AIE, Net Zero Roadmap: A global Pathway to Keep the 1,5 °C Goal in Reach. (3) AIE, Net Zero by 2050. (4) EMBER, Global Electricity Review, 2023. (5) EMBER, Electricity Data Explorer. (6) Our World in Data, Global CO₂ emissions. (7) AIE, World Energy Outlook, 2022. (8) IRENA, Renewable Energy Capacity Statistics, 2023. (9) AIE, Tracking clean energy progress, 2023.

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

La décarbonation du mix de production d’électricité pose de multiples défis, notamment l’intermittence de la production d’électricité renouvelable et la disponibilité des minéraux critiques nécessaires à l’expansion des technologies bas carbone.

Défis

L’électricité est un pilier majeur du scénario NZE de l’AIE, et la décarbonation du secteur de l’énergie est nécessaire pour réduire significativement les émissions. Cela implique principalement de remplacer la production d’électricité à partir de combustibles fossiles par une production à faibles émissions de carbone, principalement renouvelable, tout en répondant à la forte croissance de la demande d’électricité⁽¹⁾.

Cependant, le déploiement de capacités de production d’électricité bas carbone pose des défis:

- L’intermittence des énergies renouvelables, avec un impact sur la sécurité énergétique et l’équilibre du réseau électrique;
- Le développement des chaînes d’approvisionnement pour les technologies de production d’énergie renouvelable.

Cette hausse de la consommation d’électricité s’accompagne d’améliorations en matière d’efficacité énergétique, ce qui limite la consommation finale d’énergie à 53 % de ce qu’elle serait sans mesures d’efficacité énergétique en 2050⁽³⁾.

Intermittence des énergies renouvelables :

diversification du mix énergétique, le développement des réseaux et des interconnexions constituant le principal levier de sécurité électrique et de stabilité du réseau dans un mix électrique renouvelable en forte croissance. Pour répondre à la croissance de la demande d’électricité et s’aligner sur le scénario NZE de l’AIE, les investissements annuels dans les réseaux électriques doivent doubler d’ici 2030 pour atteindre plus de 700 milliards de dollars⁽²⁾.

Le scénario NZE de l’AIE identifie deux leviers supplémentaires pour réduire les risques de perturbation du système électrique et de déséquilibre du réseau :

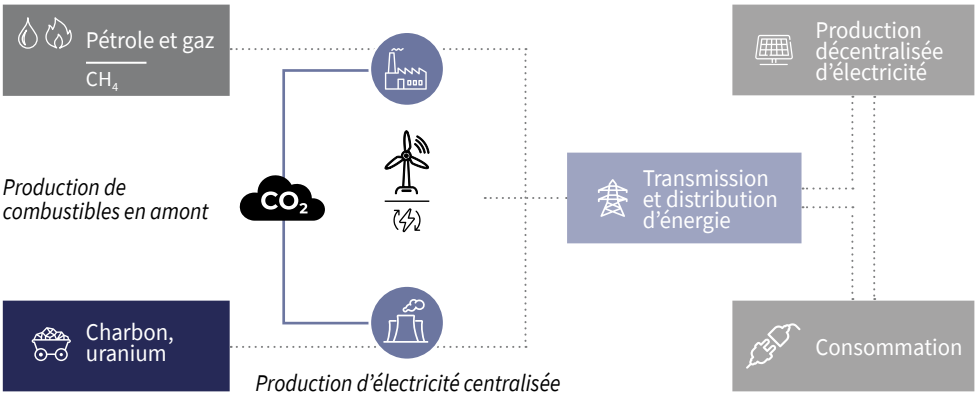
- Associer des actifs de production d’énergie renouvelable avec des systèmes de stockage stationnaires à court et long terme (batterie, hydroélectricité/hydrogène). Les systèmes de batteries doivent être adaptés au déploiement massif des énergies renouvelables et de l’électrification dans le scénario NZE ;
- Soutenir le changement de comportement et la réponse à la demande pour atténuer les pics de demande d’électricité. Les politiques publiques doivent être adaptées pour permettre la mise en place de telles mesures.

Développement de la chaîne d’approvisionnement :

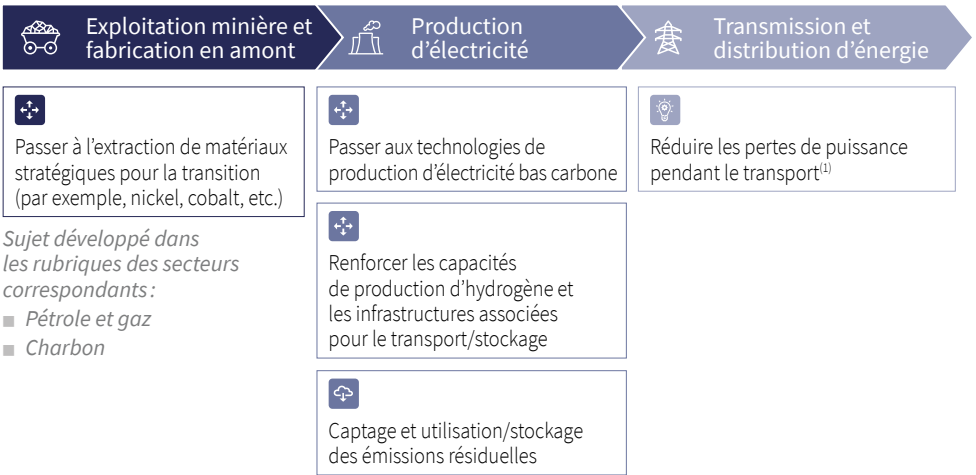
la croissance des technologies de production d’électricité bas carbone va peser sur l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement, avec des répercussions potentielles concernant l’extraction des matières premières (par exemple, le cuivre), l’accès limité à leurs réserves et la concurrence entre les usages finaux (par exemple, la mobilité électrique). Cela posera des défis pour la transition énergétique⁽³⁾.

La concentration de la fabrication des équipements (par exemple, les modules solaires) dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes accroît le risque de perturbation de la chaîne d’approvisionnement. Les fournisseurs en amont et les entreprises de production d’électricité devraient encourager le développement de chaînes d’approvisionnement durables et fiables pour les équipements de production à faibles émissions de carbone afin de garantir que la croissance continue s’intègre dans le scénario NZE de l’AIE⁽⁴⁾.

CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR DE L’ÉLECTRICITÉ ET IMPORTANCE DES ÉMISSIONS



LEVIERS DE DÉCARBONATION POUR LES COMPAGNIES D’ÉLECTRICITÉ TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR



Le segment de la transmission et de la distribution d’énergie n’émet pas de grandes quantités de carbone. Ses acteurs peuvent agir sur la réduction de la demande d’énergie en optimisant leurs activités et en limitant les pertes.

(1) AIE, Net Zero by 2050. (2) AIE, Tracking clean energy progress, 2023. (3) AIE, Mineral requirements for clean energy transition, 2021. (4) AIE, Special report on Solar PV global supply chain, 2022.

2. ALIGNEMENT DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Dans la mesure où la production d'électricité devrait à la fois augmenter et passer d'une production de combustibles fossiles à des sources à faibles émissions de carbone, un objectif d'intensité a été fixé pour accompagner la décarbonation de ce secteur.

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Le périmètre de ce portefeuille se concentre sur les contreparties actives dans le segment de la production d'électricité, car il représente la plupart des émissions dans le secteur de l'énergie. La liste est basée sur la classification sectorielle et les connaissances internes.

ÉMISSIONS

L'indicateur couvre les émissions de GES des scopes 1 et 2, résultant 1) de la combustion de combustibles fossiles pour produire de l'électricité et 2) de l'achat d'électricité, de chaleur et de froid pour les besoins propres de la contrepartie. Les émissions de scope 3 ne sont pas incluses, car elles sont minimales dans le cycle de vie global de la production d'électricité.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Tous les produits liés aux prêts sont inclus, y compris les prêts à usage général et à usage spécifique.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Méthodologie PACTA pour les banques

SCÉNARIO

Zéro émission nette d'ici 2050 de l'AIE

INDICATEURS

L'indicateur est basé sur une mesure d'intensité des émissions qui permet de suivre les émissions de GES par unité d'électricité produite exprimée en gCO₂e/kWh.

Émissions scope 1 et scope 2 (gCO₂e)

Production d'électricité (kWh)

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

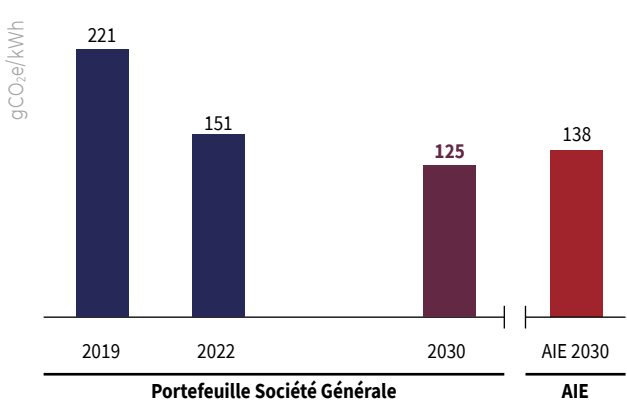
Modèle centré sur les trois technologies les plus émettrices de CO₂ : le charbon, le pétrole et le gaz. Les énergies renouvelables et le nucléaire sont considérés comme neutres en carbone.

Objectif et progression

SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF

gCO ₂ e/kWh	2019	2030	% de réduction
Portefeuille Société Générale	221	125	43 %
NZE 2050 de l'AIE	468	138	71 %

PROGRESSION



FOURNISSEURS DE DONNÉES

AIE, World Energy Outlook, S&P IHS Markit

3. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Clients et actifs

- Dès 2016, Société Générale avait annoncé qu'elle ne fournirait plus aucun nouveau financement en faveur de projets de centrales à charbon.
- Société Générale a publié en 2019 un objectif à long terme de réduction progressive à zéro de son exposition à l'électricité produite à partir du charbon thermique en 2030 dans les pays de l'UE ou de l'OCDE et en 2040 pour les autres pays.
- Dans le cadre de l'initiative « **the Shift** », des banquiers de différents métiers et zones géographiques ont collaboré pour :
 - Renforcer l'expertise sur les énergies renouvelables (onshore, offshore, flottantes), l'hydrogène, le stockage, les réseaux de transmission et de distribution, les actifs électriques de petite envergure et l'énergie décentralisée;
 - Identifier les **leaders émergents de demain** qui conçoivent de nouvelles technologies énergétiques, du biogaz et du biométhane, et qui fournissent des produits ou services innovants ou développent des projets d'énergie propre;
- Pour accompagner tous les acteurs de la transition énergétique à chacune de leurs étapes de développement, **Société Générale a décidé de lancer une initiative d'investissement de transition de 1 milliard d'euros qui se décline en deux volets :**
 - 0,3 milliard EUR de dette;
 - 0,7 milliard EUR de capitaux propres pour lesquels l'accent est mis sur la transition énergétique, les solutions fondées sur la nature et les investissements axés sur l'impact.
- Le Groupe élabore un outil d'évaluation de la transition des entreprises (TOP) pour le secteur de l'électricité, permettant aux banquiers d'avoir un dialogue constructif avec leurs clients autour de leurs plans de décarbonation et de diversification.

Secteur et concurrents

- Société Générale est un **membre actif historique de l'association France Énergie Éolienne, du Syndicat des Énergies Renouvelables et du Conseil de l'hydrogène.**



JÉRÔME DEFLESSELLES
RESPONSABLE
DES INITIATIVES
COMMERCIALES
LIÉES À L'ÉNERGIE

« En tant
que banque

du secteur de l'énergie, Société Générale a pour objectif d'accompagner ses clients en tant qu'acteurs de la transition énergétique pour les aider à se développer et à relever leurs propres défis. Société Générale œuvre en faveur de la transition énergétique depuis longtemps déjà et est reconnue pour son expertise et son soutien continu au secteur. L'année 2023 a été marquée par des innovations avec de nombreuses initiatives qui témoignent fortement de l'engagement de Société Générale en faveur de la finance durable et de l'économie bas carbone. »

3. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Opérations phares

Société Générale accompagne la transition du secteur de l'électricité tout au long de la chaîne de valeur :



En 2022, Société Générale US est intervenue en tant que co-chef de file et fournisseur de couverture pour le financement d'un **portefeuille solaire résidentiel de 335 MW pour l'entreprise de services solaires et de stockage Sunrun** (600 millions USD).



En août 2022, Société Générale est intervenue en tant que Chef de file mandaté et Fournisseur de couverture pour le projet de ferme éolienne offshore d'Ishikari (112 MW) et de **batterie de stockage d'électricité** (100 MW x 180 MWh) lancé au Japon par Pattern et Green Power.



Société Générale a agi en tant que conseiller financier exclusif, Chef de file, seule banque en charge de l'exécution des stratégies de couverture, fournisseur de couverture et banque teneuse de compte dans le financement de la construction de l'**interconnexion NeuConnect** entre l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le projet de 2,8 milliards d'euros aura un triple impact : en soutenant la transition énergétique, en accroissant la concurrence entre les producteurs au profit des consommateurs finaux, et en renforçant la sécurité d'approvisionnement en Allemagne et au Royaume-Uni.



Société Générale est intervenue en tant que coordinateur du prêt vert, chef de file et prêteur, dans le cadre du prêt de 133 millions d'euros en coordination avec l'**Agence Nationale pour les Énergies Renouvelables du Sénégal** pour l'installation de **100 000 lampadaires solaires à travers le Sénégal**.



Cette opération favorisera l'intégration des énergies renouvelables dans les services publics sénégalais.

Société Générale investit directement dans des fonds de soutien à la transition énergétique et écologique

- En 2023, **Société Générale est devenue l'un des investisseurs stratégiques d'EIT Inno Energy** en participant à sa dernière levée de fonds privée de 140 millions d'euros. À travers ce partenariat stratégique, Société Générale accompagnera le développement des 200 startups actuellement dans le portefeuille d'InnoEnergy et soutiendra sa stratégie de création de grands acteurs industriels en leur offrant un accès privilégié à sa gamme complète de services de financement et conseil et à son propre écosystème de clients et d'investisseurs.
- En 2023, Société Générale a rejoint un consortium de plusieurs investisseurs internationaux comme la Banque Européenne d'Investissement et Proparco dans le cadre du closing de 87,5 millions d'euros du fonds **Afrigreen Debt Impact Fund**. Afrigreen financera des centrales solaires raccordées et non raccordées au réseau pour les petites et moyennes sociétés commerciales et industrielles africaines, et aidera à combler le déficit de financement par le biais de prêts directs et de facilités de dette adossées à des actifs pour les promoteurs régionaux et internationaux.



Lumo s'est lancé dans un développement ambitieux

- **Lumo, filiale à 100 %**, est une plateforme de financement participatif en ligne qui a **soutenu plus de 200 projets de transition énergétique en France** depuis sa création. La stratégie a été élargie en 2023 pour **soutenir tout type de projet à impact positif**, que ce soit la transition énergétique, l'économie circulaire, la mobilité intelligente, ou autre.
- Lumo fournit aux sponsors des dettes senior, mezzanines, convertibles ou des fonds propres.
- Lumo étendra ses activités **hors de France en 2024**, grâce à un **accord européen** qui devrait être conclu avant fin 2023.



Pack Solaire, une solution visant à faciliter l'installation de panneaux photovoltaïques qui s'appuie sur un écosystème de partenaires clés

En 2023, le réseau de détail en France de Société Générale a lancé le « **Pack Solaire** ». Cette solution s'adresse aux clients Entreprises, Associations et Collectivités territoriales pour les accompagner dans l'installation de panneaux photovoltaïques. La banque a mis en place un outil de diagnostic en partenariat avec namR, startup spécialisée dans l'analyse des données du bâtiment, et créé un réseau d'experts pour réaliser des évaluations détaillées des besoins de ses clients.

À terme, Société Générale facilite la réalisation des travaux et des opérations en apportant des financements aux clients.



1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

LEVIER DE DÉCARBONATION
(voir page 50)



Le secteur du ciment représente 7 % des émissions anthropiques mondiales de CO₂, soit des niveaux d'émissions comparables à ceux de l'Inde⁽¹⁾. L'intensité carbone directe du secteur du ciment devrait diminuer de 0,58 tCO₂ par tonne en 2022 à 0,47 tCO₂ par tonne produite d'ici 2030, conformément au scénario NZE^(*) de l'AIE.

Dynamique sectorielle

Le ciment est l'un des principaux constituants du béton, et il y a peu de substituts.

Avec une demande alimentée par l'urbanisation et le développement des infrastructures (principalement dans les pays en développement), la demande de ciment devrait augmenter de 45 % d'ici 2050⁽³⁾. Il est donc d'autant plus important de décarboner sa production.

Répartition des émissions⁽³⁾

Le ciment est un secteur difficile à décarboner, avec environ 90 % des émissions de l'industrie du ciment étant directes et liées à la production de clinker.

- 50 % - 60 % des émissions sont inextricablement liées à la fabrication du ciment.

La réaction chimique de décarbonatation du calcaire employé pour produire du clinker, principal constituant du ciment, émet du CO₂. Ces émissions sont difficiles à réduire, car il n'existe pas de solution alternative viable à la calcination du calcaire pour la production de clinker.

- 30 % - 40 % proviennent de la combustion de combustibles fossiles pour atteindre la température nécessaire à la fabrication du ciment (> 1 400 °C).
- Les émissions restantes proviennent directement ou indirectement d'autres activités, y compris l'extraction et le transport, le broyage et la préparation des matières premières, le refroidissement et le mélange ainsi que la construction.

Leviers de décarbonation⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾

Le scénario NZE de l'AIE a identifié plusieurs leviers de décarbonation pour le secteur du ciment :

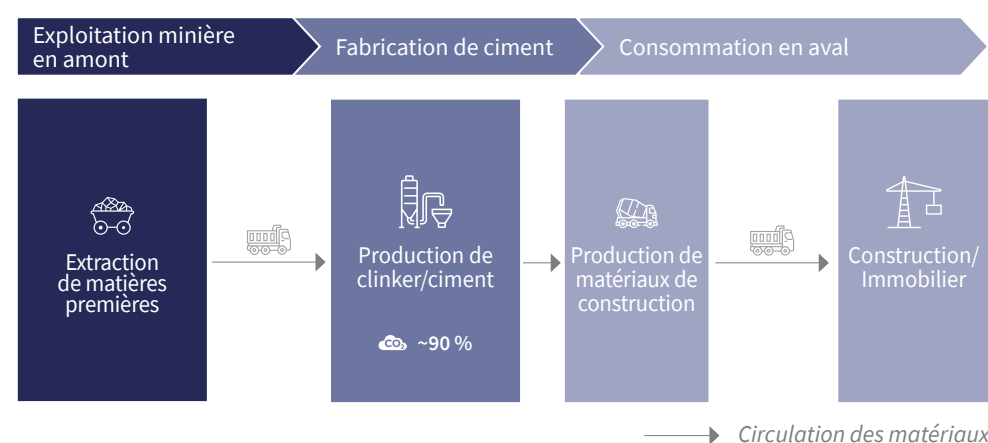
- Efficacité dans la construction et la fabrication du béton, limitant la demande de production de ciment ;
- Efficacité dans la production de ciment et réduction du taux de clinker, réduisant les émissions intrinsèques à la production ;
- Utilisation de carburants alternatifs^(*) dans la production de ciment, réduisant la combustion de combustibles fossiles ;
- Utilisation des technologies CCUS pour réduire les émissions restantes.

Les émissions restantes sont traitées par la décarbonation mondiale du secteur de l'énergie et la recarbonation^(**) selon différents scénarios sectoriels.

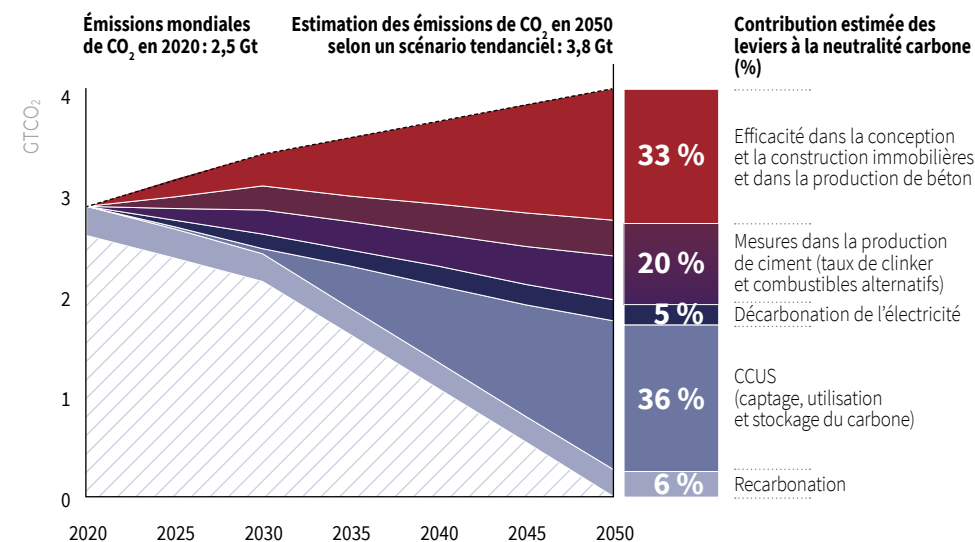
En raison des niveaux de maturité technologique, les scénarios « zéro émission nette » établissent un calendrier de décarbonation reposant sur l'évolution des technologies⁽⁴⁾ :

- D'ici 2030, les processus de production, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des combustibles fossiles et la réduction du ratio clinker/ciment seront essentiels ;
- D'ici 2050, le CCUS jouera un rôle majeur pour réduire les émissions intrinsèques à la production de ciment. Le CCUS nécessitera des investissements en R&D avant d'être déployé commercialement après 2030.

CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR DU CIMENT ET IMPORTANCE DES ÉMISSIONS



CONTRIBUTION DES LEVIER DE DÉCARBONATION POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS ZÉRO ÉMISSION NETTE^(***)(4) (2020-2050)



(1) AIE, Net Zero Roadmap: A global Pathway to Keep the 1,5 °C Goal in Reach. (2) AIE, Net Zero by 2050 report. (3) Forum économique mondial, Net-Zero Industry Tracker, 2022. (4) Global Cement and Concrete Association, Getting to net zero. (*) Les combustibles alternatifs sont issus de matières non primaires, c'est-à-dire de déchets ou de sous-produits; il peut s'agir de combustibles alternatifs de biomasse, fossiles ou mixtes (fossiles et biomasse). (**) La recarbonation est le processus d'absorption du CO₂ par le béton. (***) La trajectoire de décarbonation de la GCCA prend également en compte le secteur du béton, qui représente une part mineure du secteur du ciment/béton.

2. ALIGNEMENT DU SECTEUR DU CIMENT

La production de ciment restant nécessaire bien qu'elle concentre l'essentiel des émissions du secteur, un objectif d'intensité a été fixé pour les industriels

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Producteurs de ciment
Le périmètre de ce portefeuille se concentre sur les contreparties actives dans la production de ciment, car elles représentent la majorité des émissions de la chaîne de valeur du ciment.

ÉMISSIONS

Répartition des émissions de CO₂ e :

- Émissions brutes Scope 1 liées à (i) la combustion de combustibles fossiles ainsi qu'à (ii) l'utilisation de combustibles de substitution tels que différents types de déchets (pneus usagés, graisse, solvant organique, bois peint, etc.)

et

- Les émissions Scope 2 liées à la consommation d'électricité.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Tous les produits liés aux prêts sont inclus, y compris les prêts à usage général et à usage spécifique.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Méthodologie PACTA pour les banques

SCÉNARIO

Scénario NZE 2050 de l'AIE

Le scénario NZE 2050 de l'AIE n'offrant pas de trajectoires sectorielles pour les émissions de Scope 2, le Groupe utilise la trajectoire de décarbonation relative au Scope 2 développée par SBTi en concertation avec l'AIE.

INDICATEURS

Indicateur d'intensité d'émissions : kgCO₂ e/t de ciment

Émissions Scope 1 et Scope 2 (kgCO₂ e)

Production de ciment (t de ciment)

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

Les données du scénario NZE 2050 de l'AIE et celles d'Asset Resolution sont exprimées en tonnes de ciment produites. Toutefois, les données publiées par les entreprises concernent principalement les produits cimentaires, ce qui inclut la production à partir de substituts de ciment tels que le laitier.

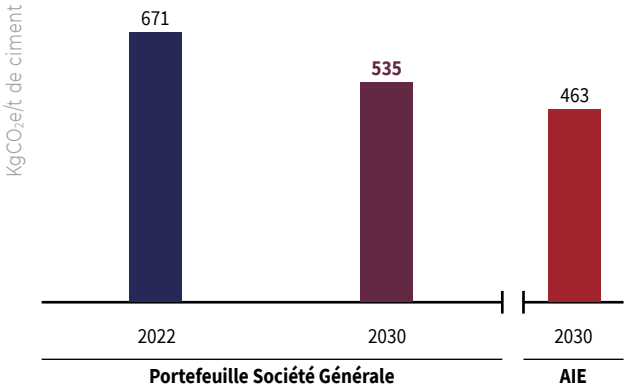
La différence devrait cependant être faible: de l'ordre de 1 % selon les données de 2018 du projet Getting the Numbers Right de la GCCA.

Objectif et progression

SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF

kgCO ₂ e/t de ciment	2022	2030	% de réduction
Portefeuille Société Générale	671	535	20 %
NZE 2050 de l'AIE	580	463	19 %

PROGRESSION



FOURNISSEURS DE DONNÉES

Reporting client, Asset Impact

3. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Clients et actifs

- Dans le cadre de l'initiative « the Shift », des banquiers de différents métiers et zones géographiques ont collaboré pour :

- Développer une expertise sur les enjeux de décarbonation du ciment et les nouveaux processus industriels, l'efficacité énergétique et les technologies (CCUS, hydrogène, etc.) afin de décarboner le secteur ;
- Identifier les **leaders émergents de demain** qui développent des solutions de ciment bas carbone et de matériaux de construction innovants capables de réduire l'empreinte carbone des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

- Les clients de Société Générale sont de grands cimentiers qui ont, pour la plupart d'entre eux, défini des objectifs d'émissions de CO₂ et sont déjà engagés dans leur démarche de décarbonation. Les banquiers entretiennent un dialogue étroit avec eux sur leur stratégie de transition afin de comprendre leurs besoins et leurs défis.

- Le **Groupe prévoit de développer un outil d'évaluation de la transition des entreprises** pour le secteur de la construction et des matériaux de construction, y compris le ciment, afin d'aider davantage les banquiers à avoir un dialogue constructif avec leurs clients sur leur stratégie de décarbonation.

- Dans le cadre du financement d'entreprises et/ou de projets, nous structurons des **solutions de financement « brown-to-green » (du brun au vert)** pour soutenir la décarbonation au niveau des entreprises ou des sites des principaux clients cimentiers, ainsi que des rénovations de friches industrielles à grande échelle et des projets « greenfield » à zéro émission. Nous structurons des obligations ou des prêts liés au développement durable avec des incitations basées sur des indicateurs de transition ambitieux (intensité carbone, émissions absolues, etc.), ainsi que sur une utilisation verte des produits du financement.

Opérations phares

Société Générale est intervenue en tant que conseiller en structuration ESG et teneur de livre actif dans le cadre de la première obligation liée au développement durable dans le secteur des matériaux de construction pour 850 millions d'euros, émise par **HOLCIM**. Le coupon de l'obligation était lié à un objectif de réduction des émissions à 475 kgCO₂ par tonne de matériau cimentaire d'ici 2030. Depuis, Société Générale a accompagné LafargeHolcim dans la mise à jour du cadre à plusieurs reprises. La dernière, qui remonte à août 2023, visait à

intégrer les derniers objectifs de durabilité et à élargir le cadre pour couvrir également l'utilisation verte du financement des produits, conformément aux critères de la taxonomie de l'UE pour la fabrication de ciment.



Société Générale est historiquement présente sur certains marchés émergents comme l'Afrique, où le déficit d'infrastructures reste problématique.

Le financement du développement de ces infrastructures et de la production de matériaux de construction critiques comme le ciment fait partie intégrante des stratégies commerciales et d'impact de Société Générale sur le continent.

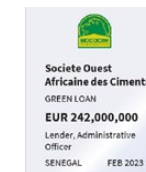
En avril 2022, Société Générale est intervenue en qualité d'arrangeur et de prêteur dans le cadre d'un prêt de 52 millions d'euros à **CBI Ghana** pour financer la construction de la première unité africaine de calcination d'argile visant à remplacer partiellement le ciment

clinker, entraînant une réduction significative de l'intensité de CO₂. Le soutien de Société Générale permettra à la production de ciment de CBI Ghana d'atteindre des niveaux de durabilité conformes aux exigences de la taxonomie de l'UE.



En février 2023, Société Générale a figuré parmi les banques du financement (ligne de crédit de 242 millions d'euros) monté par l'IFC pour financer **Sococim Industries** - premier producteur intégré de ciment au Sénégal et filiale du groupe français Vicat - dans le cadre

de la construction d'une ligne de production plus performante. Société Générale Sénégal agira en tant qu'agent administratif pour gérer le financement en monnaie locale avec les autres prêteurs.



GREGORY GOSSE

CO-RESPONSABLE DES INDUSTRIES DIVERSIFIÉES

« Le ciment étant essentiel dans le secteur de la construction, mais aussi l'un des matériaux de construction les plus émetteurs, les acteurs du secteur doivent investir massivement dans la réduction de leur empreinte environnementale depuis quelques années. La plupart de nos clients se sont fixés des objectifs 2030 relatifs à l'intensité d'émissions de leurs activités de production de ciment. Deux stratégies, souvent combinées, ont été observées jusqu'à présent :

- De manière organique par le biais d'investissements réduisant l'intensité des émissions de ciment (par exemple, réduction du ratio clinker/ciment, remplacement des combustibles fossiles par des combustibles alternatifs, utilisation accrue de matières premières alternatives, utilisation des énergies renouvelables et des nouvelles technologies comme les solutions de captage du carbone ou d'électrification) ;
- Grâce au rééquilibrage du portefeuille de produits par l'acquisition de sociétés actives dans les matériaux légers (isolation, étanchéité, matériaux à base de bois) ou le recyclage, et la vente de certaines activités liées au ciment.

Nous avons accompagné nos clients sur ces deux axes stratégiques grâce à une connaissance approfondie reconnue de la refonte du secteur qui s'accélère. »

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

LEVIER DE DÉCARBONATION (voir page 50)

La filière sidérurgique représente 7 % des émissions de CO₂ liées à l'énergie⁽¹⁾. Selon le scénario « Net Zero » de l'AIE⁽²⁾, l'intensité carbone du secteur doit diminuer de 24 % d'ici 2030 par rapport à 2022.

Dynamique sectorielle

L'acier est une ressource essentielle dans de nombreux secteurs, notamment la construction, l'automobile, le transport maritime, l'aviation, les machines et les biens de consommation. La croissance démographique et le développement économique des pays émergents stimulent la demande d'acier. Le Forum économique mondial prévoit une hausse de la demande mondiale d'acier de 30 %^(*) d'ici 2050⁽³⁾. L'acier est également une composante clé des technologies bas carbone (par exemple, les éoliennes).

Sources d'émissions

Les émissions de la sidérurgie sont liées à la consommation de combustibles et aux processus de réduction du fer. Trois procédés de production existent et présentent des profils d'émissions différents :

- Haut-fourneau - Convertisseur à oxygène (HF-CàO), utilisant du charbon et du coke à des fins énergétiques et de traitement;
- Fer de réduction direct - Four à arc électrique (DRI-FAE), dépendant du gaz naturel ou du charbon et de l'électricité;
- FAE-Ferraille, un procédé de production secondaire dans un four à arc électrique utilisant la ferraille comme intrant et reposant sur l'électricité.

Leviers de décarbonation⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾

Les feuilles de route du scénario NZE de l'AIE et du secteur identifient trois leviers pour réduire les émissions de l'industrie sidérurgique :

- Réduction de la production primaire d'acier grâce à l'efficacité des matériaux et à l'utilisation de la ferraille;

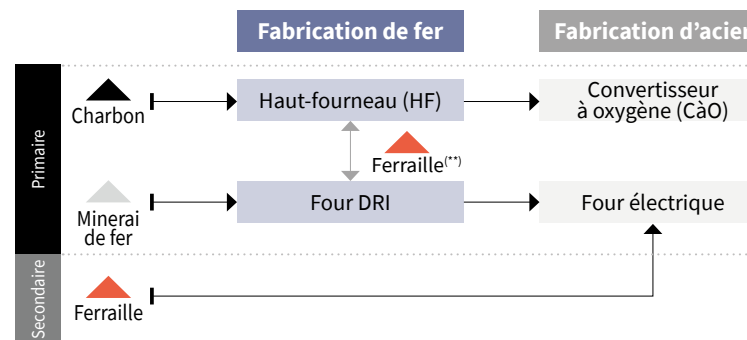
- Diversification des processus de production afin de réduire l'intensité en CO₂;
- Mise à l'échelle des technologies de captage du carbone pour lutter contre les émissions résiduelles.

Efficacité des ressources et circularité/efficacité énergétique : l'AIE prévoit que l'efficacité des matériaux dans les secteurs dépendants de l'acier (par exemple, la fabrication de véhicules légers dans l'industrie automobile) pourrait réduire la demande d'environ 20 % d'ici 2050⁽⁴⁾. L'évolution des intrants de matériaux, avec l'utilisation de ferrailles et la production d'acier secondaire, est donc essentielle pour la transition des industries consommatrices d'acier.

Changement de combustibles ou de procédés : la production d'acier primaire devra répondre à 60 % des besoins en acier d'ici 2050⁽³⁾. La diversification des méthodes de production vers des solutions moins carbonées et le remplacement du charbon par d'autres agents réducteurs tels que l'hydrogène peuvent réduire l'empreinte carbone de l'industrie sidérurgique. Cependant, la viabilité commerciale limitée des procédés de fabrication bas carbone entrave, pour le moment, le déploiement potentiel de l'acier à faibles émissions de carbone. L'innovation technologique et les méthodes de production à base d'hydrogène, pour lesquelles les annonces de projets se multiplient, seront cruciales pour libérer le potentiel de ce que l'on appelle l'« acier vert ».

CCUS : en complément du déploiement de procédés de fabrication bas carbone, l'AIE envisage l'emploi des technologies CCUS. Toutefois, ces technologies ne joueront qu'un petit rôle dans la décarbonation du secteur sidérurgique et seront déployées à grande échelle à partir de 2030.

PROCÉDÉS SIDÉRURGIQUES ET ÉMISSIONS DE CO₂ ASSOCIÉES

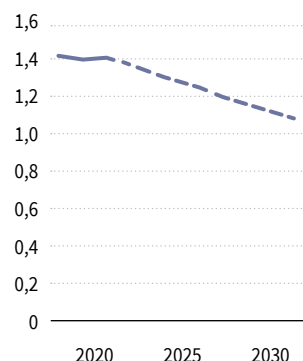


HF-CàO :
70 % de la production mondiale
2,3 t de CO₂/t d'acier

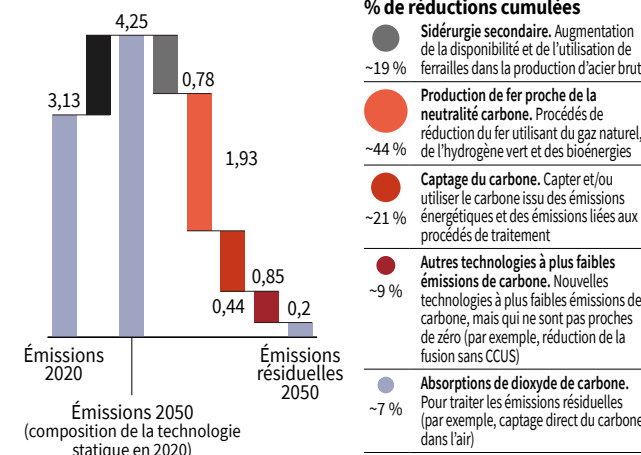
DRI FAE :
5 % de la production mondiale
1,4 tCO₂/t d'acier

FAE - Ferraille :
20 % de la production mondiale
0,6 tCO₂/t d'acier

INTENSITÉ CARBONE DIRECTE (TCO₂/T ACIER) DU SECTEUR SIDÉRURGIQUE DANS LE SCÉNARIO NZE DE L'AIE, 2020-2030



ÉMISSIONS ANNUELLES DE CO₂ (SCOPES 1 ET 2) RÉDUCTION PAR LEVIER DE DÉCARBONATION (GT CO₂) DANS LE SCÉNARIO LIÉ À L'ACIER DU MISSION POSSIBLE PARTNERSHIP, 2020 - 2050⁽⁶⁾



(1) AIE, Net Zero Roadmap: A global pathway to keep the 1,5 °C goal in reach. (2) AIE, Iron and Steel report, 2022. (3) Forum économique mondial, Net-Zero Industry Tracker, 2022. (4) AIE, Net Zero by 2050, 2021. (5) AIE, Iron and Steel Technology Roadmap, 2020. (6) Mission Possible Partnership – Making Net-Zero Steel Possible. (7) OECD, Assessing steel decarbonisation progress, 2022. (8) AIE, Energy Technology Perspectives, 2020. (*) Dans le scénario NZE de l'AIE, en tenant compte des mesures d'efficacité des matériaux, la demande d'acier augmente de 12 % d'ici 2050. (**) La ferraille représente 15 à 25 % des intrants métalliques dans la production primaire.

2. ALIGNEMENT DU SECTEUR DE L'ACIER

Compte tenu des différents leviers de décarbonation de ce secteur, nous avons choisi le score SSP pour traiter de manière adéquate les trajectoires sidérurgiques primaire et secondaire.

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Producteurs d'acier
Les *Sustainable Steel Principles* (SSP) se concentrent sur les contreparties actives dans la production (i) qui produisent au moins 250 kilotonnes d'acier brut au niveau du groupe et (ii) dont au moins 20 % du chiffre d'affaires total est lié à la production d'acier brut au niveau du groupe.

Société Générale a appliqué les seuils préconisés par les SSP. De plus, l'éligibilité d'un client et son inclusion dans le calcul du score d'alignement ont finalement été conditionnées à sa présence dans la base de données de CRU et à la disponibilité des données pour ce client.

ÉMISSIONS

Système à périmètre fixe selon le SSP. Le périmètre est limité à la fabrication d'acier brut et exclut les émissions en amont (de l'extraction du fer et du charbon) et en aval (au-delà du revêtement).

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Tous les produits liés aux prêts sont inclus, y compris les prêts à usage général et à usage spécifique.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Sustainable Steel Principles (SSP) (reconnus comme un cadre méthodologique valide par la NZBA).

SCÉNARIO

Scénario NZE 2050 de l'AIE

INDICATEURS

Score d'alignement tel que défini par les SSP.

- Le score d'alignement distingue la trajectoire de décarbonation de la production d'acier de celle de la production d'acier secondaire, et évalue l'alignement d'un emprunteur par rapport à deux scénarios à 1,5 °C (le scénario NZE de l'AIE et le scénario *Technology Moratorium* (TM) du Mission Possible Partnership (MPP)).
- Un score nul ou inférieur à 0 signifie qu'une contrepartie est alignée sur les scénarios NZE de l'AIE et TM du MPP ;
 - Un score compris entre 0 et 1 signifie qu'elle est alignée uniquement sur le scénario TM du MPP ; et
 - Un score supérieur à 1 signifie qu'elle n'est alignée sur aucun des deux scénarios.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

La définition du périmètre client est complexe, car il n'est pas simple d'identifier les producteurs d'acier brut compte tenu des degrés divers d'intégration et de diversification des acteurs tout au long de la chaîne de valeur.

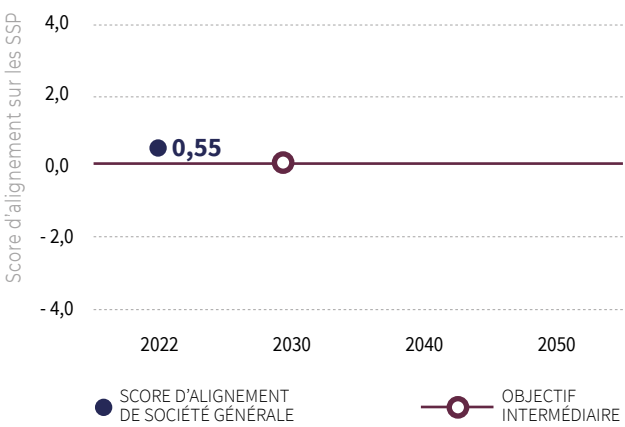
La qualité des données reste un défi et le calcul du score est très sensible aux hypothèses concernant la proportion de ferraille recyclée et l'intensité des émissions. Ainsi, des ajustements pourraient être nécessaires dans les années à venir afin d'améliorer le périmètre, les données et les calculs.

Objectif et progression

ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET OBJECTIF

Score d'alignement	Année de référence	Objectif 2030
Portefeuille Société Générale	NA	0

PROGRESSION



FOURNISSEURS DE DONNÉES

CRU pour 2022 avec l'objectif de collecter les données directement auprès des clients à partir de 2023

3. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Clients et actifs

- Dans le cadre de l'initiative « the Shift », des banquiers de différents métiers et zones géographiques ont collaboré pour :
 - Développer une expertise sur les leviers de décarbonation de l'acier tels que les solutions DRI à l'hydrogène ;
 - Identifier les **leaders émergents de demain** qui mettent au point de nouvelles solutions bas carbone pour le secteur de l'acier.
- En s'appuyant sur l'expertise acquise, les banquiers entretiennent un dialogue étroit avec leurs clients sur leur stratégie de transition, afin de comprendre leurs besoins et leurs défis et ainsi de les accompagner au mieux dans leur transition.
- Le Groupe prévoit d'élaborer un outil d'évaluation de la transition des entreprises (TOP) pour le secteur des métaux et des mines, y compris de l'acier, afin d'aider davantage les banquiers à avoir un dialogue constructif avec leurs clients sur leur stratégie de décarbonation.

Secteur et concurrents

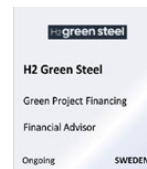
- Le Groupe a rejoint les Sustainable Steel Principles (SSP) en tant que vice-président et membre fondateur en collaboration avec le Rocky Mountain Institute et cinq autres grands prêteurs de l'industrie sidérurgique mondiale. Dans le cadre de ces principes, le Groupe s'est engagé à publier les émissions de carbone de son portefeuille de prêts et à jouer un rôle de premier plan en accompagnant ses clients dans le cadre de plans de transition « zéro émission nette » et en leur apportant des conseils financiers.
- Société Générale a participé au groupe de travail sur le secteur de l'acier de la NZBA en tant que co-président afin de définir des lignes directrices pour l'alignement du secteur financier sur les objectifs climatiques concernant son portefeuille de prêts à l'industrie sidérurgique.

Ce groupe de travail prévoit de considérer les SSP comme l'un des moyens d'atteindre les engagements des banques au titre de la NZBA pour le secteur de l'acier.

Opérations phares

En 2021, le Groupe est intervenu en tant que conseiller financier dans le cadre du financement de 3,3 milliards d'euros du projet **H2 Green Steel**, qui vise à **produire**

2,5 Mt d'acier bas carbone à partir de 2025/2026. Ce projet s'appuiera sur de l'hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables afin de réduire les émissions de carbone du processus de fabrication de l'acier.



En 2022, Société Générale est intervenue en tant que conseiller financier exclusif dans le cadre de l'acquisition de **John Lawrie Metals par ArcelorMittal**. John Lawrie Metals a **accès à des sources diversifiées de ferraille de haute qualité provenant de l'industrie pétrolière et gazière britannique.**



L'acquisition par ArcelorMittal de John Lawrie Metals s'inscrit dans sa stratégie visant à accroître **l'utilisation de ferrailles d'acier dans ses fours à arc électrique et ses hauts-fourneaux afin de réduire les émissions de CO₂.**



LENAIG TRENAUX
RESPONSABLE MONDIAL
DES MÉTAUX, DES MINES
ET DES INDUSTRIES

« En tant que membre fondateur des SSP et de la

NZBA (Net-Zero Banking Alliance), Société Générale s'engage en faveur de la décarbonation de l'industrie sidérurgique. Notre ambition est d'accompagner nos clients existants dans la mise en œuvre de leurs stratégies de transition tout en proposant des solutions de financement sur mesure aux entreprises à faibles émissions de carbone. L'exemple de H2 Green Steel illustre parfaitement la manière dont nous aidons les leaders émergents innovants à atteindre cet objectif. Le travail que nous avons accompli ensemble pour structurer l'enveloppe de prêt au cours des dernières années montre bien comment nous collaborons avec nos clients pour atteindre notre objectif commun d'une industrie de l'acier bas carbone. »

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

LEVIER DE DÉCARBONATION
(voir page 50)

Le secteur automobile (voitures et camionnettes) représentait 10 % des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie en 2022⁽¹⁾. L'alignement sur les objectifs climatiques nécessite une réduction rapide de 40 à 50 % des émissions de CO₂ du secteur d'ici 2030.

Dynamique sectorielle

Le scénario NZE de l'AIE prévoit une augmentation de plus de 60 % de la flotte mondiale de voitures particulières d'ici 2050, pour atteindre près de 2 milliards de véhicules⁽²⁾.

Les politiques publiques visant à éliminer progressivement les moteurs à combustion interne en Europe, au Canada et en Californie d'ici 2040 créent une pression politique sur les marchés automobiles pour développer la fabrication de technologies à faibles émissions de carbone (véhicules BEV, PHEV, FCEV^(*))⁽³⁾. D'après le scénario NZE de l'AIE, les véhicules dotés de technologies à faibles émissions de carbone^(**) représenteront 100 % des ventes de véhicules neufs d'ici 2050⁽²⁾, tandis qu'en Europe, le Parlement a voté un plan d'interdiction des voitures thermiques d'ici 2035.

Sources d'émissions⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾

Les émissions des véhicules légers comprennent :

- Émissions « du puits à la roue », y compris :
 - Émissions « du puit au réservoir » liées à la production de carburant en amont - Approvisionnement en carburant ;
 - Émissions « du réservoir à roue » liées à la combustion de combustibles fossiles - Échappement.
- Émissions issues de la fabrication liées à la production des matériaux et à la fabrication des véhicules.

« Émissions du puit à la roue » : les émissions des véhicules à moteur à combustion interne proviennent principalement de l'alimentation en carburant et de la combustion, représentant 65 à 80 % des émissions totales du cycle de vie (émissions « du puits à la roue »).

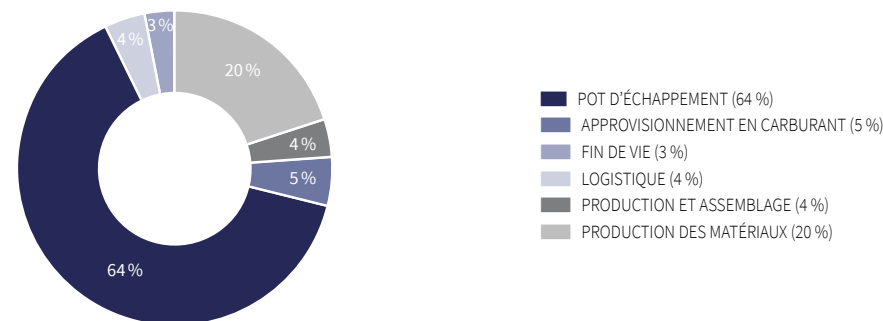
Les véhicules électriques à batterie et à pile à combustible ont des profils d'émissions différents, car ils ne génèrent pas d'émissions « du réservoir à la roue » liées à la combustion de carburant. En revanche, ils génèrent des émissions indirectes liées à la production d'électricité qui alimentera le véhicule. Ainsi, leur empreinte carbone varie en fonction de leur région et de la décarbonation du mix de production d'électricité des infrastructures de recharge des véhicules électriques, qui est nécessaire pour limiter les émissions « du puits au réservoir » des véhicules électriques d'ici 2050.

Émissions liées à la fabrication : les émissions restantes du secteur automobile sont issues de la production et de l'entretien des véhicules eux-mêmes. Cela englobe la fabrication de véhicules par les constructeurs automobiles et la fabrication de batteries dans des « gigafactories ». Ces émissions représentent une part variable de l'empreinte carbone mondiale des véhicules en fonction de leur technologie de propulsion :

- Pour les véhicules à moteur à combustion interne, elles représentent environ 10 % des émissions totales du cycle de vie ;
- Pour les véhicules électriques, elles représentent environ 50 % des émissions totales du cycle de vie.

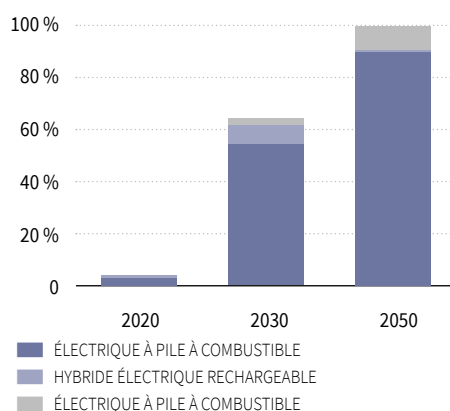
Ces émissions proviennent de la production des matériaux de fabrication (par exemple, acier et aluminium) et, à ce titre, la réduction de l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement du secteur automobile est essentielle pour réduire davantage les émissions des véhicules légers d'ici 2050.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DES VÉHICULES THERMIQUES⁽⁴⁾ (%)

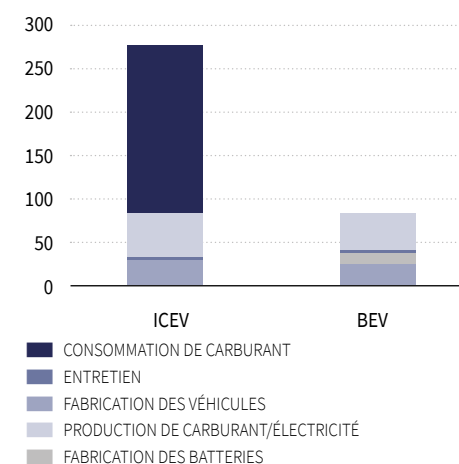


RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DES VÉHICULES À MOTEURS À COMBUSTION INTERNE ET DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES À BATTERIE ET PART DE L'ÉVOLUTION DES VENTES DE VÉHICULES BAS CARBONE DANS LE SCÉNARIO NZE⁽²⁾

Part des ventes de véhicules dotés de technologies à faibles émissions de carbone (% du total des ventes)⁽⁵⁾



Intensité des émissions des ICEV^(***) et BEV⁽⁶⁾ (2021, gCO₂e/km)



(1) AIE, Cars and Vans. (2) AIE, Net Zero by 2050. (3) AIE, EV outlook 2023. (4) McKinsey, The zero-carbon car. (5) AIE, Net Zero Roadmap: A global Pathway to Keep the 1,5 °C Goal in Reach.

(6) International council on clean transportation. (*) BEV: véhicule électrique à batterie// PHEV: véhicule hybride électrique rechargeable// FCEV: véhicule électrique à pile à combustible. (**) Les véhicules dotés de technologies bas carbone sont définis comme des véhicules générant des émissions du réservoir à la roue faibles voire nulles. Ils utilisent la propulsion électrique. (***) ICEV: véhicule à moteur à combustion interne.

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

La transition vers les véhicules électriques sera essentielle pour réduire l’empreinte carbone du secteur automobile. En raison de leur positionnement sur la chaîne de valeur, les constructeurs automobiles doivent adapter leur production pour accompagner l’évolution du secteur.

Leviers de décarbonation⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾

Le scénario NZE de l’AIE repose sur trois principaux leviers de décarbonation pour le secteur automobile :

- Transition technologique vers la mobilité électrique (VE, FCEV) ;
- Amélioration de l’efficacité énergétique ;
- Transfert modal.

Remplacement des combustibles : la transition technologique vers la mobilité électrique réduit la demande de combustibles fossiles du secteur automobile. Dans le scénario NZE de l’AIE, la part des VE dans les ventes totales de véhicules atteint 100 % en 2050⁽¹⁾. Néanmoins, cette transition doit être soutenue par la décarbonation du système de production d’électricité via un déploiement massif de sources de production renouvelables. En outre, le développement d’infrastructures de recharge est nécessaire pour favoriser l’e-mobilité, en particulier pour les véhicules particuliers légers. À l’échelle mondiale, le nombre de nouvelles bornes de recharge a augmenté de 47 % par an⁽²⁾. La mise à jour du scénario 2023 de l’AIE renforce le rôle des véhicules électriques, reflétant l’augmentation significative des ventes de véhicules électriques stimulée par le soutien des politiques et l’intensification des chaînes d’approvisionnement manufacturières. Cependant, le biogaz et l’hydrogène à faible teneur en carbone joueront des rôles plus limités à court et à long terme en raison d’un réservoir de ressources limité et de la concurrence relative à leur utilisation finale⁽³⁾.

Efficacité énergétique : les véhicules plus légers consomment moins de carburant ou d’électricité sur la même distance, ce qui améliore l’efficacité énergétique. Dans le scénario NZE de l’AIE, l’efficacité énergétique représente un levier de réduction de la consommation énergétique de 41 % entre 2020 et 2050.

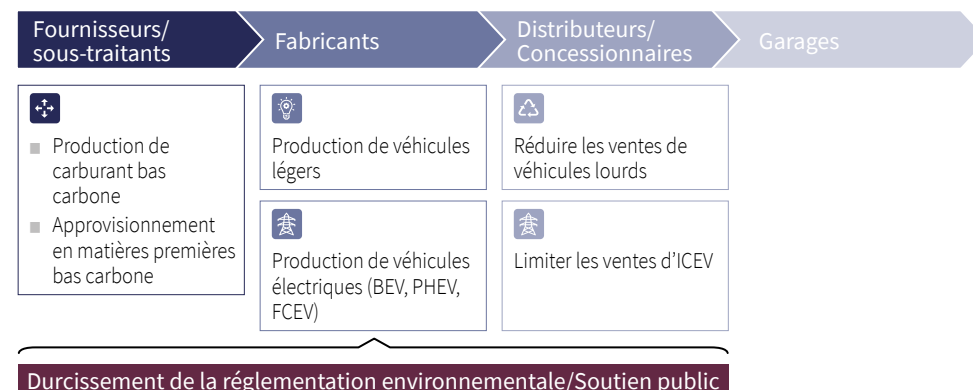
Cependant, la part des véhicules lourds et des SUV dans les ventes totales continue d’augmenter en Europe d’environ 2 % par an⁽⁴⁾.

Sobriété et circularité : les changements de comportement tels que le covoiturage, le passage de la propriété à l’usage, le retrait progressif des voitures polluantes des grandes villes ou la réduction des limitations de vitesse, et le transfert modal de la voiture aux transports publics ou à d’autres transports bas carbone relient la décarbonation du secteur des transports aux initiatives urbaines et publiques.

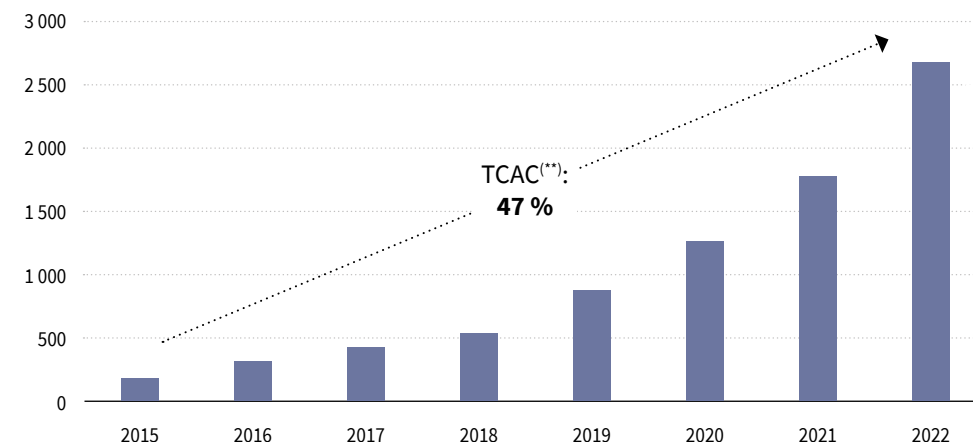
Au sein de la chaîne de valeur automobile, les entreprises disposent de leviers spécifiques pour réduire leur intensité carbone :

- Les constructeurs automobiles devraient adapter leurs chaînes de production pour produire des véhicules électriques et à hydrogène. Ils ont un rôle clé à jouer, car les changements dans la production automobile auront des répercussions sur l’ensemble de la chaîne de valeur, en augmentant la demande de carburants bas carbone et en réduisant la part des ICEV dans le chiffre d’affaires total. Ils peuvent également augmenter l’efficacité énergétique du secteur avec des véhicules plus légers (optimisation du design, remplacement de l’acier par de l’aluminium) ;
- Les fournisseurs de carburant devraient produire des carburants liquides à faible teneur en carbone ainsi que les infrastructures d’approvisionnement. Ils peuvent également contribuer au déploiement à grande échelle des infrastructures de recharge des VE voire aux capacités de production d’énergies renouvelables afin d’alimenter les infrastructures.

LEVIERS DE DÉCARBONATION DES ACTEURS AUTOMOBILES TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR



BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES LÉGERS ACCESSIBLES AU PUBLIC⁽⁴⁾ (MONDE, EN MILLIERS, 2015-2022^(*))



(1) AIE, Net Zero by 2050. (2) AIE, EVoutlook 2023. (3) AIE, Net Zero Roadmap: A global Pathway to Keep the 1,5 °C Goal in Reach. (4) AIE, Cars and Vans. (5) International council on clean transportation, 2021. (*) D’après les données nationales de l’AIE. (**) ATCAM : taux de croissance annuel composé.

2. ALIGNEMENT DU SECTEUR AUTOMOBILE

La stratégie de Société Générale se concentre pour l’instant sur les émissions liées à l’utilisation des moteurs à combustion interne, qui représentent plus des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre émises durant le cycle de vie des véhicules. Ce périmètre évoluera probablement dans les années à venir pour couvrir les émissions “amont” à mesure que la part de ces émissions augmentera et que des scénarios climatiques dédiés seront créés.

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Constructeurs automobiles, y compris leurs captives financières, mais en excluant les acteurs en amont (fournisseurs des constructeurs automobiles, etc.) et en aval (concessionnaires automobiles, etc.) de la chaîne de valeur.

Le crédit à la consommation et Ayvens seront traités séparément et ne sont pas inclus dans le champ d'application.

ÉMISSIONS

Intensité moyenne des émissions de CO₂e de scope 3 dans l'utilisation finale (en gCO₂/véhicule-kilomètre des voitures neuves mises sur le marché). L'indicateur se concentre, à ce jour, sur les émissions du réservoir à la roue, ce qui exclut :

- les émissions des scopes 1 et 2 des clients ;
- les émissions en amont de scope 3 de la chaîne d'approvisionnement ;
- les émissions du puits au réservoir.

La définition des indicateurs pourra évoluer si des données et des filières deviennent disponibles pour ces sources d'émissions.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Tous les produits liés aux prêts sont inclus, y compris les prêts à usage général et à usage spécifique.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Méthodologie PACTA pour les banques

SCÉNARIO

Scénario NZE 2050 de l'AIE présente des trajectoires vers des émissions nettes nulles pour les intensités d'émissions des gaz d'échappement (en gCO₂e/km). Cependant, les projections d'intensité de l'AIE reposent sur le parc automobile, c'est-à-dire l'intensité moyenne de tous les véhicules en circulation en 2030. Pour suivre l'alignement de ce secteur, Société Générale suit un autre indicateur, à savoir l'intensité moyenne des voitures neuves vendues au cours d'une année donnée par ses clients. En l'absence d'un indicateur similaire fourni par l'AIE pour comparer notre objectif, nous l'avons comparé à la trajectoire de l'AIE entre 2020 et 2030 (- 47 % contre - 51 % pour l'objectif de Société Générale). Nous réviserons notre objectif dans les années à venir si l'AIE publie un indicateur de référence basé sur les ventes annuelles de véhicules.

INDICATEURS

Indicateur d'intensité des émissions : gCO₂e/v-km

Émissions de scope 3 (gCO₂e)

Véhicule — kilomètres (v — km)

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

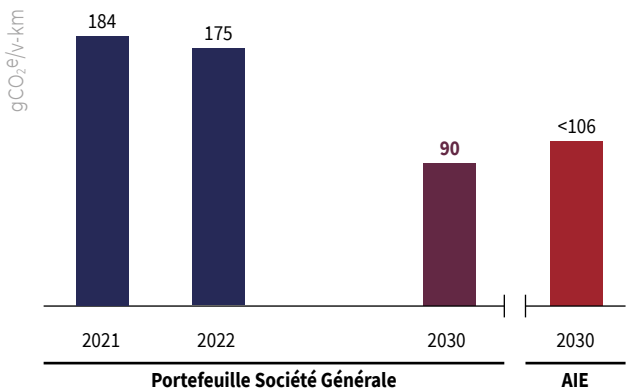
Il est essentiel de trouver des données fiables sur l'intensité moyenne de la flotte des constructeurs automobiles dans le cadre de cet exercice. Un examen comparatif des différents fournisseurs de données et des informations transmises par les entreprises a montré que les chiffres relatifs à l'intensité des émissions peuvent varier de 20 à 30 % selon la source. Compte tenu des normes locales et des méthodes de calcul propres à chaque marché, il est difficile de réaliser une évaluation transparente et cohérente. Société Générale prévoit de collecter les données sur l'intensité moyenne directement auprès des constructeurs automobiles afin d'améliorer la précision des analyses.

Objectif et progression

ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET OBJECTIF

	2021	2030	% de réduction
gCO ₂ e/v-km			
Portefeuille Société Générale	184	90	51 %
NZE 2050 de l'AIE		< 106	50 %

PROGRESSION



FOURNISSEURS DE DONNÉES

Asset Impact

3. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Clients et actifs

- Dans le cadre de l'initiative « **the Shift** », des banquiers de différents métiers et zones géographiques ont collaboré pour :
 - Développer son expertise sur l'extraction des matières premières critiques, les matériaux actifs pour les batteries, les gigafactories, les technologies liées aux batteries, les stations et infrastructures de recharge électrique et d'hydrogène, le système d'aide à la conduite et le recyclage des batteries ;
 - Identifier les **leaders émergents** développant des solutions bas carbone pour le secteur telles que les piles à combustible à hydrogène et les batteries électriques.
- Nous structurons des solutions de financement en actions et en dette pour nos clients actifs dans le secteur.

- Le Groupe **élabore un outil d'évaluation de la transition des entreprises (TOP)** pour le secteur automobile, permettant aux banquiers d'avoir un **dialogue constructif avec leurs clients autour de leur transition vers l'électrification et de leur transition numérique.**

Secteur et concurrents

Société Générale a rejoint le Conseil de l'hydrogène, qui regroupe plus de 120 entreprises membres issues des différents secteurs industriels et énergétiques impliqués dans la chaîne de valeur de l'hydrogène : énergie, pétrole et gaz, produits chimiques, matières premières, métaux et mines, équipementiers, voitures et camions, et autres formes de transport (aérien, ferroviaire, maritime). Société Générale entend jouer un rôle actif dans l'évolution de ses clients à travers un accompagnement financier et consultatif.



NICOLAS SANSON
DIRECTEUR GÉNÉRAL RESPONSABLE AUTOMOBILE ET MOBILITÉ

« *Transaction après transaction, nos clients apprécient (i) notre accès à une base d'investisseurs internationaux pour les opportunités liées à l'hydrogène et aux batteries, (ii) notre expertise en structuration pour négocier les meilleures conditions contractuelles en matière de gouvernance et de liquidité et (iii) notre expérience dans l'évaluation de la validité des plans d'activités, qui fait désormais l'objet d'un examen de plus en plus minutieux. Les comités d'investisseurs sont en effet de plus en plus sélectifs et se concentrent sur la capacité à court terme d'une entreprise à atteindre le seuil de rentabilité de l'EBITDA voire des flux de trésorerie, même dans des secteurs à forte croissance comme l'hydrogène ou les technologies liées aux batteries.* »

NB: L'HYDROGÈNE EST LARGEMENT SOUS-ESTIMÉ DANS LA SECTION « REMPLACEMENT DES COMBUSTIBLES » À LA PAGE 29.

Opérations phares



Société Générale agit en tant que conseiller financier exclusif de Meridiam pour son **investissement en capitaux** de 200 millions d'euros dans le financement de série C de Verkor de 850 millions d'euros. Ces fonds financeront la construction de **la première gigafactory de Verkor** en France d'une capacité initiale de 16 GWh par an.



Société Générale a été mandatée par Verkor SAS en tant que **principal conseiller financier en dette** afin de conseiller et aider l'entreprise à obtenir une solution de financement de projet par emprunt pour



financer le développement de son usine phare de fabrication de batteries pour véhicules électriques de 16 GWh à Dunkerque, en France, qui vise à fournir des batteries pour véhicules électriques à Renault.

Société Générale a été mandatée par Envision AESC en tant que conseiller financier en dette afin de conseiller et d'aider l'entreprise à obtenir une solution de financement de projet par emprunt pour financer

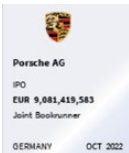
le développement de son **usine de fabrication de batteries pour véhicules électriques** de 9 GWh à Douai, en France, qui vise à fournir des batteries pour véhicules électriques à Renault.



Le Groupe est intervenu en 2023 en tant que conseiller financier exclusif de Stellantis, dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 33,3 % dans Symbio, leader de la **mobilité hydrogène bas carbone**, sur la base d'une valeur d'entreprise de 900 millions d'euros.



Société Générale est intervenue en tant que teneur de livres associé pour Porsche AG, qui est en bonne voie pour atteindre son **objectif ambitieux de 80 % de véhicules électrifiés** d'ici 2030. Cette introduction en Bourse est la plus importante en Europe depuis le début du siècle.



Le Groupe est intervenu en tant que banque de structuration exclusive, chef de file mandaté, souscripteur, banque de couverture et agent **dans le cadre d'un prêt vert de 400 millions d'euros pour la société d'infrastructures de recharge de véhicules électriques Allego**. Cette opération est le



plus important financement de dette senior dans le segment des infrastructures de recharge de véhicules électriques et **soutient Allego dans la construction d'un réseau de recharge paneuropéen pour véhicules électriques**.

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

Le secteur du transport maritime, qui représente plus de 80 % du commerce mondial⁽¹⁾, contribue à 2 à 3 % des émissions mondiales⁽²⁾. Une transition vers les carburants alternatifs sera nécessaire pour décarboner complètement le secteur. Celui-ci devrait enregistrer une baisse annuelle des émissions de 7 % entre 2022 et 2050 pour être en conformité avec le scénario NZE⁽³⁾ de l'AIE, sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Dynamique sectorielle⁽¹⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

Les émissions du secteur du transport maritime pourraient plus que doubler d'ici 2050, la mondialisation continuant de stimuler la demande de transport maritime, et atteindre 1,7 GtCO₂ en 2050 selon le scénario technologique de référence de l'AIE. L'ancienne stratégie de l'Organisation maritime internationale (OMI) a été renforcée en juillet 2023 : réduction d'au moins 70 % des émissions du transport maritime international du puits au sillage et objectif de 80 % d'ici 2040 par rapport aux niveaux d'émissions de 2008, et renforcement des exigences relatives à la conception efficace des navires et à l'utilisation du carburant. Le transport maritime, en tant que mode de transport de marchandises efficace avec une faible intensité carbone à 5 gCO₂/tonne-km⁽⁵⁾, peut également contribuer à la décarbonation du secteur global du transport et à la réduction des émissions liées à la logistique de plusieurs secteurs.

Répartition des émissions⁽¹⁾⁽²⁾

Le trafic international de navires commerciaux, y compris les vraquiers, les porte-conteneurs et les bateaux-citernes, est la principale source d'émissions de carbone du secteur, car il représente environ 85 % de la flotte mondiale. L'empreinte carbone du secteur est essentiellement liée à sa dépendance aux combustibles marins à base de pétrole à forte intensité de carbone (par exemple, fioul lourd/léger, diesel/gazole) et à d'autres combustibles fossiles, qui couvrent plus de 99 % de sa demande énergétique totale.

Levers de décarbonation⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾

Le secteur du transport maritime est un secteur dont les émissions sont difficiles à réduire, compte tenu de la longue durée de vie des navires et du manque de carburants à faible teneur en carbone disponibles

sur le marché, du fait de la nécessité d'utiliser des carburants à haute densité énergétique.

L'électricité, par exemple, joue un rôle limité puisqu'elle ne convient qu'aux routes de navigation de courte distance (~200 km).

D'ici 2030 :

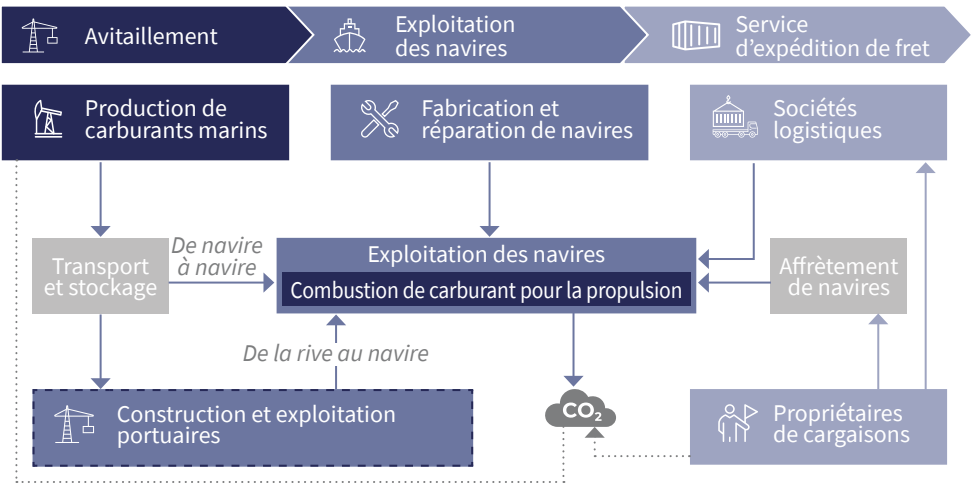
- L'optimisation de l'efficacité opérationnelle et énergétique est la solution de décarbonation la plus mûre (par exemple, hélice à haut rendement, système de récupération de chaleur, optimisation des itinéraires et des chargements, etc.) ;
- Le passage à des carburants à faibles émissions de carbone, tels que l'ammoniac en tant que carburant primaire à faibles émissions, les biocarburants et l'hydrogène avec des contributions limitées en raison de leurs coûts relativement élevés, joue un rôle majeur dans la réduction des émissions, avec un potentiel d'augmentation⁽⁷⁾.

À partir de 2030 :

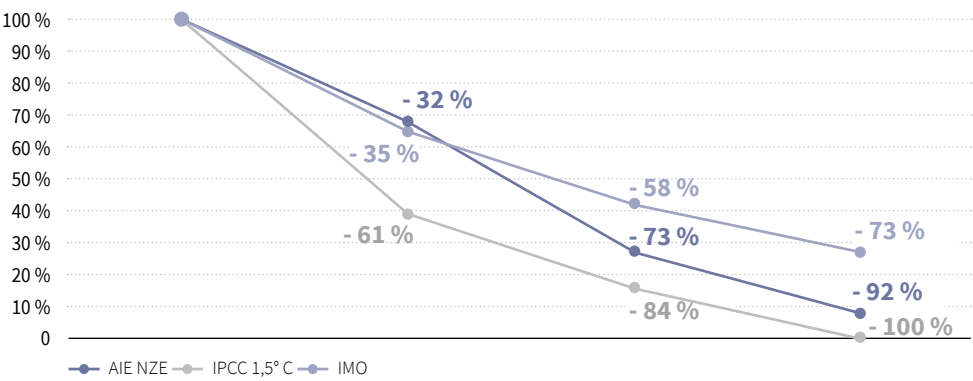
- Deux candidats pourraient représenter 60 % de la consommation d'énergie du transport maritime en 2050 dans le scénario NZE :
- Ammoniac vert produit avec le procédé Haber-Bosch à partir d'hydrogène et d'azote ;
 - Hydrogène issu de plusieurs procédés dont l'électrolyse utilisant de l'énergie renouvelable.

Le développement à grande échelle de la production et des infrastructures de carburants à faibles émissions de carbone se heurte à certaines difficultés, notamment en raison de la probable concurrence avec d'autres secteurs, comme l'aviation. En raison du nombre limité de solutions bas carbone, ce secteur est le seul à ne pas atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 dans le scénario NZE.

CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR MARITIME



TAUX DE RÉDUCTION DE L'INTENSITÉ CARBONE NETTEMENT INFÉRIEUR AUX TRAJECTOIRES D'ÉMISSIONS DE CO₂E DE 2° C ET 1,5° C (PAR RAPPORT AU NIVEAU DE 2020, CALCULS SBTi)⁽⁷⁾



(1) AIE, *International Shipping*. (2) AIE, *Net Zero By 2050*. (3) OMI, *Adoption d'une stratégie révisée concernant la réduction des émissions de GES pour les transports maritimes mondiaux, 2023*. (4) IMO, *Energy Efficiency of Ships, Fuel Report, 2022*. (5) AIE, *Net Zero Roadmap: A global Pathway to Keep the 1,5 °C Goal in Reach, 2023*. (6) SBTi, *Science Based Target Setting for the Maritime Transport Sector, 2023*. (7) IMO, *Energy Efficiency of Ships, Fuel Report, 2022*. (*) En volume de transport de marchandises. (**) D'autres moyens de production bas carbone sont en cours de développement comme la propulsion éolienne. (***) Par rapport à l'aviation émettant 435 gCO₂/tonne-km et au fret routier rejetant 80 gCO₂/tonne-km.

2. ALIGNEMENT DU SECTEUR DU TRANSPORT MARITIME

En tant que signataire des Principes de Poséidon, Société Générale s’engage à mettre en œuvre une trajectoire alignée sur l’objectif de zéro émission nette de GES d’ici 2050.

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Les **Principes de Poséidon** s’appliquent uniquement aux financements de navires et ne portent pas sur les prêts aux entreprises :

- Inlus : navires de fret et de passagers ;
- Exclus : navires militaires, sous-marins, voies navigables intérieures et navires utilisés pour la production et la construction.

ÉMISSIONS

Les émissions directes du secteur du transport maritime (ou approche « **du réservoir au sillage** ») selon le scénario 2018 de l’OMI.

*L’approche « **du puits au sillage** » désigne l’intégralité du processus de production, de livraison et d’utilisation à bord des navires des carburants (scope 1), et toutes les émissions générées lors de la combustion du carburant (scope 3).*

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- **Incluse** : exposition relative au financement du navire (garanti par hypothèque et non garanti pour la croisière) ;
- **Exclus** : prêts destinés à financer les besoins généraux des entreprises.

(1) Les Principes de Poséidon se sont engagés à mettre en œuvre une trajectoire alignée sur l’objectif de zéro émission nette de GES d’ici 2050, compatible avec une augmentation maximale de la température de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels d’ici 2100. En tant que signataire des Principes de Poséidon, nous participons à des discussions avec l’association et nous visons à aligner notre portefeuille sur une trajectoire « zéro émission nette » d’ici 2050.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Les **Principes de Poséidon** (reconnus comme un cadre méthodologique valide par la NZBA) s’appuient sur une mesure d’intensité carbone connue sous le nom de **ratio d’efficacité annuelle (AER)**. Ce ratio prend en compte la consommation de carburant, la distance parcourue et le port en lourd (DWT) au tirant d’eau maximal en été. L’AER est exprimé en **grammes unitaires de CO₂ par tonne-mille** (gCO₂/dwt-nm).

SCÉNARIO

Organisation maritime internationale (OMI) 2018⁽¹⁾.

INDICATEURS

- Score d’alignement du portefeuille tel que défini par les Principes de Poséidon** : le score d’alignement compare l’intensité carbone annuelle d’un navire à la trajectoire de décarbonation synchrone définie par le scénario de l’OMI :
- Un score d’alignement positif signifie qu’un navire n’est pas aligné (intensité carbone supérieure à la trajectoire de décarbonation) ;
 - Un score négatif ou nul signifie qu’un navire est aligné (intensité carbone égale ou inférieure à la trajectoire de décarbonation).

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

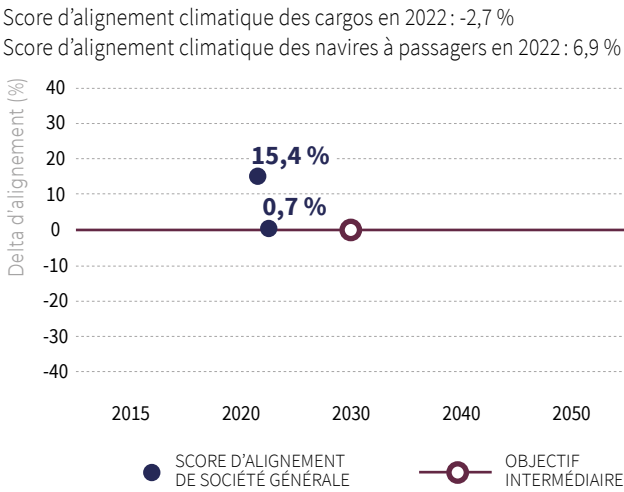
Le ratio annuel d’efficacité (AER) est fortement influencé par les activités des navires susceptibles d’avoir un impact négatif sur l’alignement des bateaux de croisière. Le scénario de l’OMI de 2018 n’est pas un scénario « zéro émission nette ». Les Principes de Poséidon se sont engagés à mettre en œuvre une trajectoire alignée sur l’objectif de zéro émission nette de GES d’ici 2050, compatible avec une augmentation maximale de la température de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels d’ici 2100. En tant que signataire des Principes de Poséidon, nous participons à des discussions avec l’association et nous visons à aligner notre portefeuille sur une trajectoire « zéro émission nette » d’ici 2050. Un nouveau scénario de l’OMI (zéro émission nette), basé sur une approche « du puits au sillage », vient d’être publié et est à l’étude.

Objectif et progression

SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF

	Situation de référence S.O.	Objectif 2030
Score d'alignement		
Portefeuille Société Générale	S.O.	0

PROGRESSION



FOURNISSEURS DE DONNÉES

- Collecte manuelle des données auprès des clients (les données concernées sont le type de carburant utilisé, la distance parcourue et le tonnage brut du navire)
- L’OMI fournit les données relatives aux facteurs d’émissions de CO₂

3. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Clients et actifs

- En septembre 2023, Société Générale a annoncé que le Groupe ne fournirait plus de produits et services financiers dédiés aux unités flottantes de production, de stockage et de déchargement associés à des projets greenfield de gisements pétroliers et gaziers en amont. Après 2025, cette exclusion sera étendue à tous les nouveaux financements d'unités flottantes de production, de stockage et de déchargement.
- Dans le cadre de l'initiative « **the Shift** », des banquiers de différents métiers et zones géographiques ont collaboré pour :
 - Développer une expertise sur de nouveaux segments du transport maritime tels que le transport de CO₂ capturé, l'installation de parcs éoliens offshore ainsi que le transport de cargaisons d'ammoniac et de méthanol ;
 - Identifier les **leaders émergents de demain** qui mettent au point de nouveaux systèmes de captage du carbone à bord, des navires éoliens, des piles à combustible à hydrogène et d'autres solutions bas carbone pour le secteur.
- Nous aidons nos clients à garantir un approvisionnement en carburant zéro carbone, en identifiant les opportunités relatives à l'obtention d'ammoniac, de méthanol et de biocarburants.
- Le Groupe élabore un outil d'évaluation de la transition des entreprises (TOP) pour le secteur maritime, permettant aux banquiers d'avoir un dialogue constructif avec leurs clients autour de leur parcours de décarbonation et de transition.
- Nous donnons la priorité aux navires neutres en carbone, aux navires prêts à atteindre le zéro émission, et aux navires bas carbone ainsi qu'au refinancement de navires dont l'efficacité opérationnelle est conforme aux Principes de Poséidon.

Secteur et concurrents

- **Société Générale est l'un des signataires fondateurs des Principes de Poséidon**, lancés en 2019, aux côtés d'autres banques finançant le secteur maritime et en collaboration avec le Global Maritime Forum. Les Principes de Poséidon ont pour objectif de promouvoir un avenir bas carbone pour l'industrie maritime mondiale en intégrant la prise de décisions climatiques dans la gestion de portefeuille et dans les décisions de prêts en matière de financement maritime.
- Société Générale a également annoncé avoir rejoint la **coalition Getting to Zero**, qui vise à développer et à déployer des navires à zéro émission et commercialement viables en haute mer d'ici 2030.

Opérations phares

En 2023, Société Générale a signé un accord pour accompagner Eurazeo en tant que conseiller exclusif dans la levée de fonds et le déploiement de capitaux de sa nouvelle initiative, l'Eurazeo Maritime Upgrade Fund. Ce nouveau véhicule de financement, sous forme de fonds de dette privée, vise à soutenir la transition vers un secteur maritime plus durable.

L'objectif est de permettre aux armateurs de réussir leur transition vers un avenir plus vert grâce à un programme de vente et de cession-bail qui ciblera à la fois les nouveaux navires dotés de systèmes de propulsion alternatifs et les améliorations concernant la flotte existante.



PAUL TAYLOR

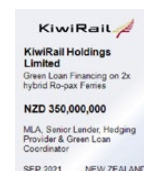
RESPONSABLE MONDIAL DU SECTEUR MARITIME

« Étant donné que l'ensemble de l'écosystème porte la responsabilité partagée des émissions, la charge de l'investissement à venir sera elle aussi partagée.

Dans le sillage du « grand changement » interne de Société Générale visant à se concentrer sur les chaînes de valeur de la transition énergétique, la banque a développé l'expertise nécessaire pour fournir des services de financement, des services de conseil stratégique et des services de conseil liés aux capitaux qui sont désormais nécessaires à l'ensemble de l'écosystème maritime. »

En 2022, Société Générale est intervenue en tant que coordinateur sur le prêt vert, arrangeur de swaps de taux d'intérêt en dollars néo-zélandais (NZD) et prêteur dans le cadre du financement de 350 millions NZD (environ 210 millions EUR) **de deux ferries hybrides diesel-électrique adaptés au fret ferroviaire**. Ces ferries, équipés d'une batterie électrique hybride et d'un moteur diesel, devraient permettre de réduire de 40 % les émissions de CO₂ par rapport aux émissions des navires existants pour l'exercice 2012 de référence. Les nouveaux ferries relient les réseaux routiers et ferroviaires entre l'île du Nord et l'île du

Sud, et font donc partie intégrante du projet d'infrastructure crucial pour la communauté locale. KiwiRail prévoit de passer à des moteurs entièrement électriques à l'avenir pour que les émissions des navires restent inférieures à la trajectoire de zéro émission nette d'ici 2050.



En 2020, Société Générale est intervenue en tant que chef de file, teneur de livres, souscripteur, fournisseur de swaps liés au développement durable et coordinateur du développement durable dans le cadre du refinancement du portefeuille de 250 millions USD de **Seaspan**.

Cette transaction marque le **premier prêt lié au développement durable et le premier swap lié au développement durable dans le secteur de la location de porte-conteneurs**. Le coupon du prêt dépend de KPI environnementaux :

- Performance des navires : alignement de

l'intensité carbone des navires collatéraux sur la trajectoire de décarbonation 2050 de l'OMI ;

- Affrètement lié au développement durable : % de contrats de location de navires liés au développement durable conclus en moins d'un an.



1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

LEVIER DE DÉCARBONATION
(voir page 50)



Les émissions de CO₂ liées à l'exploitation des bâtiments ont atteint un plus haut historique d'environ 10 GtCO₂ en 2021.

S'aligner sur le scénario 1,5 °C nécessite des changements systémiques profonds, notamment des politiques d'efficacité énergétique et des codes du bâtiment plus solides, ainsi qu'un renforcement des investissements dans le secteur.

Tendances sectorielles

Le secteur du bâtiment était responsable d'environ 37 % des émissions de CO₂ et de 34 % de la demande mondiale d'énergie en 2021.

La surface au sol totale du secteur du bâtiment devrait augmenter de 55 % entre 2022 et 2050 selon le scénario NZE de l'AIE. 80 % de l'augmentation de la surface au sol concernera les économies émergentes⁽¹⁾.

Le secteur du bâtiment n'est actuellement « pas sur la bonne voie » au regard du scénario NZE, selon l'AIE, car les émissions issues de l'exploitation des bâtiments ont atteint un plus haut historique en 2021, en hausse de 5 % par rapport à 2020 et de 2 % par rapport aux niveaux pré-pandémie de 2019.

Pour se conformer au scénario NZE, les émissions devraient diminuer de 9 % par an en moyenne jusqu'en 2030, ce qui représente une réduction de plus de moitié d'ici la fin de la décennie.

Afin d'atteindre les niveaux d'investissement annuels mondiaux requis d'ici 2030 dans le scénario NZE, un investissement cumulé d'au moins 3 800 milliards USD dans l'efficacité énergétique sera nécessaire entre 2023 et 2030.

Environnement réglementaire

Les politiques en matière d'efficacité énergétique et de bâtiments écologiques continuent de se développer à l'échelle mondiale, mais elles restent insuffisantes pour respecter le scénario NZE de l'AIE.

L'AIE déclare qu'« un soutien politique renforcé, tel que des normes minimales de performance et des codes énergétiques du bâtiment, sera nécessaire pour mettre le secteur du bâtiment en voie de se conformer au scénario zéro émission nette d'ici 2050 ».

Dans l'UE notamment, la stratégie pour une vague de rénovations⁽²⁾ a été publiée en 2020 dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Elle comprend des mesures réglementaires, de financement et d'habilitation visant à doubler le taux annuel de rénovations énergétiques des bâtiments d'ici 2030 et à favoriser la rénovation en profondeur. Elle intègre notamment une révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB), actuellement en cours de négociations interinstitutionnelles. En vertu de la DPEB, les États membres sont chargés de définir des normes de performance énergétique et une stratégie de rénovation à long terme pour soutenir la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels dans leur pays. La DPEB comprend également l'introduction progressive de normes minimales de performance énergétique pour enclencher la rénovation des bâtiments les moins performants⁽³⁾.

Si l'UE est à l'avant-garde en matière de réglementation ESG, aux États-Unis, les villes et les États ne sont pas en reste et en Asie, nous observons des stratégies nationales plutôt qu'une stratégie régionale coordonnée. L'Australie travaille actuellement sur une taxonomie locale.

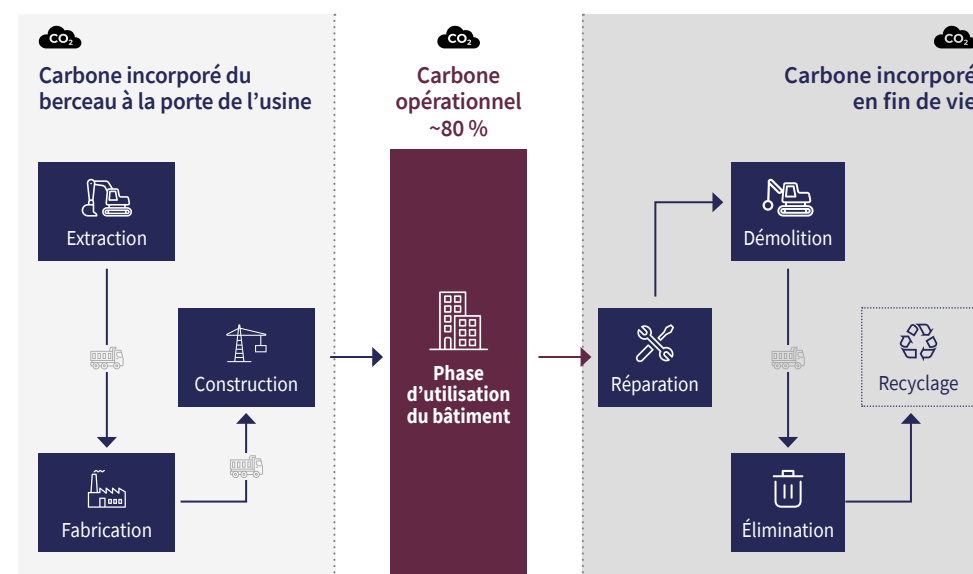
Sources d'émissions

Environ 80 % des émissions du secteur du bâtiment sont des émissions opérationnelles provenant de la consommation d'énergie pour le chauffage des espaces, le chauffage de l'eau, la cuisson, le refroidissement et les appareils électriques.

Les 22 % restants sont des émissions incorporées qui représentent les émissions en amont liées aux matériaux de construction et à la construction.

Dans le secteur de l'immobilier commercial, l'intensité et la répartition des émissions dépendent fortement du type d'activité exercé (bureaux, commerces, etc.).

ÉMISSIONS DU CYCLE DE VIE DES BÂTIMENTS



© Copyright 2021, Carbon Leadership Forum.

(1) AIE, Buildings. (2) European Commission, Renovation Wave. (3) Commission européenne, EPBD.

1. DYNAMIQUE SECTORIELLE

Cette décennie est cruciale pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la réalisation du scénario NZE.

L'efficacité énergétique et l'élimination progressive des combustibles fossiles sont les principaux moteurs de la décarbonation des bâtiments.

Leviers de décarbonation⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

Il sera nécessaire de relever quatre grands défis pour décarboner le secteur de l'immobilier commercial :

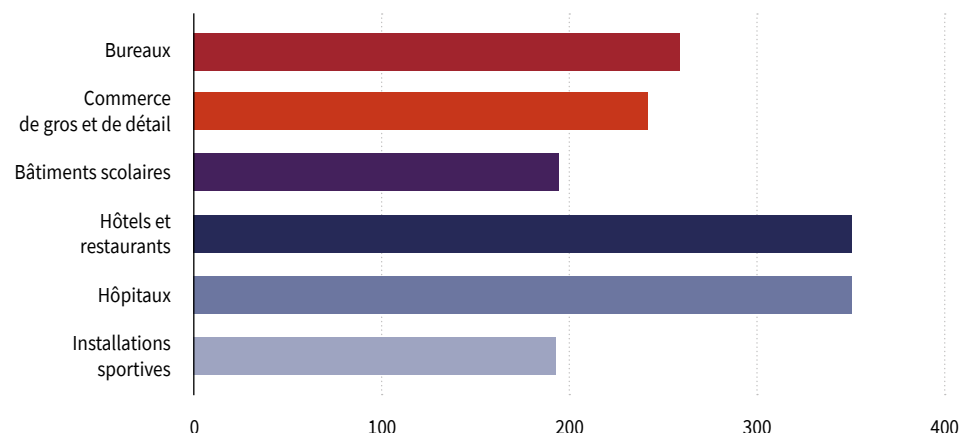
- **Mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion des bâtiments à grande échelle.** Les pratiques et technologies de gestion des bâtiments telles que l'automatisation des bâtiments et les systèmes intelligents de gestion de l'énergie peuvent générer jusqu'à 35 % d'économies d'énergie à un coût très compétitif ;
- **Accélérer le rythme de rénovation énergétique du parc bâti existant.** Étant donné que les bâtiments actuels représenteront environ 80 % du parc immobilier total en 2050, il est essentiel d'augmenter le taux de rénovation pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050 ;
- **Accroître les rénovations en profondeur.** L'AIE estime qu'il est nécessaire de rénover 20 % du parc de bâtiments existants pour atteindre un niveau proche du zéro émission d'ici 2030, par le biais de rénovations profondes, afin de se conformer au scénario NZE. Cela implique d'atteindre un taux annuel de rénovation profonde de 2,5 % d'ici 2030 et au-delà. Actuellement, le taux annuel de rénovation s'établit à 1 % et ces rénovations sont pour la plupart légères ;
- **Veiller à ce que les nouveaux bâtiments soient aussi économes en énergie que possible.** De nouveaux bâtiments seront en exploitation au cours des prochaines décennies et ne feront probablement pas l'objet de rénovations significatives avant 2050. Ils doivent donc être d'ores et déjà alignés sur les exigences du scénario « zéro émission nette ».

Des normes minimales de performance et des codes énergétiques du bâtiment doivent par conséquent être mis en œuvre et renforcés dans tous les pays.

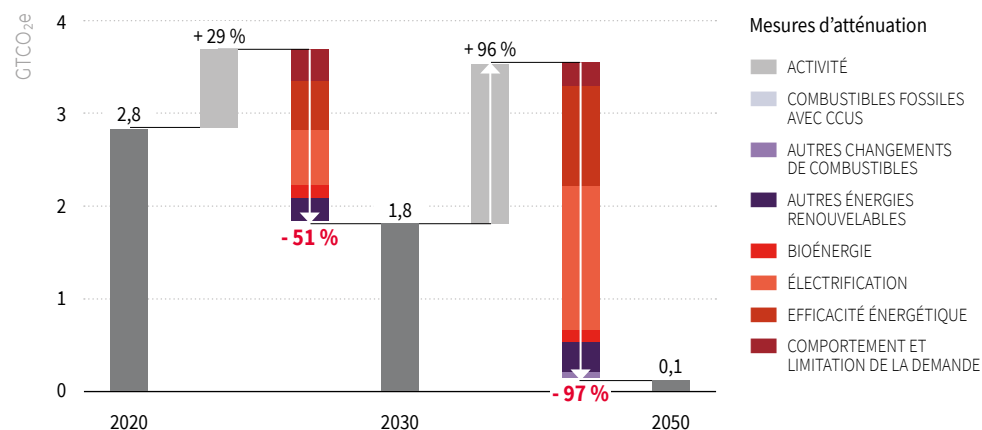
Deux leviers principaux sont identifiés dans le scénario NZE pour réduire les émissions opérationnelles du secteur du bâtiment :

- **L'efficacité énergétique** qui comprend les changements de comportement, l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments, les appareils économes en énergie et la conception de bâtiments économes en matériaux, mais aussi la transformation numérique et la gestion efficace de l'énergie ;
- **Le remplacement des combustibles** qui inclut l'électrification (par exemple, via des pompes à chaleur) et le passage à des sources renouvelables. Dans le scénario NZE, les énergies fossiles atteignent 2 % de la consommation finale d'énergie en 2050 tandis que la part de la consommation augmente à 66 %.

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX PAR TYPE DE BÂTIMENT⁽⁵⁾ (KWH/M2/AN)



RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DIRECTES DE CO₂ VIA DES MESURES D'ATTÉNUATION DANS LES BÂTIMENTS DANS LE SCÉNARIO NZE⁽¹⁾ DE L'AIE



(1) AIE, Net Zero by 2050. (2) AIE, Buildings. (3) WBCSD, Net-Zero Buildings.

(4) AIE, Net Zero Roadmap: A global Pathway to Keep the 1.5 °C Goal in Reach.

(5) UNEP, Global status report for building and construction, 2022.

2. ALIGNEMENT DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL

La rénovation et l'efficacité énergétique étant les principaux leviers de réduction des émissions dans le secteur immobilier, il sera essentiel d'allouer davantage de financements et de services à la décarbonation du secteur pour atteindre les objectifs de zéro émission nette.

Périmètre (scope)

CHAMP D'APPLICATION

Les activités de Société Générale englobent une grande diversité de financements de l'immobilier commercial, de classes d'actifs, de zones géographiques et de clients. Le périmètre initial de l'alignement du portefeuille est limité au financement de l'immobilier pour les investisseurs professionnels comme précisé dans l'enquête ACPR du T4 2022 auprès des professionnels de l'immobilier.

Sont inclus les bâtiments utilisés à des fins commerciales lorsque le propriétaire de l'immeuble ou l'investisseur loue, utilise ou exploite le bien pour mener des activités génératrices de revenus. Cela comprend les bureaux, les entrepôts, les bâtiments industriels, les hôtels, les commerces, les établissements de santé, les logements étudiants ainsi que les propriétés résidentielles multifamiliales.

ÉMISSIONS

Le périmètre est limité à la phase opérationnelle du bâtiment, c'est-à-dire les émissions de scope 1 (par exemple, utilisation de gaz naturel ou de fioul domestique à des fins de chauffage) et les émissions indirectes de scope 2 (liées à la consommation d'électricité ou au chauffage urbain). Les émissions sont basées sur une approche globale du bâtiment, qui inclut la consommation des locataires. Les émissions incorporées rejetées au cours du cycle de vie des matériaux de construction (y compris l'extraction, la fabrication, le transport, la construction et l'élimination) ne sont pas prises en compte en raison de la disponibilité limitée des données.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Tous les produits liés aux prêts sont inclus, y compris les prêts à usage général et à usage spécifique. Les produits de marché, notamment les CMBS, sont exclus.

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Approche de pondération du portefeuille :

$$\text{Intensité des émissions du portefeuille} = \frac{\sum_n \text{Emission Intensity}_n \times \text{Financing}_n}{\sum_n \text{Financing}_n}$$

Où n représente un crédit garanti ou non garanti

SCÉNARIO

CRREM v2.02
La deuxième version du Carbon Risk Real Estate Monitor propose des scénarios en fonction des régions et des actifs.
Dans la mesure où le scénario « Net Zero » de l'AIE d'ici 2050 ne fournit pas de trajectoires spécifiques aux pays et aux types d'actifs, le Groupe a décidé de retenir le scénario CRREM V2.02 comme scénario de référence. Le CRREM se fonde sur les estimations de l'AIE pour les trajectoires mondiales et est cohérent avec le scénario NZE de l'AIE.

INDICATEURS

Indicateur d'intensité des émissions : kgCO₂ e/m²

$$\frac{\text{Émissions scope 1 et scope 2 (kgCO}_2\text{ e)}}{\text{Surface (m}^2\text{)}}$$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ET LIMITES

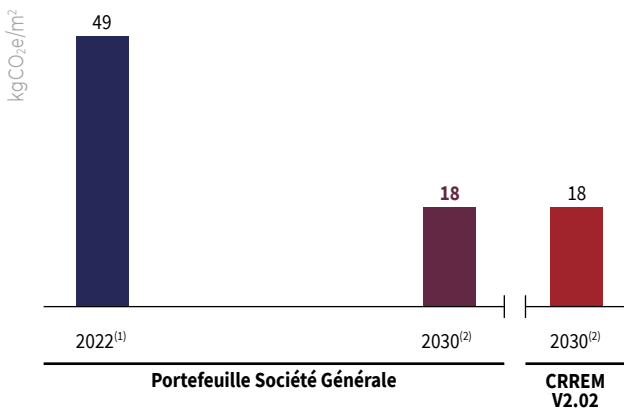
Les données disponibles sur les performances énergétiques et les émissions réelles des actifs et des clients du portefeuille de Société Générale sont actuellement limitées. La collecte des certificats de performance énergétique est en cours, mais dans l'intervalle et en l'absence d'un fournisseur de données fiable pour ce secteur, des proxies issus du CRREM ont été utilisés pour estimer la situation de référence de Société Générale. Les proxies sont calculés en fonction de la répartition par pays et par type d'actifs.

Objectif et progression

SITUATION DE DÉPART ET OBJECTIF

kgCO ₂ e/m ²	2022 ⁽¹⁾	2030 ⁽²⁾	% de réduction
Portefeuille Société Générale	49	18	63 %

PROGRESSION



FOURNISSEURS DE DONNÉES

CRREM : Carbone Risk Real Estate Monitor V2 (2023) - intensité des émissions

(1) La situation de départ 2022 a été estimée sur la base de proxies appliqués à la ventilation par pays et par type d'actifs du portefeuille de Société Générale. (2) L'objectif 2030 dépend de la composition du portefeuille et doit être adapté en fonction des objectifs CRREM correspondants en cas de modification de la composition. Sur la base de la composition actuelle du portefeuille (type d'actifs et pays), cet objectif est de 18 kgCO₂e/m². Notre capacité à atteindre l'objectif d'ici 2030 dépendra fortement de l'adoption de nouvelles règles et incitations par les décideurs politiques, ainsi que de la définition de normes d'efficacité énergétique plus homogènes.

3. MESURES À PRENDRE POUR OPÉRER LE CHANGEMENT

Clients et actifs

- Société Générale mettra en œuvre davantage de mesures concrètes pour accompagner la transition et orienter le portefeuille de ses clients :
 - Au niveau des clients : évaluer la stratégie de transition des clients,
 - Au niveau des transactions : améliorer la collecte des données de performance des actifs financés et évaluer le plan de décarbonation des actifs sous-performants,
 - Poursuivre le développement de l'offre pour financer la décarbonation du secteur (par exemple, la rénovation).
- Dans le cadre de l'**initiative Shift**, des banquiers de différents métiers et zones géographiques ont travaillé ensemble pour :

- Développer une expertise autour des bâtiments à efficacité énergétique et des sujets connexes : de la gestion optimisée des actifs à la rénovation des bâtiments afin d'aider les clients immobiliers à mettre en œuvre de nouveaux modèles économiques en matière d'approvisionnement/production énergétique, d'efficacité énergétique et de bornes de recharge des VE ;
 - Comprendre les défis auxquels le secteur est confronté dans son parcours de décarbonation : la capacité à collecter des données d'utilisation à grande échelle, la nécessité de l'engagement des locataires, l'absence de cadre cohérent entre les juridictions (etc.) ;
 - Identifier des leviers/solutions concrets pour contribuer à la décarbonation du secteur de l'immobilier commercial, y compris par le biais de partenariats à valeur ajoutée le cas échéant.

- En s'appuyant sur l'expertise acquise, les banquiers accompagneront la transition dans le secteur de l'immobilier commercial grâce à une vision globale de la trajectoire de décarbonation des clients, tout en proposant des solutions innovantes pertinentes. Société Générale structure des prêts/obligations verts, sociaux et liés au développement durable, soutenus par des indicateurs de transition ambitieux. Nous prévoyons également de structurer les financements en faveur de la transition et « brown-to-green ».

Secteur et concurrents

Société Générale joue un rôle de premier plan dans le secteur immobilier de la NZBA.

- Le Groupe est également membre de certaines initiatives sectorielles, notamment l'Observatoire de l'Immobilier Durable, l'IFPIIm et AFREXIM.



JÉRÔME GATIPON BACHTTE
RESPONSABLE MONDIAL
DES FINANCEMENTS
STRUCTURÉS
IMMOBILIERS

« Un quart
des émissions

du secteur du bâtiment
proviennent de l'immobilier
commercial.

*C'est pourquoi notre priorité
au sein de Société Générale est
d'impliquer nos clients de manière
proactive dans leur stratégie
de transition et de décarbonation
d'ici 2030, tout en répondant à
leurs besoins via des financements
sur mesure et des solutions
durables adaptées pour préserver
les flux de trésorerie et la valeur
des actifs financés.*

*Dans un marché immobilier
en pleine évolution, l'implication
et l'engagement collectifs de
tous les acteurs de l'immobilier,
y compris les prêteurs, seront
essentiels pour soutenir davantage
la transition vers l'objectif "zéro
émission nette" du secteur. »*

à **Investcorp** pour l'acquisition d'un bâtiment LEED
Platine⁽²⁾ destiné à accueillir le Fonds international de
développement agricole.

Opérations phares

Société Générale accompagne la transition du secteur immobilier et l'amélioration des pratiques de construction et de rénovation en apportant un soutien financier aux institutions publiques et aux entreprises privées.

Grâce à un projet de financement innovant, à impact positif, tant sur le plan social qu'environnemental, Société Générale est intervenue, en 2022, en tant que seul chef de file mandaté, seul souscripteur et agent de structuration verte dans le cadre d'un financement vert sans recours adossé à des créances hypothécaires pour un montant de 185 millions d'euros sur 7 ans.

Ce financement visait à accompagner EQT Exeter et Mobicap dans le développement d'un portefeuille de 50 résidences Mobicap spécialement conçues pour les personnes à mobilité réduite, avec des normes ESG élevées.



En 2023, Société Générale a soutenu la foncière FREY dans le cadre de son prêt lié au développement durable de 80 millions d'euros sur la base de trois indicateurs environnementaux : - Certification de son portefeuille d'actifs : obtention du niveau de certification BREEAM⁽¹⁾ Very Good pour les actifs en construction et BREEAM In-Use pour les actifs en exploitation ; - Mise en place d'une infrastructure de recharge de véhicules électriques pour réduire l'empreinte carbone de ses utilisateurs ;



- Réduction de ses émissions de CO₂^e (tous scopes confondus, en cours de validation par SBTi).

En outre, Société Générale accompagne ses clients immobiliers dans la mise en œuvre de leurs engagements climatiques. Par exemple, en 2022, le Groupe a accompagné **INEA** dans le cadre de son prêt lié au développement durable de 120 millions d'euros sur la base de deux indicateurs :

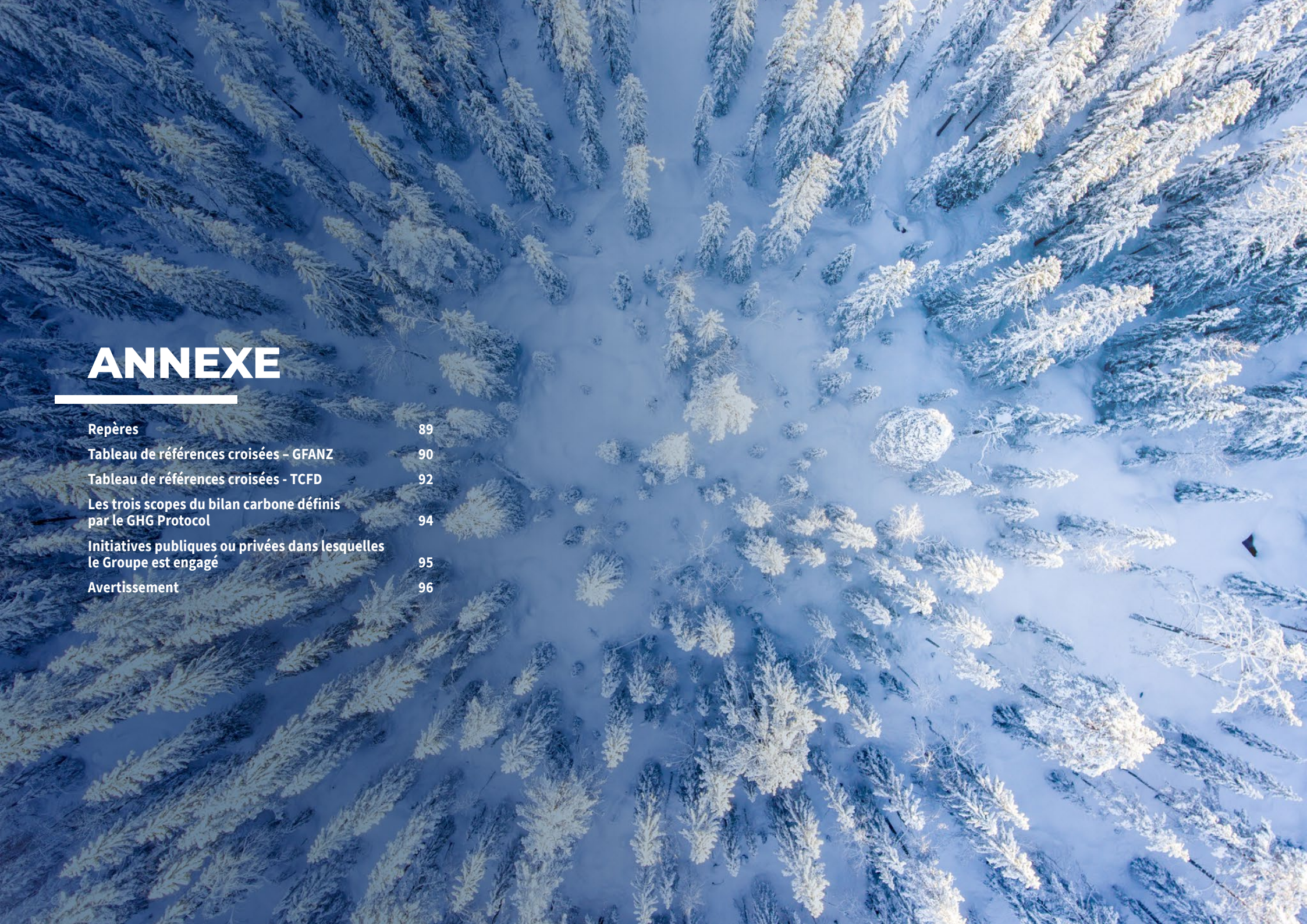


- Réduction de la consommation d'énergie de son portefeuille, pour s'aligner sur les objectifs 2030 du dispositif Eco Énergie Tertiaire ;
- Réduction de la part des déchets non recyclés dans ses actifs en exploitation.



En 2022, le Groupe est intervenu en tant que chef de file mandaté, souscripteur, prêteur senior et conseiller en financement vert dans le cadre d'un financement vert sans recours garanti par des créances hypothécaires de 69,5 millions d'euros accordé

(1) La certification BREEAM In-use est une norme de performance évaluant la performance de biens immobiliers et de leur gestion. (2) La certification LEED fournit un cadre pour des bâtiments verts sains, performants et économes sur la base d'indicateurs sociaux, environnementaux et de gouvernance.

An aerial photograph of a dense forest in winter. The trees are heavily covered in snow, creating a textured, white landscape. The perspective is from directly above, looking down on the canopy of the trees. The lighting is soft, suggesting a bright but slightly overcast day.

ANNEXE

Repères	89
Tableau de références croisées – GFANZ	90
Tableau de références croisées - TCFD	92
Les trois scopes du bilan carbone définis par le GHG Protocol	94
Initiatives publiques ou privées dans lesquelles le Groupe est engagé	95
Avertissement	96

REPÈRES

Nous prenons des mesures déterminantes sur le pétrole et le gaz

- Objectifs de réduction très ambitieux de l'exposition au pétrole et au gaz, bien supérieurs à ceux du scénario de l'AIE :
-80 % d'exposition en amont d'ici 2030 par rapport à 2019, avec une étape intermédiaire en 2025 à - 50 % par rapport à 2019
- **Arrêt du financement** des « pure players » du pétrole et du gaz en amont et des nouveaux projets de construction en zone verte (projets greenfield)
- **Renforcement de l'engagement** auprès des clients du secteur pétrolier et gazier en fonction de leurs ambitions de transition

Lancement d'un fonds d'investissement de 1 Md EUR

pour la transition axé sur :

- la transition énergétique ;
- les solutions fondées sur la nature ;
- les investissements axés sur l'impact en faveur des ODD de l'ONU

300 Md EUR

pour soutenir la finance durable 2022-2025.

À fin 2022, le Groupe avait contribué à hauteur de plus de 100 milliards d'euros.



Notre filiale Boursorama, incluant BoursoBank obtient la certification **B Corp**



Nous avons réduit les émissions de GES de nos propres opérations

de 35 % à fin 2022 conformément à notre objectif de

-50 % d'ici 2030

par rapport à 2019.

Nous mettons en œuvre :

- **un plan de formation ESG ambitieux** : plus de 150 modules, un programme de formation, un cadre de formation à 5 niveaux ;
- **et une vaste campagne d'acculturation** avec l'objectif de déployer la Fresque du climat auprès de 30 % de nos collaborateurs d'ici fin 2024 : plus de 23 000 collaborateurs formés (oct. 2023) grâce à plus de 500 animateurs internes.

Nos récompenses



Best ESG House



World's Best Bank **Transition Strategy** deux années consécutives



Best Investment Bank for **Sustainable Financing**



Outstanding Leadership in **Sustainable Project Finance in Western Europe**



ESG Infrastructure & Energy Bank Award



ESG Infrastructure Bank of the Year – Global and APAC

Classement mondial 2023 des 100 entreprises les plus durables

Société Générale classée pour la 1^{re} fois

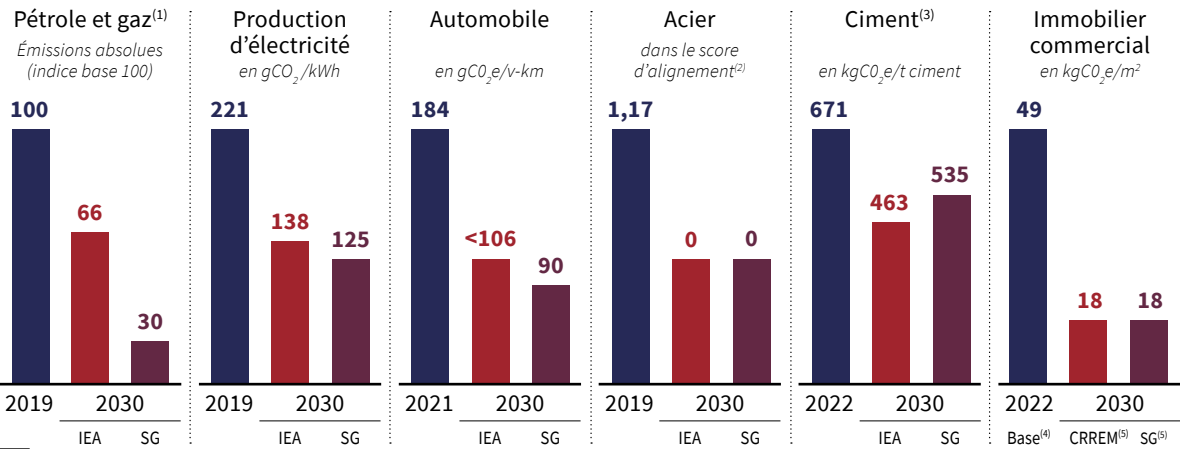
parmi les 100 entreprises les plus durables au monde

Nous sommes reconnus par les agences de notation extrafinancière

Agences	Meilleure	Notation	Pire	Positionnement par rapport à la concurrence
MSCI ESG Research	AAA	AA A BBB BB B CCC		TOP 5 % des banques dans le monde
SUSTAINALYTICS a Morningstar company	0	19.6 30 40 80		TOP 14 % des banques dans le monde
Moody's ESG	100	69 50 30 0		TOP 1 % de l'ensemble des entreprises dans le monde
Member of Dow Jones Sustainability Indices Powered by the E&P Global CEA	100	69 50 30 0		TOP 5 % des banques dans le monde
ISS ESG	A+	C+ C C- D+ D D-		TOP 10 % des banques dans le monde

Note : Nombre d'entreprises dans l'univers de chaque agence : MSCI : 198 banques ; S&P CSA : 697 banques ; Sustainalytics : 366 banques ; Moody's ESG Solutions : 4882 entreprises et ISS ESG : 285 banques.

Nous avons défini des objectifs d'alignement de portefeuille pour les secteurs les plus émetteurs



(1) Émissions absolues de CO₂ des scopes 1 et 2 sur l'ensemble de la chaîne du pétrole et du gaz et de scope 3 dans le segment amont, (2) Conçu dans le cadre des Principes pour un acier durable et reconnu par la NZBA, le score d'alignement distingue les trajectoires des circuits primaires et des circuits secondaires de fabrication de l'acier et évalue l'alignement d'un emprunteur par rapport à deux scénarios à 1,5 °C (le scénario NZE de l'AIE et le scénario Technology Moratorium du Mission Possible Partnership (MPP)) en fonction de la quantité de ferraille. Un score nul ou inférieur à zéro signifie qu'une entreprise est alignée sur les scénarios NZE de l'AIE et du MPP, (3) L'industrie du ciment aura besoin de technologies (par exemple, pour le captage du carbone) qui ne sont pas suffisamment matures pour accélérer sa décarbonation. (4) La situation de départ 2022 a été estimée sur la base de proxies appliqués à la ventilation par pays et par type d'actifs du portefeuille de Société Générale. (5) L'objectif 2030 dépend de la composition du portefeuille et doit être adapté en fonction des objectifs CRREM correspondants en cas de modification de la composition. Sur la base de la composition actuelle du portefeuille (type d'actifs et pays), cet objectif est de 18 kg CO₂/m².

TABLEAU DE RÉFÉRENCES CROISÉES – GFANZ

RECOMMANDATION DE LA GFANZ	CHAPITRE	NUMÉRO DE PAGE
FONDEMENTS :		
Approche globale de l'organisation en vue du net zéro comprenant des objectifs et des calendriers spécifiques	Indicateurs et objectifs : ALIGNER NOTRE PORTEFEUILLE SUR DES TRAJECTOIRES FONDÉES SUR LA SCIENCE	45
GOVERNANCE :		
■ Rôles, responsabilités et rémunération : définir les rôles du Conseil d'administration et de la Direction afin qu'ils prennent la responsabilité et la supervision des objectifs du net zéro, impliquer les individus et les équipes dans tous les aspects, examiner régulièrement le plan de transition et le mettre à jour le cas échéant.	Gouvernance - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA STRATÉGIE CLIMAT PROPOSÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE ET SUPERVISE SA MISE EN ŒUVRE	8
	Gouvernance - LA DIRECTION GÉNÉRALE IMPULSE ET MET EN ŒUVRE L'AMBITION RSE	9
	Gouvernance - LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ORGANISE ET ANIME LES SUJETS ESG, Y COMPRIS LE PARCOURS DU GROUPE VERS LE NET ZERO	9
	Gouvernance - LES BUSINESS UNITS ET LES SERVICE UNITS INTÈGRENT LES ENJEUX DE LA TRANSITION DANS LEURS PROPRES MISSIONS	10
■ Compétences et culture : formation et développement des acteurs de la mise en œuvre et du pilotage du plan et exécution d'un programme de gestion du changement pour ancrer le plan de transition dans la culture et les pratiques de l'organisation.	Gouvernance - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA STRATÉGIE CLIMAT PROPOSÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE ET SUPERVISE SA MISE EN ŒUVRE	8
	Stratégie - UN PLAN DE TRANSFORMATION DU GROUPE POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE STRATÉGIE RSE : CONSTRUIRE ENSEMBLE	15
STRATÉGIE :		
■ Stratégie de mise en œuvre		
1. Produits et services : aligner les produits et services nouveaux et existants sur une trajectoire de 1,5 °C, dispenser des formations et des conseils, et soutenir la décarbonation des portefeuilles.	Stratégie - ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	24 to 31
2. Activités et prise de décision : intégrer les objectifs zéro émission nette dans les processus décisionnels.	Stratégie - PROGRAMME D'OPÉRATIONNALISATION « ESG BY DESIGN » : INTÉGRER LA DIMENSION ESG DANS NOS PROCESSUS ET OUTILS	17
	Stratégie - GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DE NOS ACTIVITÉS EN APPLIQUANT UN CADRE E&S SOLIDE	34
3. Politiques et conditions : établir des politiques et des conditions et les appliquer aux secteurs et activités prioritaires.	Stratégie - GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LE CLIMAT	32 à 35

TABLEAU DE RÉFÉRENCES CROISÉES – GFANZ

RECOMMANDATION DE LA GFANZ	CHAPITRE	NUMÉRO DE PAGE
■ Stratégie d'engagement		
1. Clients et sociétés en portefeuille : engager le dialogue et apporter un soutien aux clients et aux sociétés en portefeuille pour encourager les stratégies de transition alignées sur l'objectif zéro émission nette et disposer d'un cadre de remontée d'informations prévoyant des mesures si l'engagement n'est pas efficace.	Stratégie - CAMPAGNE D'ACCULTURATION ESG : UN LEVIER MAJEUR POUR RENDRE LA TRANSFORMATION EFFECTIVE	16
	Stratégie - FAVORISER L'ENGAGEMENT AUPRÈS DES CLIENTS ET SOUTENIR LES STRATÉGIES DE TRANSITION	19
	Stratégie - ACCOMPAGNER LES GRANDES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	27
2. Secteur : dialoguer avec ses pairs pour partager de l'expertise, travailler sur des défis communs et présenter des points de vue cohérents aux parties prenantes externes.	Stratégie - TRAVAILLER AVEC NOS PAIRS ET LES SECTEURS POUR ÉLABORER DES NORMES COMMUNES	20
3. Gouvernement et secteur public : s'assurer que le lobbying ne contrevient pas aux engagements en faveur du net zéro, faire de même pour les sociétés en portefeuille et utiliser les leviers d'engagement pour encourager la cohérence.	Stratégie - TRAVAILLER AVEC LES DÉCIDEURS POLITIQUES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION	21
INDICATEURS ET OBJECTIFS :		
Indicateurs et objectifs : fixer des objectifs qui soutiennent la stratégie et les priorités du zéro émission nette (y compris la sortie progressive gérée le cas échéant) et suivre un ensemble d'indicateurs pour évaluer les progrès réalisés.	Indicateurs et objectifs	46 à 87

TABLEAU DE RÉFÉRENCES CROISÉES - TCFD

RECOMMANDATION DE LA TCFD	CHAPITRE	NUMÉRO DE PAGE
GOVERNANCE :		
a. Décrire la manière dont le Conseil d'administration supervise les risques et les opportunités liés au climat.	Gouvernance - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA STRATÉGIE CLIMAT PROPOSÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE ET SUPERVISE SA MISE EN ŒUVRE	8
b. Décrire le rôle de la Direction en matière d'évaluation et de gestion des risques et des opportunités liés au climat.	Gouvernance - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA STRATÉGIE CLIMAT PROPOSÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE ET SUPERVISE SA MISE EN ŒUVRE	8
	Gouvernance - LA DIRECTION GÉNÉRALE IMPULSE ET MET EN ŒUVRE L'AMBITION RSE	9
	Gouvernance - LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ORGANISE ET ANIME LES SUJETS ESG, Y COMPRIS LE PARCOURS DU GROUPE VERS LE NET ZERO	9
	Gouvernance - LES BUSINESS UNITS ET LES SERVICE UNITS INTÈGRENT LES ENJEUX DE LA TRANSITION DANS LEURS PROPRES MISSIONS	10
STRATÉGIE :		
a. Décrire les risques et les opportunités liés au climat à court, moyen et long terme qui ont été identifiés par l'entreprise.	Stratégie - GÉRER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT	36 à 37
	Gestion des risques - INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE GESTION DES RISQUES	40 à 42
	Indicateurs et objectifs : ALIGNER NOTRE PORTEFEUILLE SUR DES TRAJECTOIRES FONDÉES SUR LA SCIENCE	45
b. Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.	Stratégie - PROGRAMME D'OPÉRATIONNALISATION « ESG BY DESIGN » : INTÉGRER LA DIMENSION ESG DANS NOS PROCESSUS ET OUTILS	17
	Stratégie - ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	24 à 31
	Stratégie - GÉRER LE POTENTIEL IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LE CLIMAT	32 à 35
c. Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris le scénario de réchauffement climatique ne dépassant pas 2 °C.	Gestion des risques - INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE GESTION DES RISQUES	40 à 42

TABLEAU DE RÉFÉRENCES CROISÉES - TCFD

RECOMMANDATION DE LA TCFD	CHAPITRE	NUMÉRO DE PAGE
GESTION DES RISQUES :		
a. Décrire les processus mis en œuvre par l'entreprise pour identifier et évaluer les risques liés au climat.	Gestion des risques - INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE GESTION DES RISQUES	40 à 42
	Gestion des risques - PROCESSUS ET OUTILS D'IDENTIFICATION ET DE GESTION DU RISQUE CLIMATIQUE	42 à 43
b. Décrire les processus mis en œuvre par l'entreprise pour gérer les risques liés au climat.	Stratégie - PROGRAMME D'OPÉRATIONNALISATION « ESG BY DESIGN » : INTÉGRER LA DIMENSION ESG DANS NOS PROCESSUS ET OUTILS	17
	Gestion des risques - PROCESSUS ET OUTILS D'IDENTIFICATION ET DE GESTION DU RISQUE CLIMATIQUE	42 à 43
c. Décrire la manière dont les processus utilisés pour identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés dans le cadre global de gestion des risques de l'entreprise.	Gestion des risques - INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE GESTION DES RISQUES	40 à 42
INDICATEURS ET OBJECTIFS :		
a. Fournir les indicateurs utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat dans le cadre de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques.	Gestion des risques - INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE GESTION DES RISQUES	40 à 42
	Indicateurs et objectifs - MÉTHODOLOGIE D'ALIGNEMENT	53 à 57
	Indicateurs et objectifs - NOTRE APPROCHE SECTEUR PAR SECTEUR	59 à 87
b. Décrire les émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 et, le cas échéant, du scope 3 ainsi que les risques associés.	Metrics and targets - OUR APPROACH SECTOR BY SECTOR	59 à 87
c. Décrire les objectifs fixés dans le cadre de la gestion des risques et des opportunités liés au climat et les résultats obtenus au regard de ces objectifs.	Indicateurs et objectifs - TABLEAU DE BORD D'ALIGNEMENT CLIMATIQUE : VUE D'ENSEMBLE DES OBJECTIFS FIXÉS	56 à 57
	Indicateurs et objectifs - NOTRE APPROCHE SECTEUR PAR SECTEUR (section « Objectif et progression » de chaque secteur)	59 à 87

LES TROIS SCOPES DU BILAN CARBONE DÉFINIS PAR LE GHG PROTOCOL

Nous appliquons la vision et les recommandations du GHG Protocol à l'examen de l'ensemble des chaînes de valeur des secteurs que nous couvrons.

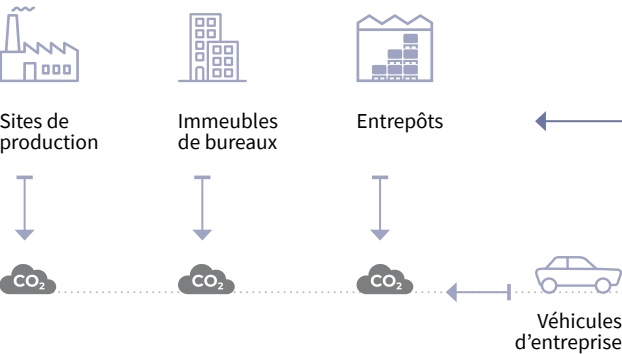


LA DÉCARBONATION D'UN SECTEUR NÉCESSITE LA TRANSITION DE L'ENSEMBLE DE SA CHAÎNE DE VALEUR

Chaque chaîne de valeur englobe l'intégralité du cycle de vie d'un produit ou d'un service, y compris l'extraction, la fabrication, la distribution, l'utilisation et l'élimination des matières premières. La décarbonation de la chaîne de valeur permet d'évaluer et de réduire les émissions associées aux fournisseurs en amont et aux consommateurs en aval.

SCOPE 1

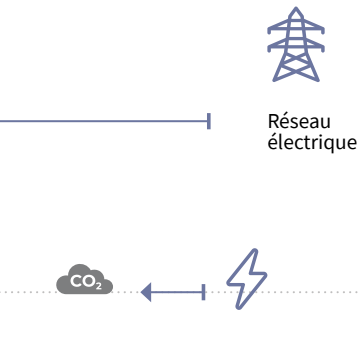
Ces émissions désignent les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par une entreprise ou une organisation.



- Ex. :
- Combustion de carburant
 - Émissions liées aux procédés
 - Émissions fugitives

SCOPE 2

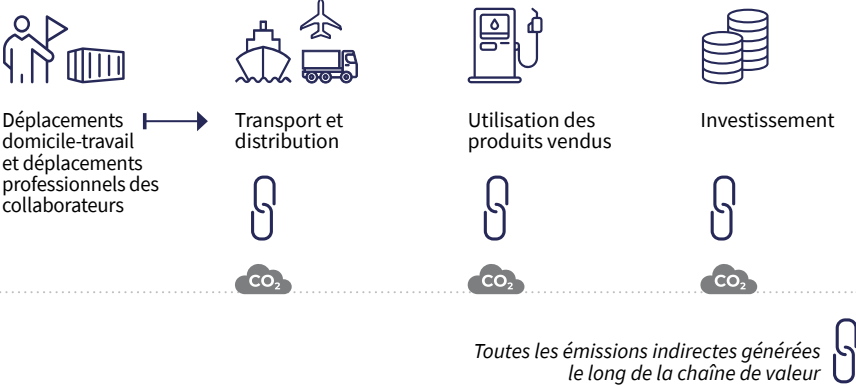
Ces émissions couvrent les émissions indirectes issues de la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée.



- Ex. :
- Électricité achetée sur le réseau électrique

SCOPE 3

Ces émissions englobent toutes les autres émissions indirectes qui se produisent le long de la chaîne de valeur : émissions provenant de l'extraction des matières premières, du transport, de l'utilisation des produits et de leur élimination.



- Ex. :
- Investissement (émissions financées)
 - Utilisation des produits vendus (combustibles vendus aux clients finaux)
 - Transport et distribution en amont et en aval (services logistiques achetés)
 - Déplacements domicile-travail et déplacements professionnels des collaborateurs

INITIATIVES PUBLIQUES OU PRIVÉES DANS LESQUELLES LE GROUPE EST ENGAGÉ



Net-Zero Banking Alliance (NZBA) (2021)

Société Générale est l'un des membres fondateurs de la Net-Zero Banking Alliance, qui rassemble 53 banques dans le monde entier afin d'aligner leurs portefeuilles de prêts et d'investissement sur des émissions nettes nulles d'ici 2050.

► www.unepfi.org/net-zero-banking/

Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA) (2021)

Société Générale Assurances renforce ses engagements sur le climat en rejoignant la Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA). Lancée en septembre 2019 à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur l'action climatique, la NZAOA rassemble des investisseurs institutionnels qui se sont engagés à mener à bien la transition de leur portefeuille d'investissement vers le zéro émission nette d'ici 2050.

► www.unepfi.org/net-zero-alliance/

Principes pour une banque responsable (PRB) (2019)

Société Générale est l'un des signataires fondateurs des Principes pour une banque responsable (PRB) adoptés par 130 banques à l'échelle mondiale. Officiellement présentés à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, ces principes visent à définir le rôle du secteur bancaire dans la construction d'un avenir durable, en ligne avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

► www.unepfi.org/banking/bankingprinciples/

Engagement collectif en faveur de l'action climatique (2019)

Société Générale est l'un des signataires fondateurs des Principes pour une banque responsable (PRB) adoptés par 130 banques à l'échelle mondiale. Officiellement présentés à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, ces principes visent à définir le rôle du secteur bancaire dans la construction d'un avenir durable, en ligne avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

► www.unepfi.org/banking/bankingprinciples/

Engagement collectif en faveur de l'action climatique (2019)

En 2019, nous avons également rejoint l'Engagement collectif en faveur de l'action climatique, signé par 34 banques, en vue d'aligner leurs prêts sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat.

► www.unepfi.org/banking/bankingprinciples/collective-commitment/

Positive Impact Finance (2016)

Société Générale est à l'origine de l'initiative Positive Impact Finance (Finance à impact positif) de l'ONU qui vise à développer un langage commun et à concevoir de nouvelles solutions pour financer les Objectifs de développement durable avec ses clients.

UNEPFI : pilote TCFD (2017-2018)

Nous avons participé à la phase 1 du pilote TCFD en 2017 et en 2018 et avons contribué aux rapports de synthèse produits sur les risques de transition et les risques physiques.

► www.unepfi.org/banking/tcfd/



Finance for Biodiversity Pledge (2022)

Société Générale Assurances et Société Générale Private Banking ont signé le Finance for Biodiversity Pledge, s'engageant ainsi à protéger et à restaurer la biodiversité par le biais de leurs activités de financement et d'investissements en collaborant et en partageant des connaissances, en dialoguant avec les entreprises, en évaluant l'impact, en fixant des objectifs et en rendant compte publiquement de ces éléments avant 2025.

► <https://www.financeforbiodiversity.org/>



Engagements reconnus par Act4nature international (2022)

Initiative portée par les Entreprises pour l'Environnement (EpE), 10 engagements communs et des engagements individuels spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporels en faveur de la nature.

► <https://www.act4nature.com/>



Application volontaire de la taxonomie de l'UE (2019)

Société Générale a rejoint ce groupe de travail visant à formuler des recommandations de haut niveau sur l'application volontaire de la taxonomie de l'UE aux produits bancaires de base.

► www.ebf.eu/sustainable-finance/high-level-recommendations-on-the-voluntary-application-of-the-eu-taxonomy-to-core-banking-products/



Pilote de la méthode PACTA (2019)

Société Générale a participé en 2018 au test pilote de l'outil PACTA, développé par 2DII, qui fournit une analyse prospective de la transition dans les principaux secteurs sensibles.

► <https://2degrees-investing.org/resource/pacta/>



Engagement de Katowice (2018)

Société Générale s'est, comme BBVA, BNP Paribas, ING et Standard Chartered, engagée à aligner ses portefeuilles de prêts sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous avons collaboré avec le think tank « The 2° Investing Initiative ».

► <https://2degrees-investing.org/the-katowice-commitment-one-year-on/>



Principes de Poséidon (2019)

L'un des signataires fondateurs des Principes de Poséidon en 2019 qui promeuvent la décarbonation du secteur du transport maritime, en collaboration avec Global Maritime Forum.

► www.poseidonprinciples.org/



Coalition Getting to Zero (2019)

Société Générale a également annoncé avoir rejoint la coalition Getting to Zero, qui vise à développer et à déployer des navires à zéro émission et commercialement viables en haute mer d'ici 2030. ► www.globalmaritimeforum.org/getting-to-zero-coalition/

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et n'a pas vocation à être exhaustif.

Il ne constitue pas un conseil en investissement, ni un conseil juridique ou fiscal. En aucun cas, le Groupe ne pourra être tenu responsable de toute utilisation du présent document, de toute décision ou action prise en se fondant sur les informations contenues dans le document, ou de toute inexactitude, erreur ou omission figurant dans le présent document. En cas d'incohérence entre le présent document et les politiques sectorielles du Groupe (accessibles publiquement sur le site institutionnel de Société Générale), ces dernières prévaudront.

Objectifs et déclarations prospectives

Ce document contient des indicateurs climatiques, des objectifs et des déclarations prospectives qui nécessitent une attention particulière quant à leur utilisation dans la prise de décision. Ils reposent sur les convictions et les prévisions actuelles de la direction du Groupe et sont soumis à d'importants risques et incertitudes, dont beaucoup échappent au contrôle du Groupe. Rien ne garantit que les résultats ou les actions attendus seront conformes aux objectifs et aux déclarations prospectives contenus dans le présent document.

Ces objectifs et déclarations prospectives sont exprimés à la date du document et le Groupe n'a aucune obligation de les réviser ou de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs.

Mise en garde sur les données, la méthodologie et la vérification par des tiers

Les données et les déclarations ne constituent pas des garanties ou des promesses quant au respect d'indicateurs, d'objectifs ou d'engagements. Elles sont basées sur les objectifs, engagements, estimations, hypothèses, normes, méthodologies et données actuels, qui continuent d'évoluer et de se développer. Certaines des informations contenues dans le présent document sont issues ou peuvent être issues de sources publiques ou d'autres sources et le Groupe ne les a pas vérifiées de manière indépendante, notamment les émissions de gaz à effet de serre des entités, leurs objectifs fondés sur la science et leur trajectoire de réduction des émissions. Le Groupe ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité et à l'exactitude des informations, d'autant plus que les chiffres figurant dans ce document n'ont pas fait l'objet d'un audit. Toute déclaration concernant la réduction significative du carbone n'a été vérifiée par un tiers indépendant.

La qualité des données est sujette à amélioration

Les indicateurs présentés dans le document sont calculés à partir de nombreuses données et informations internes et externes soumises à des incertitudes de mesure. À ce jour, les données relatives au climat ne sont ni exhaustives ni largement disponibles, et sont sujettes à des incohérences, car elles ne respectent pas de normes mondiales. Pourtant, à mesure que les clients adoptent de plus en plus un cadre de communication et de reporting sur le climat, le Groupe s'attend à ce que l'accessibilité et la fiabilité des données externes sur les émissions s'améliorent au fil du temps. Les indicateurs communiqués dans ce document sont soumis à des incertitudes sur les données. Les limites en matière de collecte, de vérification et de déclaration des données, ainsi que l'absence de techniques de mesure fiables et normalisées dans l'ensemble du secteur entravent la cohérence des données. Bien qu'elle s'améliore, cette situation constitue une préoccupation majeure pour les parties prenantes engagées en faveur d'une plus grande transparence.

Les méthodologies utilisées sont toujours en cours de stabilisation

La méthode de calcul existante présente des défis importants en termes de cohérence, d'adoption par les acteurs sectoriels et de reproductibilité entre les secteurs. Afin de tendre vers une méthode plus cohérente et acceptée par le marché de mesure et de déclaration des émissions, les orientations et exigences réglementaires ont évolué au cours des dernières années. Ces orientations et exigences sont encore en cours d'élaboration et devraient se stabiliser au fil du temps. À mesure que les méthodologies évolueront et que les données s'amélioreront, le Groupe continuera d'examiner l'impact sur les données de référence publiées, ce qui pourrait conduire à affiner les calculs au fil du temps. Les opinions et estimations éventuelles doivent donc être considérées comme indicatives et préliminaires.

Définitions

Les définitions et termes techniques utilisés et non définis dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans le document d'enregistrement universel de Société Générale.

